



JUDAÏSME, CHRISTIANISME, ISLAM

Connaître les bases

ILETAIT1FOI

Ce livre a pour but de présenter de manière très générale et simplifiée les bases des religions dites du Livre : le judaïsme, le christianisme et l'islam. Il souhaite faire en sorte que chacun puisse connaître ce qui fonde chacune de ces religions, afin de se construire une culture générale globale quant aux dogmes, aux pratiques, aux différences marquantes et aux points communs importants.

L'objectif de ce livre est de rendre à chacun la connaissance du fait religieux accessible, sans avoir à ouvrir des livres « compliqués », « dogmatiques » ou « influencés ». Vous avez entre vos mains un livre neutre, qui ne se contente que de rappeler les faits et les bases.

En espérant que ce livre vous plaise et vous apporte des informations précieuses pour solidifier vos connaissances, et qu'il vous donne l'envie d'aller plus loin !

Guide de lecture : les astérisques (*) vous renvoient au glossaire, à la fin du livre.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

POURQUOI CONNAITRE DES POINTS SUR LES RELIGIONS DES AUTRES

CHAPITRE 1 QUESTIONS/REPONSES SUR LE JUDAÏSME

D'OU VIENT LE TERME JUDAISME ?

JUIFS, HEBREUX, ISRAELITES ?

QU'EST-CE QUE LE JUDAISME ?

QU'EST-CE QUE L'ALLIANCE ?

QU'EST-CE QUE L'EXODE ?

QUI SONT LES PATRIARCHES ?

QUE S'EST-IL PASSE AU MONT SINAI ?

COMMENT APPELLE-T-ON DIEU DANS LE JUDAISME ?

DIEU A-T-IL DES ATTRIBUTS DANS LE JUDAISME ?

QUELLES SONT LES CROYANCES JUIVES ?

COMMENT LES JUIFS PRIENT-ILS ?

LES JUIFS PRIENT-ILS EN HEBREU ?

QUELLE EST LA DIFFERENCE ENTRE ASHKENAZE ET SEFARADE ?

QUI EST LE PROPHETE DU JUDAISME ?

QU'EST-CE QUE LES 10 PLAIES D'EGYPTE ?

QU'EST-CE QUE LA TORAH ?

QUELS SONT LES AUTRES SUPPORTS OU TERMES QUE L'ON TROUVE SOUVENT ?

QU'EST-CE QUE LA GUEMATRIE ?

POURQUOI LES JUIFS NE RECONNAISSENT-ILS PAS JESUS COMME MESSIE ?

PEUT-ON SE CONVERTIR AU JUDAISME ?

PEUT-ON SE MARIER AVEC UN JUIF SI ON N'EST PAS JUIF ?

QU'EST-CE QU'UNE BAR MITSVA ?

QU'EST-CE QU'UN RABBIN ?

Y A-T-IL DES REGLES LIEES AU VETEMENT POUR LA FEMME DANS LE JUDAISME ?

QU'EST-CE QUE LE TEMPLE DE JERUSALEM ?

QU'EST-CE QUE L'ETOILE DE DAVID ?

QUELLES SONT LES FETES DU JUDAISME ?

QUELLES SONT LES REGLES ALIMENTAIRES DU JUDAISME ?

Y-A-T-IL UN PARADIS ET UN ENFER DANS LE JUDAISME ?

QU'EST-CE QUE LES SEPT LOIS NOAHIDES ?

QU'EST-CE QUE LE CHABBAT ?

LES JUIFS PRATIQUENT-ILS L'AUMÔNE ?

QUI SONT LES JUIFS ORTHODOXES ?

CHAPITRE 2 : QUESTIONS/REPONSES SUR LE CHRISTIANISME

D'OU VIENT LE TERME CHRISTIANISME ?

QUEL EST LE CONTEXTE CHRETIEN ?

QUI A ECRIT LA BIBLE ?

QUI SONT LES APOTRES ?

QUI EST JOSEPH ?

LA TRINITE EST-ELLE BIBLIQUE ?

QU'EST-CE QU'UN CONCILE ?

QUELLE EST LA NATURE DE JESUS POUR LES CHRETIENS ?

QU'EST-CE QU'UN PAPE, UN EVEQUE, UN PRETRE ?

QU'EST-CE QUE L'INFAILLIBILITE PONTIFICALE ?

QU'EST-CE QUE L'INCARNATION ?

EST-CE QUE JESUS ETAIT JUIF ?

LES CHRETIENS ONT-ILS DES REGLES ALIMENTAIRES ?

QUELLES SONT LES PRINCIPALES FETES CHRETIENNES ?

POURQUOI LES PROTESTANTS NE FÊTENT PAS LES FÊTES MARIALES NI LA TOUSSAINT ?

D'OU VIENT LE PROTESTANTISME ?

QUELLES SONT LES DIFFERENCES MAJEURES AVEC LES CATHOLIQUES ?

QUELLES SONT LES CONFESSIONS PRINCIPALES DANS LE PROTESTANTISME ?

D'OU VIENT LE SIGNE DE CROIX ?

QU'EST CE QUE LE VATICAN ?

Y A-T-IL UNE VIE APRES LA MORT CHEZ LES CHRETIENS ?

A QUOI RESSEMBLE LE PARADIS CHEZ LES CHRETIENS ?

COMBIEN DE PRIERE PAR JOUR Y-A-T-IL DANS LE CHRISTIANISME ?

COMMENT EST APPARUE L'ORTHODOXIE ?

QUELLES DIFFERENCES DE PRATIQUES AVEC LES ORTHODOXES ?

QUELLES SONT LES RAISONS DE LA SEPARATION AVEC LES CATHOLIQUES ?

RESUME

CHAPITRE 3 : QUESTIONS/REPONSES SUR L'ISLAM

D'OU VIENT LE TERME ISLAM ?

COMMENT S'ORGANISE L'ISLAM ?

QUI EST DIEU POUR LES MUSULMANS ?

QUI EST MUHAMMAD ?

QU'EST-CE QUE L'HEGIRE ?

QU'EST-CE QUE LA KAABA ?

QU'EST CE QUE LE CORAN ?

QUELS SONT LES PILIERS DE LA FOI MUSULMANE ?

QUEL EST LE DESACCORD PRINCIPAL AVEC LE JUDAISME ET LE CHRISTIANISME ?

QU'EST-CE QUE LA SUNNAH ?

QU'EST-CE QU'UN HADITH ?

QU'EST-CE QUE LA QIBLA ?

QU'EST-CE QUE LA SHARIA ?

QUE SONT LES ECOLES JURIDIQUES ?

QU'EST-CE QUE LE CHIISME ?

QUELLES SONT LES AUTRES BRANCHES DE L'ISLAM ?

QUELLES SONT LES FETES MUSULMANES ?

EXISTE-T-IL UN PARADIS ET UN ENFER EN ISLAM ?

COMMENT LES MUSULMANS PRIENT-ILS ?

QU'EST-CE QUE LA FATIHA ?

MUHAMMAD AVAIT-IL DES APOTRES ?

QU'EST CE QU'UN CALIFE ?

QUI PEUT SE CONVERTIR A L'ISLAM ?

PEUT-ON SE MARIER AVEC UN MUSULMAN MEME SI ON
N'EST PAS MUSULMAN ?

QU'EST CE QU'UN IMAM ?

Y A T IL UN JOUR SPECIAL EN ISLAM DANS LA SEMAINE ?

LES MUSULMANS ONT-ILS DES REGLES ALIMENTAIRES ?

CHAPITRE 4 : GENERALITES

LES NOMS DES RELIGIONS

QUI INTERPRETE LES TEXTES ?

L'ABATTAGE RITUEL JUIF ET MUSULMAN

LA HIERARCHIE DANS LES TROIS RELIGIONS

LES LIEUX DE CULTE

DES FORMULES ET DES BENEDICTIONS

BIBLE ET BIBLE HEBRAIQUE

ATHEE, AGNOSTIQUE, CROYANT

TERRE SAINTE

CHAPITRE 5 : LES EVENEMENTS MAJEURS

LA CREATION

ADAM, EVE, ET LE PECHE ORIGINEL

LE DIABLE

LE SACRIFICE DU FILS D'ABRAHAM

NOE ET SON FILS

SALOMON ET LE POLYTHEISME

LE STATUT DE JESUS ET MARIE

ABEL TUE PAR CAIN

LE SAINT ESPRIT

TABLEAU DE CONCORDANCE

QUESTIONS PRATIQUES

PEUT-ON ENTRER DANS LES LIEUX DE CULTES DES AUTRES

LIRE LES LIVRES DES AUTRES RELIGIONS

GLOSSAIRE

A PROPOS DE L'AUTEUR

INTRODUCTION

POURQUOI CONNAITRE DES POINTS SUR LES RELIGIONS DES AUTRES ?

Nous vivons dans une société sécularisée : cela signifie que les Religions, l'influence religieuse, passe au second plan. Il n'y a pas de religion d'Etat en France : l'Etat ne reconnaît d'ailleurs aucun culte. Avec la loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905) et son inscription dans la Constitution (1946 et 1958), la laïcité apparaît comme une référence importante en France. La plus grande confusion règne pourtant sur le sens de ce terme, et pour ne pas risquer de tomber dans les entraves des polémiques, on préfère taire le fait religieux, le rendre « tabou ». Cette tactique comporte un risque : comment répondre aux questions religieuses lorsqu'il y en a ? Comment comprendre notre société et son fonctionnement si on ignore les bases du fait religieux ? Son héritage ? Comment discuter avec l'autre sans lui manquer de respect ? Comment le comprendre ? Comment ne plus avoir peur de lui après ce qu'on entend dans les médias ?

Par la culture générale du fait religieux : si je comprends ce que signifie tel et tel symbole chez mon voisin, cela me semble moins étrange. Peut-être que j'y découvre même un sens proche de mes convictions, ou du moins qui s'y rapproche. C'est l'objectif de ce livre.

CHAPITRE 1 : QUESTIONS/REPONSES SUR LE JUDAÏSME

D'OU VIENT LE TERME JUDAISME ?

Du latin Judaeus (« de la tribu de Juda ; Juif »), emprunté au grec ancien Ἰουδαῖος, Ioudaîos de même sens, lequel provient de l'araméen Yehūdāy, lui-même à l'origine de l'hébreu Yehūdī (« de la tribu de Juda ; Judéen ; Juif »), dérivé de Yehūdā (« Juda »). Juda est le quatrième fils de Jacob et Léa. Son prénom vient de l'hébreu iehodot, remercier. Léa le prénomme ainsi afin de remercier Dieu d'être autant féconde, en comparaison à sa sœur Rachel qui peine à enfanter (mais qui parviendra à enfanter du prophète Joseph et de son petit frère Benjamin).

La tribu de Juda fait partie des « douze tribus d'Israël ». Juda n'est pas à confondre avec Judas Iscariote, qui est selon la tradition chrétienne, l'un des douze apôtres de Jésus de Nazareth. Selon les évangiles canoniques*, Judas a facilité l'arrestation de Jésus par les grands prêtres de Jérusalem, qui le menèrent ensuite devant Ponce Pilate.

JUIFS, HEBREUX, ISRAELITES ?

On appelle Juif tout descendant du peuple sémitique qui vivait en Palestine durant l'Antiquité et qui portait le nom d'Hébreu. On écrit alors Juif avec la majuscule initiale. Au sens religieux du terme, le substantif juif s'écrit avec la

minuscule initiale, comme c'est le cas pour les chrétiens et les musulmans. L'emploi ou non de la majuscule est donc révélateur. On comparera les deux phrases suivantes : les Juifs constituent une diaspora. Les juifs fréquentent la synagogue. Une diaspora, c'est la dispersion d'une communauté ou d'un peuple à travers le monde. Si on veut résumer grossièrement : être Juif, c'est être lié au peuple et être juif, c'est être lié à la religion. C'est pour cela qu'on retrouve des personnes qui se qualifient de Juives mais qui ne sont pas religieuses.

Les Hébreux, c'est le nom du peuple qui a fui l'Égypte lors de l'Exode. Une fois qu'ils ont traversé la mer, ils sont devenus les Israélites, en lien avec les royaumes fondés suite à la traversée : le royaume d'Israël et le royaume de Juda.

Attention : on ne doit pas confondre le royaume d'Israël qui a existé entre le Xe et le VIII^e siècle avant Jésus-Christ, et l'Etat d'Israël, qui a été fondé en mai 1948.

Israël est le nom du patriarche et prophète Jacob, qui, suite à un événement relaté dans la Torah et les exégèses (explications de textes) coraniques, a été renommé ainsi par Dieu.

QU'EST-CE QUE LE JUDAÏSME ?

Le judaïsme fait remonter son existence à Abraham, que la tradition juive considère comme le premier homme qui soit arrivé par ses propres moyens à l'idée de monothéisme.

« Car je l'ai élu pour qu'il ordonne à ses fils et à sa maison après lui, de garder la voie de l'Eternel en pratiquant justice et jugement. Genèse 18,19 »

Après Abraham, l'histoire du peuple juif se déroule selon les séquences suivantes : les autres patriarches¹, l'exil en Egypte suivi de l'Exode, du don de la Torah et de la conclusion de l'Alliance, la conquête du territoire de Canaan, la séparation du royaume en plusieurs royaumes, la destruction du Temple par les Romains et la dispersion des juifs partout dans le monde. Pendant les trois mille huit cents ans qui se sont écoulés depuis la naissance d'Abraham, les deux éléments fondateurs de l'histoire juive sont la sortie d'Egypte et le don de la Torah au Sinaï. Cela marque le moment où le peuple juif a reçu la révélation et donc les lois qui devaient régir et codifier le judaïsme.

¹ voir QUI SONT LES PATRIARCHES page 12

QU'EST-CE QUE L'ALLIANCE ?

Il y a plusieurs alliances dans la Torah : dans la Genèse au chapitre 6 verset 18, Dieu après avoir annoncé à Noé son intention de détruire toute vie, l'informe qu'il lui sera accordée, à lui, une alliance et qu'il sera sauvé au moyen de l'arche qu'il a construite après le déluge. Dieu invoque une autre alliance d'après laquelle il s'oblige lui-même à ne plus détruire aucune vie par le déluge.

La Torah relate l'apparition de Dieu à Abraham alors que ce dernier est âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans. Dieu promet d'accorder à Abraham une alliance et réitère plusieurs autres promesses et lui commande de circoncire tous les descendants mâles et les esclaves expliquant que cela sera le symbole de cette alliance. Abraham obéit circoncisant lui-même ses esclaves et son fils Ismaël, âgé de treize ans. Par la suite chaque enfant mâle nouveau-né devra être circoncis à l'âge de huit jours.

Ensuite dans Exode chapitre 19 verset 24 on comprend généralement qu'une certaine alliance est un renouvellement et une extension de l'alliance d'Abraham avec Dieu : trois mois environ après l'Exode d'Egypte, les enfants d'Israël arrivent au mont Sinaï. Moïse escalade la montagne et revient avec un décret de Dieu pour établir une alliance dans laquelle les enfants d'Israël obéiront à Dieu et seront ainsi considérés comme uniques parmi les peuples, une nation sainte et un royaume de prêtres.

L'alliance est envisagée comme appelant le peuple juif à lui être loyal et à vivre selon les principes de l'Exode.

QU'EST-CE QUE L'EXODE ?

C'est le nom d'un des livres de la Torah. Il raconte comment Moïse a été choisi par Dieu pour libérer les hébreux du joug de Pharaon. C'est la libération des israélites de l'esclavage en Égypte. Selon le récit, les israélites furent esclaves en Égypte pendant quatre-cent-trente années (on trouve cela dans l'Exode chapitre 12 verset 41) avant d'être libérés à la suite de la dixième plaie d'Égypte : la mort des premiers-nés. Plus tard, alors que les israélites prenaient la fuite, la mer Rouge s'ouvrit miraculeusement pour eux et se referma sur les troupes de Pharaon qui se noyèrent. C'est l'Exode d'Égypte qui aboutit à la formation du peuple juif en une seule nation, et il est devenu l'un des événements clés de l'histoire juive après celui du don de la Torah sur le mont Sinaï. C'est également un point de dogme important puisque l'exode marque l'intervention directe de Dieu dans l'histoire et nie donc la conception d'un Dieu créateur qui laisserait le monde suivre son cours sans intervenir.

QUI SONT LES PATRIARCHES ?

Ce sont les trois pères fondateurs Abraham, Isaac, et Jacob. Les patriarches descendent de Sem, le fils de Noé, par la lignée de Eber, nom peut-être à l'origine de l'adjectif « hébreu » selon le livre de la Genèse chapitre

10 verset 21-32 et chapitre 11 verset 10-32. Les vies des patriarches ont pris à travers les siècles pour les juifs un caractère d'exemplarité pour tendre vers un comportement idéal.

Les trois patriarches communiquaient directement avec Dieu, et ils lui étaient (de même que leurs descendants) liés par une alliance éternelle inscrite dans leur chair par la circoncision.

Les musulmans également possèdent la circoncision : on appelle cela khitân الختان

Dieu leur promit une descendance si nombreuse qu'elle ne pourrait être comptée ainsi que la terre de Canaan, héritage éternel pour le peuple qu'ils engendreraient. Les patriarches sont mentionnés à de nombreuses reprises dans les prières : la bénédiction d'ouverture de la Amida, cœur de chaque office de prière, connue sous le nom d'Avot, commence par les mots

« Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob » et beaucoup de prières en appellent à Dieu invoquant l'excellence des patriarches en faveur de leurs descendants. D'après la tradition, ce sont les patriarches qui introduisirent les prières quotidiennes Abraham introduisit la prière du matin, Isaac la prière de l'après-midi, et Jacob la prière du soir.

QUE S'EST-IL PASSE AU MONT SINAI ?

On lit qu'après sept semaines de marche dans le désert, les hébreux sortis d'Egypte campèrent au pied du mont Sinaï où le 6e jour du mois de Sivan, se fit entendre à eux la proclamation divine des Dix Commandements. C'est ensuite que Moïse monta seul au sommet de la montagne pour y recevoir les Tables de la loi et l'ensemble des préceptes de la Torah (Exode 19,6-20). Plus tard, lorsqu'à l'époque du premier temple le prophète Elie prit la fuite pour échapper à la colère de la reine Jézabel, il trouva refuge au mont Sinaï où Dieu se révèle à lui. (1 Roi 19,1-14). C'est la seconde et dernière fois qu'il est fait allusion à cette montagne dans la Bible hébraïque. L'interprétation rabbinique classique indique que deux lois parallèles furent données au mont Sinaï : la loi orale et la loi écrite.

COMMENT APPELLE-T-ON DIEU DANS LE JUDAISME ?

יהוה est le nom de Dieu dans la Torah qui signifie « il est » en hébreu. Il est le nom de Dieu le plus fréquent. Il se transcrit encore en YHWH, forme consonantique imprononçable, car les juifs s'interdisent de prononcer le nom sacré de Dieu. Ils évitent encore ce sacrilège en l'appelant Adonāï (Seigneur) ou encore Hashem (le nom). Les Juifs s'imposent une interdiction de prononcer le Tétragramme, basée sur le troisième commandement : « tu n'invoqueras pas le Nom de ton Dieu en vain ». C'est

pour cela que dans certains articles sur des sites internet ou des livres juifs, on lit D. pour parler de Dieu.

DIEU A-T-IL DES ATTRIBUTS DANS LE JUDAISME ?

Dans le judaïsme, on parle de treize attributs de miséricorde. On les trouve dans la Torah, dans le livre Exode au chapitre 34 « *6 La Divinité passa devant lui et proclama : « ADONAÏ est l'Être éternel, tout puissant, clément, miséricordieux, tardif à la colère, plein de bienveillance et d'équité ; 7 il conserve sa faveur à la millième génération ; il supporte le crime, la rébellion, la faute, mais il ne les absout point : il poursuit le méfait des pères sur les enfants, sur les petits- enfants, jusqu'à la troisième et à la quatrième descendance. » 8 Aussitôt Moïse s'inclina jusqu'à terre et se prosterna. »*

Il existe le commandement de marcher dans les voies de Dieu comme il est écrit dans Deutéronome 28,9 : « *Tu seras pour l'Éternel un peuple saint, comme il te l'a juré, lorsque tu observeras les commandements de l'Éternel, ton Dieu, et que tu marcheras dans ses voies. »*, ce qui signifie que le juif doit adopter les mêmes attitudes que Lui, de même qu'Il est Miséricordieux, clément, tardif à se mettre en colère.

QUELLES SONT LES CROYANCES JUIVES ?

Si dans le judaïsme les actes sont aussi importants que les croyances, on tient du célèbre philosophe Maïmonide* treize principes de cette foi.

1. Dieu existe
2. Dieu est un et unique
3. Dieu est incorporel
4. Dieu est éternel
5. La prière se fait en s'adressant à Dieu et à Lui seul
6. Les paroles des prophètes sont vraies
7. Les prophéties de Moïse sont vraies et Moïse est le plus grand des prophètes
8. La Torah écrite et la Torah orale - des enseignements qui sont aujourd'hui dans le Talmud et d'autres écrits - ont été donnés à Moïse
9. Il n'y aura pas d'autre Torah
10. Dieu connaît les pensées et les actions des hommes
11. Dieu récompensera les bons et punira les méchants
12. Le Messie viendra
13. Les morts reviendront à la vie

COMMENT LES JUIFS PRIENT-ILS ?

En hébreu, la prière se dit « tefilah ». C'est le mot le plus utilisé dans la Bible hébraïque et il tire son origine d'une racine hébraïque qui signifie « penser », « demander instamment », « intercéder », « juger ». On trouve dans la Bible hébraïque plus de quatre-vingts exemples différents qui vont de l'émouvant plaidoyer de cinq mots prononcés par Moïse au sujet de sa sœur Myriam en Nombres 12,13 « *Moïse cria à l'Éternel, en disant : O Dieu, je te prie, guéris-la !* » à la longue supplique du roi Salomon lors de la consécration du temple en 1 Roi 8,12-53. En effet à l'origine aucune prière n'était codifiée pour le culte régulier. Jusqu'à la destruction du second Temple en 70, la prière s'effectuait au moyen de sacrifices et d'offrandes qui symbolisent la soumission à la volonté divine et que l'on accompagne souvent d'invocations. C'est durant l'exil babylonien que la prière communautaire à la synagogue a remplacé les sacrifices et après la destruction du second Temple, les rabbins adoptèrent la forme de prière d'aujourd'hui puisque c'est à cette époque que la communauté prit l'habitude de prier à heure fixe en se conformant à un protocole de prière. Les trois prières par jours sont appelées : *Cha'harith* (prière du matin), *Min'hah* (prière de l'après-midi) et *Arvith* ou *Maariv* (prière du soir).

LES JUIFS PRIENT-ILS EN HEBREU ?

De base, oui, il faut prier en hébreu car en raison de la sainteté de la prière dans sa version hébraïque originelle, si l'on est capable de prier en hébreu, il convient de le faire même si l'on ne comprend pas ce que l'on dit. Mais par exemple les juifs libéraux considèrent qu'il est possible de prier dans la langue vernaculaire (celle que l'on comprend) même s'ils admettent que la coutume commune est de prier en hébreu indépendamment de la compréhension.

QUELLE EST LA DIFFERENCE ENTRE ASHKENAZE ET SEFARADE ?

Le groupe séfaraïde de Juifs est de base originaire d'Espagne et leur nom Sephardi, en hébreu, signifie « péninsule ibérique ». Leurs descendants venaient d'Espagne, du Portugal, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Le groupe ashkenaze descend de France, d'Allemagne et d'Europe de l'Est. Les deux groupes ont des différences culturelles et linguistiques. En général, la vie juive est entourée de coutumes et de traditions qui peuvent différer d'une communauté à l'autre. Par exemple, les séfarades ont une langue appelée *Ladino* basée sur l'espagnol et l'hébreu. Les Juifs ashkenazes parlent le *Yiddish* basé sur l'allemand et l'hébreu.

Par exemple, Daniel Radcliff est ashkénaze, Gad Elmaleh est séfaraïde. Les juifs du Maghreb sont séfaraïdes.

QUI EST LE PROPHETE DU JUDAISME ?

On a vu qu'Abraham était le patriarche avec qui tout a commencé, mais Moïse est celui qui a reçu la Torah. Cela en fait donc le prophète de la Loi. On lit dans la Torah que Moïse ben Amram, de la tribu de Lévi, est né en Egypte de sa mère Yokébed, et qu'il a été sauvé du Nil par la fille de Pharaon, celui-là même qui avait ordonné que soient massacrés les nouveau-nés hébreux.

Baptisé Moshé, « tiré des eaux », l'enfant est élevé à la Cour et devient architecte. Un jour, Moïse surprend un contremaître maltraitant un ouvrier hébreu et le tue. Effrayé et menacé de représailles, il fuit et trouve refuge au pays de Madian, au nord-ouest de l'Arabie. Il y est recueilli par Jethro, un prêtre dont il épouse la fille, Tsipporah, avec qui il a eu deux fils, Gershom et Eliezer. Il devient berger. Tandis qu'il fait paître ses bêtes au pied du mont Sinaï avec ses fils, il voit un buisson en flammes qui ne se consume pas (le buisson ardent), manifestation de Dieu qui lui ordonne de sauver son peuple. Il a alors quatre-vingts ans lorsqu'il rentre donc en Egypte, accompagné de son frère Aaron (Aharon), pour contraindre Pharaon à libérer les Hébreux.

Dix plaies sont envoyées à Pharaon pour l'éprouver ainsi que le pays d'Egypte, et la dernière, la mort des premiers nés le fait céder. Mais Pharaon change d'avis alors que Moïse et son peuple atteignent la mer Rouge. Il décide de rattraper les hébreux mais Moïse peut accomplir un miracle : la mer s'écarte, les hébreux traversent, et la mer

se referme sur Pharaon et son armée qui meurent engloutis. Durant quarante ans, le peuple est en exode jusqu'à Canaan, la Terre promise. Moïse rencontre Dieu au mont Sinaï et reçoit les tables de la Loi. Alors qu'il redescend pour en faire part à son peuple, il découvre que ce dernier adore un Veau d'or et brise les Tables. Moïse se plaça à la porte du camp, et dit : « *A moi ceux qui sont pour l'Éternel ! Et tous les enfants de Lévi s'assemblèrent auprès de lui. Il leur dit : Ainsi parle l'Éternel, le Dieu d'Israël : Que chacun de vous mette son épée au côté ; traversez et parcourez le camp d'une porte à l'autre, et que chacun tue son frère, son parent. Les enfants de Lévi firent ce qu'ordonnait Moïse ; et environ trois mille hommes parmi le peuple périrent en cette journée. Moïse dit : Consacrez-vous aujourd'hui à l'Éternel, même en sacrifiant votre fils et votre frère, afin qu'il vous accorde aujourd'hui une bénédiction. »* Le lendemain, Moïse dit au peuple : « *Vous avez commis un grand péché. Je vais maintenant monter vers l'Éternel : j'obtiendrai peut-être le pardon de votre péché.* ». Moïse retourna vers l'Éternel et dit : « *Ah ! ce peuple a commis un grand péché. Ils se sont fait un dieu d'or. Pardonne maintenant leur péché ! Sinon, efface-moi de ton livre que tu as écrit.* ». L'Éternel dit à Moïse : « *C'est celui qui a péché contre moi que j'effacerai de mon livre. Va donc, conduis le peuple où je t'ai dit. Voici, mon ange marchera devant toi, mais au jour de ma vengeance, je les punirai de leur péché.* ». L'Éternel frappa le peuple, parce qu'il avait fait le veau, fabriqué par Aaron.

La mort de Moïse est écrite dans le livre du Deutéronome. Dans la plaine de Moab, à la frontière, Moïse meurt et c'est Josué qui lui succède et qui fera traverser le Jourdain.

QU'EST-CE QUE LES DIX PLAIES D'EGYPTE ?

Elles sont présentes dans la Torah dans le livre de l'Exode et c'est ce qui a été envoyé à Pharaon de la part de Dieu pour le faire céder et pour qu'il libère le peuple de Moïse.

1- L'eau changée en sang. Pendant sept jours et sept nuits l'eau du Nil et de tous les cours d'eau est imbuvable et les poissons meurent. Pharaon considère cet événement comme naturel. Il arrivait souvent qu'avant la construction des barrages, l'eau se colore de limons rougeâtres.

2- Les grenouilles. Les grenouilles sortent du lit du Nil et des cours d'eau. Elles envahissent les habitations. Pharaon demande à Moïse d'intervenir. Mais Pharaon ne tient pas parole et ne laisse pas sortir les Hébreux d'Egypte.

3- Les moustiques. Toute la poussière du sol se change en moustiques. Pharaon n'écoute pas ses magiciens et ne change pas d'avis.

4- Les taons. Des milliers de taons envahissent l'Egypte et ses maisons. Mais Pharaon ne cède pas.

5- La peste du bétail. Toutes les têtes de bétail meurent de la peste. Seuls les troupeaux des Hébreux sont épargnés. Pharaon ne cède toujours pas et estime que cette maladie

du bétail était très courante à cette époque de l'année.

6- Les ulcères. Tous les Egyptiens sont recouverts de pustules, et les magiciens de Pharaon ne peuvent rien y faire. Mais celui-ci refuse toujours le droit à Moïse de quitter le territoire.

7- La grêle. La grêle s'abat alors sur l'Egypte. Les récoltes sont détruites, et beaucoup d'égyptiens meurent. Pharaon avoue alors à Moïse "Oui j'ai péché, c'est Yahvé qui est juste". Mais aussitôt que l'orage cessa, Pharaon revint sur son avis antérieur.

8- Les sauterelles. Un nuage de sauterelles qui dévorèrent tout sur leur passage. Autour de Pharaon on réclame le départ des Hébreux. Pharaon refuse de laisser partir Moïse et son peuple lorsqu'il constate que le nuage de sauterelles est entraîné au loin.

9- Les ténèbres. Voyant le pays plongé dans les ténèbres, Pharaon accepte de laisser partir Moïse et son peuple, mais sans leurs troupeaux. Cette fois c'est Moïse qui refuse et le souverain le chasse.

10- La mort des premiers-nés. Pour être épargnés les Hébreux doivent marquer leur maison d'un bouquet d'hysope trempé dans du sang. Enfin le souverain cède et laisse partir Moïse et son peuple. Dans un dernier accès d'orgueil, Pharaon lance ses troupes à la poursuite, mais celui-ci se retrouve noyé sous les tonnes d'eau de la mer rouge.

QU'EST-CE QUE LA TORAH ?

Le mot « Torah » vient de l'hébreu *tôrah* qui peut être traduit par « instruction », « enseignement » ou « loi ». Le terme désigne souvent *les cinq premiers livres de l'Ancien Testament* : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome. Ils portent aussi le nom de Pentateuque, un mot d'origine grec qui signifie « cinq rouleaux ». Moïse écrivit tous les Cinq Livres de la Torah, sous la dictée de Dieu. Ils sont écrits, tous à la suite, dans le *Sefer Torah*, le rouleau de la Torah.

La Torah relate de comment Dieu créa l'univers, l'origine de l'humanité commençant par Adam et Ève qui étaient faits à l'image de Dieu, la vie de nos patriarches Abraham, Isaac et Jacob et comment le peuple juif devint une nation choisie par Dieu pour créer « un royaume de prêtres et une nation sainte » en recevant et en observant la Torah.

QUELS SONT LES AUTRES SUPPORTS OU TERMES QUE L'ON TROUVE SOUVENT ?

On a parlé d'enseignement écrit. Mais il existe un enseignement oral, et c'est, pour les principaux, le Midrach et la Michna. Quant au Talmud, il est l'explication de la Michna. L'enseignement oral constitue l'héritage rabbinique. On a vu que l'enseignement écrit comporte vingt-quatre livres rassemblés sous trois grands titres : le Pentateuque (Humach, « les cinq livres » ; c'est la Torah

proprement dite), les Prophètes (Nevi'im) et les Hagiographes (Ketuvim), dont Tanakh est en fait l'acronyme.

La Michna rassemble sous la forme d'énoncés concis, catégoriques ou problématiques (cas des controverses), les lois bibliques, les institutions et les décrets rabbiniques, ainsi que les us. Son élaboration fut lente et s'est étendue sur une période de quatre siècles. Le Talmud (« l'étude ») réunit la Michna et la Guemara, son commentaire. La Halakha (« marche », règles de la vie pratique) contient l'énoncé des règles civiles, pénales et religieuses. C'est l'enseignement proprement exotérique du Talmud. On pourrait comparer la Halakha et la Sharia dans son fonctionnement : une Loi issue du Texte et des interprétations religieuses.

La agada (du verbe araméen aged, « narrer, raconter ») rassemble des relations historiques, des paraboles, des sentences, des anecdotes édifiantes, des homélies qui, toutes, renferment un enseignement ésotérique (mais non mystique).

Contenu des traités du Talmud

1. Ordre Zera'im : des semences – Après un traité consacré aux bénédictions, il est parlé des dîmes*, prémices, offrandes, donations que l'on doit faire aux prêtres, aux Lévites et aux pauvres, sur les produits de la terre ; du chômage, des travaux des champs pendant la septième année ; des mélanges interdits dans les semis et les greffes (en tout huit traités).

2. Ordre Mo'ed : des fêtes – Du chabbat, des fêtes et des jeûnes ; des travaux et des sacrifices à accomplir en ces jours. Il est aussi question des règles pour la fixation du calendrier juif (onze traités).

3. Ordre Nachim : des femmes – Législation du mariage, divorce, lévirat*, adultère, vœux et naziréat ; tout ce qui a trait aux relations conjugales et d'une manière générale aux relations entre les sexes (sept traités).

4. Ordre Neziqin : des dommages – Législation civile. Hormis un traité sur l'idolâtrie et le traité Avot où se trouvent recueillies les sentences morales des docteurs, cet ordre traite des transactions commerciales, achats, ventes, hypothèques, prescriptions, procédure, organisation des tribunaux, témoignages et serments (huit traités).

5. Ordre Qodachim : des choses saintes – Législation des sacrifices, des premiers-nés, des viandes pures ou impures. Description du temple d'Hérode (dix traités).

6. Ordre Taharot : des purifications – Lois sur la pureté et l'impureté des personnes et des choses, des objets capables de contracter l'impureté par le contact ; règles liées aux phénomènes de la mort (neuf traités).

Ancien Testament : Il est composé de la Torah, des livres des Prophètes – *Neviim* (Josué, les Juges, Samuel I et II, les Rois I et II, Jérémie, Ezéchiel, Isaïe et les *tré-assar* (les Douze Prophètes) : Osée, Joël, Amos, Obadia, Jonas, Michée, Nahoum, Habacouc, Céphania, Aggée, Zacharie et

Malachie) et des Hagiographes – *Ketouvim* (Ruth, les Psaumes, Job, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, les Lamentations, Daniel, Esther, Ezra (et Néhémie) et les Chroniques I et II). Tous les livres furent écrits par les prophètes sous l'inspiration divine, le *Roua'h Hakodeche*. L'ensemble du Pentateuque, des Prophètes et des Hagiographes constitue la Bible juive, appelée aussi *TaNaKh* (acronyme de *Torah-Neviim-Ketouvim*). C'est la « Torah Écrite ».

Il faut distinguer nettement entre le Midrach halakha et le Midrach agada. Le Midrach halakha : ensemble des analyses des versets scripturaires de type normatif. La méthode midrachique suit des règles strictes, dont on a conservé différents exposés, notamment celui de R. Ichma'el. Moyen terme entre la Bible et la Michna, il précède logiquement cette dernière. Des éléments de Midrach sont insérés dans le Talmud mais ils font aussi l'objet d'ouvrages à part entière : la Mekhilta de R. Ichma'el (sur l'Exode), le Sifra (sur le Lévitique) et les Sifré (sur les Nombres et le Deutéronome). Le Midrach agada : ensemble des homélies et des analyses des versets scripturaires de type narratif. La méthode est herméneutique. Les plus importants sont le Midrach rabba et le Midrach tanhuma.

QUEST-CE QUE LA GUEMATRIE ?

א	ב	ג	ד	ה	ו	ז	ח	ט
Aleph	(Veith) Beith	Ghimel	Dàleth	Hé	Waw	Zein	Hheith	Teith
1	2	3	4	5	6	7	8	9
י	כ	ל	מ	נ	ס	ע	פ	צ
Yod	Khaf	Lâmed	Mem	Noun	Sâmekh	Aefn	Phé	Tsâdé
10	20	30	40	50	60	70	80	90
ק	ר	ש	ת	ף	ץ	ך	ץ	ץ
Qâf	Reisch	Schin	Tâv	final	final	final	final	final
100	200	300	400	500	600	700	800	900

Tableau des lettres hébraïques et de leurs valeurs numériques, tiré de *La Bible restituée* de Carlo Suares, Éditions du Mont-Blanc, Genève, 1967. Le tableau indique la valeur numérique des finales: khaf, mem, noun, phé, tsâdé.

(Loup Kibiloki <http://electrodes.wordpress.com>)

En hébreu, les lettres ont une valeur numérique et peuvent être utilisées pour compter. Cela s'appelle la « guématría », du grec « geometria ». La numérotation alphabétique est à base dix. Elle utilise les vingt-sept lettres de l'alphabet (vingt-deux lettres ordinaires + les cinq finales) de la façon suivante :

Les neuf premières lettres ordinaires (aleph, bêth, guimèl, dalèt, hé, vav, zayin, hèt et tèth) correspondent aux chiffres 1 à 9 ;

Les neuf suivantes (yod, kaf, lamèd, mèm, noun, samèkh,

ayin, pé et tsadé) aux dizaines (10 à 90) ;

Les quatre dernières (qof, rèch, chin et tav) aux 4 premières centaines (100 à 400) ;

Les cinq lettres finales (kaf, mèm, noun, pé et tsadé) aux 5 dernières centaines (500 à 900).

C'est une forme d'exégèse propre à la Bible hébraïque dans laquelle on additionne la valeur numérique des lettres et des phrases afin de les interpréter.

D'un point de vue herméneutique, les rabbins mettent en relation les mots des écritures ayant une même valeur numérique et s'interrogent sur la ou les relations que peuvent avoir entre eux les passages qui les contiennent.

POURQUOI LES JUIFS NE RECONNAISSENT-ILS PAS JESUS COMME MESSIE ?

La question « Jésus était-il le messie ? » nécessite une question préalable : « Quelle est la définition du messie ? » Les prophètes (Nevi'im), qui ont écrit des centaines d'années avant la naissance de Jésus, ont décrit l'âge messianique comme une période de paix universelle, dans laquelle la guerre et la faim sont éradiquées, et l'humanité accepte la souveraineté de Dieu. Au premier siècle, l'idée s'est développée que l'ère messianique serait témoin d'une résurrection générale des morts, du rassemblement de tous les juifs sur la terre d'Israël, d'un jugement final et

d'une paix universelle. Certains Juifs s'attendaient à ce que le messie soit un descendant du roi David (basé sur une interprétation de la promesse de Dieu à David dans 2 Samuel 7 d'un royaume éternel).

Les histoires dans les Évangiles sur Jésus guérissant les malades, ressuscitant les morts et proclamant l'imminence du royaume des cieux suggèrent que ses disciples le considéraient comme désigné par Dieu pour provoquer l'âge messianique. Mais plus de 1000 ans après la crucifixion de Jésus, le sage médiéval Maimonide a exposé dans son commentaire de la Torah que les juifs croient que le Messie doit accomplir (afin de confirmer son identité) la restauration du royaume de David tel qu'il était à son ancienne gloire, la victoire dans la bataille contre les ennemis d'Israël, la reconstruction du Temple et le rassemblement des exilés sur la terre d'Israël.

« Et s'il ne réussit pas cela, ou s'il est tué, alors on sait qu'il n'est pas celui qui a été promis par la Torah », a écrit Maimonide.

PEUT-ON SE CONVERTIR AU JUDAISME ?

C'est réputé pour être difficile, mais c'est possible. Pour se convertir, le candidat doit montrer son intérêt pour le judaïsme au travers de diverses obligations : Le respect de la cachेरout, le respect du Chabbat et du Yom Tov, la fréquentation régulière d'une communauté (offices à la synagogue, cours, conférences, repas Chabbatiques, ...),

savoir lire l'hébreu et la connaissance des bénédictions de base. Une lettre de motivation manuscrite doit être envoyée au service Conversions du Consistoire de Paris (17 rue St Georges 75009 Paris). Cette lettre n'engage en rien la commission, qui à l'analyse du courrier jugera de la suite à donner à cette demande. Les demandes étant nombreuses, le temps de réponse est de l'ordre d'un mois (s'il n'y a pas de fêtes juives entre temps). Entre temps, le candidat devra trouver un rabbin (en général, le rabbin de la communauté) qui deviendra son tuteur. Cela implique de la part du candidat une présence effective dans la communauté et notamment aux offices ou à des chabbat pleins s'ils sont organisés. Cela signifie également un engagement à suivre avec assiduité des cours de judaïsme, afin de mettre en adéquation sa vie familiale et professionnelle avec les exigences de la halakha, de la Loi juive. C'est le rabbin – tuteur qui jugera de la motivation et de la volonté du candidat à accepter sur lui les commandements. A la fin de sa préparation, le candidat passera un examen écrit au siège du Consistoire de Paris. Cet examen (de deux cent quatre-vingts questions) touche tous les sujets de la vie et permet à la commission d'évaluer le degré de connaissance et de pratique du judaïsme, du candidat. Si une personne a bien étudié, fréquente la communauté et pratique déjà les mitsvot (Commandements religieux juifs), elle ne rencontrera aucune difficulté à cette épreuve. A l'analyse de l'examen deux possibilités sont offertes : soit des lacunes sont apparues dans les connaissances et dans ce cas de figure, la personne devra repasser un examen après avoir revu les

points défaillants, soit l'examen est satisfaisant et la commission propose la prochaine étape. Ensuite, le candidat passera devant un beth din (trois rabbins) qui, par un échange libre, jugeront non seulement du niveau de connaissance mais également des motivations profondes du prétendant. Si cette étape est concluante, le beth din fixera une date pour le Mikvé (le bain rituel), qui conclura toute cette démarche mais surtout qui inaugurera la nouvelle vie. A partir du Mikvé, le ou la converti(e) est considéré(e) comme un enfant d'Israël à part entière, appartenant à la royauté de prêtres et à la nation de la sainteté et soumis à l'ensemble des commandements de la Torah.

PEUT-ON SE MARIER AVEC UN JUIF SI ON N'EST PAS JUIF ?

Lorsque Napoléon souhaitait organiser les cultes, il posa l'épineuse question du mariage mixte. Il est en effet écrit dans (Deutéronome 7, 3) : « *Ne t'allie avec aucun d'eux : ta fille, ne la donne pas à son fils, et sa fille, n'en fais pas l'épouse du tien !* ». De vives discussions entre les rabbins et laïcs eurent lieu pour finalement déclarer à Napoléon que : « les mariages entre israélites et chrétiens, contractés conformément aux lois du Code civil, sont valables ; bien qu'ils ne soient pas susceptibles d'être revêtus de formes religieuses, ils n'entraîneront aucun anathème ».

Un anathème signifie : une excommunication.

Aujourd'hui, certains groupes juifs s'opposent fermement au mariage mixte. Le mouvement Massorti est clair : il refuse catégoriquement de « bénir » de telles unions, voici pourquoi : la seule solution possible dans le cas d'un couple mixte qui tiendrait à une cérémonie juive est que le couple aille au bout de son désir du judaïsme et que le non juif se convertisse au judaïsme. Un tel mariage est impossible. Le mariage juif consiste en un contrat entre deux personnes juives qui s'engagent à respecter mutuellement les règles auxquelles le judaïsme les soumet. Cet engagement se fait devant témoins qui signent en bas du document qui valide un tel mariage ; document que l'on appelle en hébreu : « ketuba ». Durant la cérémonie elle-même, différentes bénédictions sont récitées, mais pas forcément par un rabbin. Il est donc strictement impossible de réaliser une telle cérémonie entre deux personnes qui ne seraient pas soumises toutes deux aux mêmes règles. Si des gens faisaient cela, ce qui est tout à fait envisageable et les regarde, la cérémonie n'aurait aucune valeur du point de vue de la loi juive. La communauté libérale s'est exprimée à ce sujet également et précise que si les couples mixtes sont les bienvenus dans leur centre communautaire, les mariages mixtes n'y sont pas célébrés. En effet, la conception juive du mariage est l'établissement d'un contrat entre deux juifs qui s'engagent à fonder un foyer juif, devant deux témoins juifs qui attestent de la judaïté des parties. Pour autant le judaïsme peut être vécu et transmis au sein d'un foyer mixte et c'est le rôle de la synagogue que d'aider à cette transmission. Les enfants des couples mixtes y sont

considérés comme les autres dans l'enseignement. D'un point de vue statutaire, la bar ou la bat mitsva tient lieu de confirmation de judéité pour un enfant de couple mixte.

QU'EST-CE QU'UNE BAR MITSVA ?

À partir de l'âge de treize ans, un garçon est considéré comme un homme et est astreint à la pratique de l'ensemble des mitsvot (commandements). Le jour de son treizième anniversaire, le jeune homme est appelé un « Bar-Mitsva », ce qui se traduit littéralement par : Fils de la Mitsva.

Ceci est déduit du verset biblique qui relate que Chimone et Levi, enfants de Jacob, prirent leurs épées pour tuer les habitants de la ville de Sichem (pour les punir de l'enlèvement et du viol de leur sœur Dinah). En décrivant cet événement, la Torah dit *ich 'harbo*, « chaque homme prit son épée », ce qui signifie qu'ils étaient considérés comme des hommes à ce moment. Or, à ce moment-là, Levi venait d'avoir treize ans.

Une bat-mitsva c'est la même chose, mais pour une fille et c'est à l'âge de douze ans.

QU'EST-CE QU'UN RABBIN ?

Le terme rabbin signifie mon maître, il vient du terme Rabbi. C'est le titre conféré à un enseignant faisant autorité en matière religieuse. C'était à l'origine une

expression de respect et au premier siècle le terme devint un titre officiel, conféré au membre ordonné du sanhédrin (du grec *sunedrion* (conseil, tribunal, école) et adopté par les Juifs à l'époque du second Temple pour désigner l'institution suprême, politique, religieuse et judiciaire du peuple d'Israël, à savoir une assemblée de soixante et onze membres. Les attributions du Sanhédrin furent d'abord politiques et judiciaires selon l'historien Flavius Josèphe*, les Évangiles et les sources grecques, religieuses ensuite, selon la Mishna) considéré comme expert en matière de loi juive. La cérémonie au cours de laquelle était conféré le titre portait le nom d'ordination, et comme elle ne pouvait avoir lieu qu'en Israël les sages recevaient le titre de Rav et n'utilisaient jamais celui de Rabbi. L'ordination au sens large disparue au quatrième siècle et le terme de Rabbi continua cependant à être utilisé pour désigner toute personne qualifiée pour prendre des décisions en matière de loi juive. C'est à partir du quinzième siècle après l'expulsion d'Espagne que les autorités religieuses qui ne trouvaient plus d'autre moyen de gagner leur vie firent en sorte que le rabbinat devienne une profession rémunérée et que le rabbin soit salarié de la communauté. Ses devoirs variaient en fonction du lieu et de l'attitude des autorités non juives. La pratique la plus courante lui attribuait le devoir de prendre les décisions selon la loi rabbinique, non seulement en matière religieuse mais également en ce qui concernait les litiges civils. Dans les grandes villes le rabbin était souvent à la tête d'une communauté et partout il supervisait les activités religieuses comme

l'abattage ou le bain rituel. Ses fonctions ne lui conféraient aucun privilège particulier et sa prédication se limitait généralement aux sermons au Chabat précédant pessah et au Yom Kippour. Avec le développement du siècle des Lumières, cela posa de nouveaux défis au rôle du rabbin. Le rabbin se vit alors confronté à la nécessité d'acquérir un savoir profane, outre ses connaissances en matière de judaïsme, besoin qui se fit sentir aussi bien chez les orthodoxes que les réformés. Pour ce faire, on fonda à partir du dix-neuvième siècle des séminaires rabbiniques animés d'un esprit de modernisation et destinés à l'instruction des rabbins.

Y A-T-IL DES REGLES LIEES AU VETEMENT POUR LA FEMME DANS LE JUDAISME ?

Dans le verset de la Genèse 2,22 on lit : « *Hachem* façonna la côte qu'il avait prise d'Adam [et en fit] une femme* ». Le Midrach éclaire ce verset de la manière suivante : « *Hachem s'est interrogé sur le meilleur endroit de l'homme à partir duquel il pourrait créer la femme. Il ne souhaita pas la créer à partir de la tête, afin qu'elle ne soit point légère ; pas davantage à partir de l'œil, afin qu'elle ne soit pas curieuse ; pas plus qu'à partir de l'oreille, afin qu'elle ne tende pas l'oreille de manière inopportune (en d'autres termes, qu'elle ne cherche pas à écouter ce qu'elle ne doit pas entendre) ; pas davantage enfin à partir de la bouche afin qu'elle ne soit pas bavarde. Finalement,*

Hachem créa la femme à partir d'un endroit discret chez l'homme ; et pour chaque membre qu'il créait, Il lui disait : sois discrète. » (Yalkout Chim'oni sur Genèse chap.24)

On traduit souvent le concept de pudeur/modestie par « tsnout ». Il existe trois catégories fondamentales de modes vestimentaires qui ne remplissent pas les critères de tsnout : la tenue vestimentaire comportant des failles, une manière de s'habiller ostentatoire, et l'habillement décontracté et inapproprié. Ainsi une encolure trop ouverte, un habit transparent, un chemisier, une robe ou une jupe trop près du corps, une jupe ou des manches trop courtes, et la chevelure découverte d'une femme mariée, rentrent tous dans cette catégorie. Les vêtements ostentatoires également, puisqu'ils ne répondent pas aux règles d'humilité. Et également, le vêtement négligé et trop décontracté comme le survêtement, le fait de ne pas coiffer ses cheveux, rester en pyjama etc. Le juif considère que Dieu le voit tout le temps et qu'il doit donc être raffiné en toute occasion, même chez lui « à l'abris des regards », même s'il est seul, même s'il n'est pas marié etc.

QU'EST-CE QUE LE TEMPLE DE JERUSALEM ?

Le premier Temple fut construit par le roi Salomon et détruit par les Babyloniens sous Nabuchodonosor. Le second Temple fut détruit par les Romains sous Titus en l'an 70. C'est le roi David qui voulait construire le temple initialement mais Dieu par l'intermédiaire de Nathan le prophète rejeta ce souhait et Nathan informa David que

son fils Salomon construirait le temple à sa place 2 Samuel le chapitre 7 verset 12-13. Quand Salomon devint roi il demanda l'aide de son allié Hiram, roi de Tyr pour la construction du temple. En échange de blé, d'huile et de vin, Hiram fournit Salomon en bois de cèdre et de cyprès ainsi qu'en or. Le temple lui-même était un édifice magnifique. La construction dura sept ans : le temple mesurait vingt-sept mètres de longueur, neuf mètres de largeur, et treize mètres cinquante de hauteur. Pendant le règne de Salomon, le temple était le cœur du culte israélite et les pèlerins venaient de toutes les tribus d'Israël. Le temple lui-même servait de site pour la prière et pour l'offrande des sacrifices à Dieu. La veille de pessah, toutes les familles devaient venir à Jérusalem pour offrir le sacrifice pascal, les agneaux étant sacrifiés dans l'avant cour du temple. Durant son histoire longue de quatre siècles le temple fut réparé de nombreuses fois et des modifications furent apportées dans la construction et le mobilier. Après la destruction du premier temple, le second temple fut consacré à Jérusalem et reprit son statut central dans l'histoire du peuple. Les rabbins enseignaient que le premier temple fut détruit en raison des péchés d'immoralité, de l'idolâtrie, et des effusions de sang, tandis que le second temple tomba à cause de la haine répandue sans motivation parmi les juifs. La destruction du second temple influença pratiquement tous les aspects de la pensée et de la pratique religieuse : cela s'exprime d'une part par des cérémonies de deuil et d'autre part par un

espoir indomptable et l'attente de sa reconstruction.
Aujourd'hui il ne reste plus que le mur des lamentations,
vestige de ce Temple.

QU'EST-CE QUE L'ETOILE DE DAVID ?

En hébreu, cela signifie littéralement « le bouclier de David, Magen David ». Il s'agit d'un hexagone, en forme d'étoile à six branches, formé par la superposition de deux triangles équilatéraux. Sa première apparition en tant que symbole juif date du septième siècle avant l'ère chrétienne. Il s'agit d'une décoration qui ornait un sceau trouvé à Sidon. L'usage de cet hexagone devint assez courant durant la période du second temple. Dans la synagogue de capharnaüm au troisième siècle de l'ère chrétienne, l'étoile de David apparaît au côté d'un pentagramme et d'une svastika. Mais dans l'Antiquité, ce symbole n'avait rien de spécifiquement juif et on voit réapparaître ce symbole dans certaines synagogues allemandes du treizième et quatorzième siècle, ainsi que dans les manuscrits hébraïques. Ce n'est qu'au quatorzième siècle que la formule « bouclier de David » fut associée à l'étoile de David, surtout dans les ouvrages kabbalistiques (des ouvrages mystiques). Dans ces milieux mystiques, le « bouclier de David » ne tarda pas à être considéré comme « bouclier du fils de David », c'est-à-dire le Messie. Le Magen David fut adopté par le mouvement sioniste dès son premier congrès en 1897. La même année, il figura sur le premier numéro de Die Welt, le journal sioniste fondé par Theodor Herzl. Par la suite, ce motif fut choisi pour figurer sur le drapeau bleu et

blanc de l'état d'Israël et le symbole plus ancien et plus authentique de la Ménorah était réservé au blason de l'état. Les nazis utilisèrent l'étoile de David dans des écussons dont ils imposèrent le port aux juifs : ce fut la tristement célèbre étoile jaune qui accompagna au massacre les millions de victimes de la Shoah. En Israël une étoile de David de couleur rouge est l'équivalent de la Croix Rouge dans les pays occidentaux.

QUELLES SONT LES FETES DU JUDAISME ?

La fête d'Hanouka est une fête juive importante qui célèbre le miracle d'une fiole d'huile ayant brûlé durant huit jours lors de la reconquête du Temple de Jérusalem. Au II^e siècle avant Jésus Christ, la Terre Sainte était gouvernée par les Séleucides (Gréco-Syriens), qui voulurent forcer le peuple d'Israël à accepter la culture et les croyances grecques en remplacement de l'observance des commandements et de la foi en Dieu. Contre toute attente, un petit groupe de juifs fidèles, dirigés par Juda Maccabée, vainquit l'une des armées les plus puissantes de la terre, chassa les Grecs du pays, reprit le Saint-Temple à Jérusalem et le consacra de nouveau au service de Dieu. Lorsqu'ils voulurent allumer la Ménorah du Temple (le candélabre à sept branches), ils ne trouvèrent qu'une seule fiole d'huile d'olive qui avait échappé à la profanation par les Grecs. Miraculeusement, ils allumèrent la Ménorah et l'huile à peine suffisante pour un jour dura huit jours, jusqu'à ce qu'une nouvelle huile

puisse être préparée dans des conditions de pureté rituelle.

Soukkot est une fête juive durant laquelle on habite et reçoit ses amis dans une cabane construite selon des règles précises. Durant sept jours en Israël et huit jours pour les Juifs de la diaspora, la cabane servira d'habitation pour la famille, principalement pour consommer les repas, mais aussi parfois pour y dormir. La construction de la Soukka est une invitation à s'en remettre à la volonté divine. En effet, la fragilité de cette habitation symbolise la précarité de vie des Hébreux lors de leur sortie d'Égypte. Durant les quarante années passées dans le désert, les Hébreux libérés de l'esclavage s'en remettaient à la volonté de Dieu pour leur survie. C'est cette confiance qui est donc célébrée lors de la fête des cabanes. Soukkot est également une fête de la moisson, et il est habituel de décorer la Soukka avec des fruits.

La fête de Pessah, la Pâque juive, commémore la sortie d'Égypte du peuple hébreu et sa libération de l'esclavage vers le milieu du deuxième millénaire avant notre ère. Après quatre cents ans d'asservissement en Égypte, le peuple juif conduit par Moïse est enfin libéré. D'après l'Ancien Testament, dix plaies furent nécessaires pour convaincre le Pharaon de laisser partir les Juifs, parmi lesquelles la mort de tous les premiers-nés d'Égypte. Le mot "Pessa'h", qui signifie en hébreu "passer au-dessus" fait allusion à cette plaie, puisque la mort épargna les maisons juives et s'abattit uniquement sur les premiers-nés égyptiens. Pendant huit jours, les Juifs ne mangent

aucun aliment contenant du levain, d'où la consommation de galettes de pain azyme appelées matsot, et cela en mémoire de la fuite des Hébreux, qui, dans leur précipitation, emportèrent le pain avant qu'il ne soit levé.

La fête de Chavouot fut instaurée pour commémorer le don fait par Dieu à Moïse du Décalogue (les 10 commandements) et de la Torah. La veille de Chavouot, il est d'usage pour les Juifs de prendre un bain rituel afin de se purifier. La nuit de Chavouot se passe à étudier la Torah. Lors des repas festifs, on consomme des gâteaux à base de lait et de miel, et les appartements et synagogues sont fleuris. Si Chavouot est avant tout une fête du recueillement et de la prière, c'est aussi le moment où l'on présente les prémices de la récolte de froment.

Yom Kippour marque le paroxysme des dix jours de pénitence qui ont suivi la fête de Roch Hashana. Cette fête, appelée aussi le Grand Pardon, permet à l'être humain d'obtenir le pardon divin pour ses fautes et donc de s'en libérer pour bien commencer la nouvelle année. Pour obtenir le Pardon, trois démarches sont essentielles : la prière, le jeûne et l'aumône. La prière, tout d'abord, est l'occasion d'énumérer ses fautes et de s'en repentir. Le jeûne strict, ensuite, est pratiqué par les adultes durant toute cette journée jusqu'au coucher du soleil. Il est l'occasion de se concentrer sur la signification de ce jour. Enfin, l'aumône (Tsedaka), est un rite fondamental qui a lieu la veille de Yom Kippour. A cet effet, en Israël, des boîtes chargées de recevoir les aumônes, appelées troncs

de Tsedaka, sont accrochées aux troncs d'arbres ou présentées dans les magasins. C'est durant cette période que les Juifs font les dons aux pauvres les plus importants de l'année.

A la fin de cette journée, le son du Chofar (corne de bélier) retentit, afin d'annoncer la fin du jeûne.

La fête de Pourim est une fête juive qui commémore un événement historique bien connu grâce au *Livre d'Esther*. C'est l'histoire d'une victoire, obtenue grâce à l'appui d'Esther, épouse juive du roi perse Assuérus... A l'époque de la domination perse de la Judée, le roi Assuérus avait pour conseiller un homme dénommé Aman, qui détestait le peuple juif et avait résolu de faire exterminer tous les Juifs de Perse. Sa colère contre les Juifs venait, entre autres raisons, du refus d'un éminent Israélite, Mardochée, de s'incliner devant lui de façon idolâtre. Or une jeune et belle épouse d'Assuérus, Esther, était elle-même issue du peuple juif et parente de Mardochée, bien que s'étant beaucoup éloignée de ses origines. Mardochée alerta la jeune femme sur les dangers encourus par les Juifs, et lui rappela qu'elle-même ainsi que toute sa famille était concernée par la résolution du cruel Aman. Esther, effrayée, révéla à Assuérus son appartenance au peuple d'Israël et le conjura de faire annuler l'ordre de massacrer les Juifs de Perse. Le roi accorda aux Juifs le droit de s'armer pour se défendre, ce qu'ils firent avec succès. Depuis lors, la fête de Pourim célèbre cette victoire. Lors de la fête de Pourim, la lecture publique du livre d'Esther est un temps fort au cours

duquel les enfants se livrent joyeusement à un rituel destiné à les maintenir concentrés sur la lecture : à chaque fois que dans le texte revient le nom du méchant Aman, les enfants doivent crier, tambouriner, faire du bruit avec une crécelle !

La fête de Rosh Hashana, qui dure deux jours, est une fête solennelle car elle fournit l'occasion d'un bilan de l'année passée. C'est le moment idéal pour réfléchir à ses orientations de vie, tout en s'en remettant à l'autorité divine. En effet, Rosh Hashana est aussi le jour du jugement. Les actions de l'homme sont alors jugées, et tout ce qui lui arrivera dans la nouvelle année se décide à ce moment-là. De bonnes résolutions pour l'année à venir sont également prises. La prière du matin, durant ces deux jours, est marquée par le son du Shofar, une corne de bélier, qui retentit de nombreuses fois pour inciter au recueillement.

Tou Bichvat est une fête juive qui marque la fin de l'hiver. Elle a lieu le 15 du mois de Chevat, comme son nom l'indique : en effet, en hébreu, « Tou » désigne le chiffre quinze. On l'appelle aussi nouvel an des arbres, car c'est une fête qui célèbre le renouveau de la nature. Lors de Tou Bichvat, on se régale de fruits, parmi lesquels figurent généralement le raisin, la grenade, la figue, la dattes, l'olive, les fruits du caroubier et de l'amandier. Lors de cette fête, les juifs réunissent sur la table au moins quinze sortes différentes de fruits, les plus rares et les plus exotiques.

QUELLES SONT LES REGLES ALIMENTAIRES DU JUDAISME ?

L'ensemble des règles relatives à l'alimentation est la Casheroute. Le terme hébraïque « casher » signifie littéralement « apte ». Il en est venu à prendre le sens d'« acceptable », ou de « permis ». Les lois de la Casherout définissent les aliments aptes à être consommés par un juif. Les lois de la Casherout ont été ordonnées par Dieu au peuple juif dans le désert du Sinaï. Moïse les a enseignées au peuple et en inscrivit les bases dans le chapitre 11 du Lévitique et le chapitre 14 du Deutéronome. Les détails et particularités de ces lois ont été transmis oralement de génération en génération et finalement mis par écrit dans la Michna et le Talmud. À ces lois s'ajoutèrent diverses ordonnances édictées au fil des générations par les autorités rabbiniques comme « protections » des lois bibliques. Par exemple, un mammifère est casher s'il possède des sabots fendus et s'il est un ruminant. Il doit présenter ces *deux* signes. Par exemple : le bœuf, le mouton, la chèvre et le cerf sont cashers, alors que le porc, le lapin, l'écureuil, l'ours, le chien, le chat, le chameau et le cheval ne le sont pas. La Torah énumère Vingt et un espèces d'oiseaux non-cashers, pratiquement tous des prédateurs ou charognards. Parmi les oiseaux cashers se trouvent par exemple les variétés domestiques de poulets, canards, oies, dindes et pigeons. Une créature aquatique n'est casher que si elle a des écailles et des nageoires. Par exemple : le saumon, le thon, le brochet, la sole, la carpe,

le hareng sont cashers, alors que le poisson-chat, l'esturgeon, l'espadon, le homard, les crustacés, les coquillages et tous les mammifères marins ne le sont pas.

Les mammifères et la volaille cashers sont abattus selon un procédé spécial appelé Che'hita lors duquel la gorge de l'animal est tranchée rapidement, avec précision et sans douleur au moyen d'un couteau parfaitement aiguisé (appelé un 'halaf) par un Cho'het : un abatteur rituel hautement qualifié, craignant Dieu et scrupuleux dans l'accomplissement des Mitsvot. Un animal qui meurt ou qui est tué par un quelconque autre moyen n'est pas casher. La consommation du sang des mammifères comme de la volaille est explicitement défendue par la Torah. Dans les 72 heures qui suivent l'abattage, tout le sang est drainé de la viande à travers un processus de trempage et de salage appelé « cashérisation ». Le foie, qui contient une très grande quantité de sang, doit subir un processus de grillage particulier pour pouvoir être consommé. Un principe fondamental que cite le Talmud est : ce qui provient d'un animal casher est casher ; ce qui provient d'un animal non-casher n'est pas casher. Ainsi, le lait et les œufs ne sont cashers que dans la mesure où ils proviennent d'animaux cashers. De plus, les œufs doivent être soigneusement examinés pour s'assurer qu'ils ne présentent pas de taches de sang. Le miel n'est pas considéré comme étant un produit animal, de sorte que le miel est casher, bien que les abeilles ne le soient pas. La viande et le lait ne sont jamais combinés. Des ustensiles séparés sont employés pour chacun et un temps d'attente

est observé entre la consommation de l'un et de l'autre. Les aliments « Parevé » ne sont ni « viande », ni « lait ». Les œufs sont parevé, de même que tous les fruits, les légumes et les céréales. Les aliments parevé peuvent être mélangés et consommés aussi bien avec des aliments « viande » que des aliments « lait ». (Le poisson est parevé, mais n'est pas mangé avec de la viande du fait des risques pour la santé rapportés dans le Talmud.) Les fruits, les légumes et les céréales sont normalement toujours cashers, mais ils doivent être dépourvus d'insectes. Les produits du sol cultivés en Israël doivent obéir à certaines spécifications en matière de casherout. Les « dîmes » (impôts) doivent être prélevées pour qu'on puisse les consommer, les fruits des trois premières années après la plantation d'un arbre sont interdits et des lois particulières régissent la production de la Chemitah, l'année sabbatique. Dans une série d'ordonnances rabbiniques on interdit la consommation du vin, du pain et des aliments cuits d'un non-juif, même si ceux-ci ne contiennent pas d'ingrédients non-cashers.

Le vin ou le jus de raisin doivent impérativement être certifiés cashers. Parce que le vin était employé dans le service sacré du Saint Temple – et parce qu'il peut être profané par son usage dans des rites païens – la Torah exige que seul le vin produit par des Juifs religieux soit consommé. Même une petite trace d'une substance non-casher – aussi petite que 1/60^{ème} (1,66%) du volume du plat et, dans certains cas, encore moins que cela – rend une nourriture casher non-casher. De la même manière,

les ustensiles qui entrent en contact avec une nourriture chaude en absorbent le « goût » et le transmettent ensuite aux autres aliments.

Par exemple, un pain cuit sur une plaque métallique enduite avec une matière grasse contenant un petit pourcentage de lard, des jus de fruits pasteurisés dans les mêmes machines que du lait non-casher, ou un plat végétarien préparé dans la cuisine d'un restaurant avec des ustensiles employés pour un plat non-casher un peu plus tôt : tous ces aliments ne seront pas cashers si la proportion d'élément interdit dépasse le pourcentage autorisé.

C'est pour cette raison que des vaisselles séparées sont utilisées pour la viande et le lait et qu'une certification casher fiable est nécessaire pour les aliments manufacturés ou préparés en dehors de chez soi.

Même le plus infime résidu ou « goût » d'une substance non-casher rendra un aliment non casher. C'est pourquoi il n'est pas suffisant d'acheter de la nourriture casher. La cuisine, elle aussi, doit être « casher », c'est-à-dire que tous les ustensiles de cuisson et les surfaces de préparation sont utilisés exclusivement pour des aliments cashers et que des réchauds, casseroles, couverts, plats, nappes et plans de travail différents sont employés pour le lait et la viande.

Y-A-T-IL UN PARADIS ET UN ENFER DANS LE JUDAISME ?

Le verset 8 chapitre 25 de la Genèse parle de la mort de Abraham et dit : « *Abraham défaillit et mourut dans une heureuse vieillesse, âgé et satisfait ; et il rejoignit ses pères* ». On ne peut pas dire qu'il a rejoint ses pères au physiquement, qu'on l'a enterré avec ses pères, car ses pères ont été inhumés à Haran ou à Our Kasdim, soit à des milliers de kilomètres.

Même chose à propos du verset relatant la mort de Jacob, chapitre 49 verset 33 : « *Jacob ayant dicté à ses fils ses volontés dernières, ramena ses pieds dans sa couche, il expira et rejoignit ses pères* » or Jacob est mort en Égypte alors que ses pères étaient enterrés à Hébron.

La Torah ne décrit pas un enfer ou un paradis comme le fait par exemple le Coran. Cependant, dans les 13 points de foi de Maimonide, il est dit qu'il y a un mérite pour les justes et un châtement pour les mécréants. D'après les paroles du prophète (Malakhi 3-19), il est clair que la punition des méchants est le Guéhinom (enfer), et d'ailleurs, les Sages juifs enseignent que cet enfer peut durer 12 mois maximum (Edouyot 2-10). Celui qui n'aime pas Dieu et qui Le rejette est lui aussi catalogué comme méchant. Néanmoins, Maimonide dans son commentaire sur la Michna (Sanhédrin 10-1), il n'est expliqué nulle part dans le Talmud la description précise de cet enfer. Cependant, on a l'habitude d'entendre que le Guéhinom est comme le feu. La Guémara dit même que le feu sur terre est un soixantième du feu du Guéhinom

(Brakhot 56).

Maïmonide tranche clairement qu'un non-juif qui respecte les sept lois Noahides a part au monde futur. (Sanhédrin 91b)

QU'EST-CE QUE LES SEPT LOIS NOAHIDES ?

Ce sont sept principes clés de la moralité imposés à Noé. Ces lois noahides ont précédé la Torah et la Halakha système légal imposé au peuple hébreu. Selon Maïmonide, l'acceptation des sept préceptes universels, signifie que toute personne non-juive qui les respecte est comptée parmi « les pieux des nations du monde » qui auront une place dans le monde à venir ». On lit dans le Sanhedrin (un chapitre du Talmud 13,2)

1. L'interdiction de l'idolâtrie

Tout individu se doit de croire en un unique Créateur de l'univers, qui créa le monde et les humains, qui connaît les actes et les pensées des créatures, et qui juge les humains en fonction de leurs actes. C'est le Dieu unique et c'est Lui qu'il convient de servir et Lui qu'il convient de prier. L'implication concrète de cette injonction est l'interdiction formelle de se livrer au culte d'une quelconque divinité, de quelque nature qu'elle soit.

2. L'interdiction de blasphémer

Les humains ont le devoir de révéler le Créateur qui leur a donné la vie ainsi que le monde au sein duquel ils peuvent s'épanouir. Cela implique l'interdiction de prononcer tout

blasphème à son propos ainsi que toute désignation de Lui à caractère injurieux.

3. L'Interdiction de tuer et de se tuer

Les humains ont été faits à l'image de leur Créateur. Leur vie est un don et nul n'a le droit de la retirer. Il convient de s'attacher à la perpétuation de l'espèce humaine que Dieu a investi des moyens d'habiter la terre et de l'aménager. Cela implique concrètement l'interdiction formelle de tuer qui que ce soit, y compris l'embryon dans le ventre de sa mère. Le meurtre d'une seule personne équivaut au meurtre de l'humanité entière et constitue une atteinte au Créateur, à l'image de qui les humains ont été faits.

4. L'Interdiction du vol

A chacun sont accordés par Dieu certains biens et certaines richesses et nul n'a le droit de l'en déposséder. L'implication concrète de ce principe est l'interdiction formelle du vol de quelque manière qu'il s'exerce et de toute forme d'appropriation du bien d'autrui, qu'elle s'effectue par la ruse ou par la force ou de quelque façon illégale. Cette interdiction recouvre le refus d'un dû ou d'un salaire et l'enlèvement d'une personne humaine quel que soit son âge. Le respect de la propriété d'autrui inspire aux humains des actes de charité et de bonté ainsi que le désir de venir en aide à leurs semblables.

5. L'Interdiction des unions immorales

Le Créateur façonna initialement l'homme et la femme en

une seule entité pour en épanouir par la suite deux existences complémentaires destinées à atteindre conjointement leur plénitude. La vie maritale et les règles qui la régissent constituent le fondement de la perpétuation de l'espèce humaine ainsi que de l'intégrité familiale et sociale. Cette intégrité se caractérise également par le maintien de valeurs de décence et de pudeur au sein de la vie au foyer. L'implication concrète de ce principe est l'interdiction de toute union incestueuse : l'interdiction de toute intimité entre membres de parenté filiale immédiate, l'interdiction de l'union d'une femme mariée avec tout individu étranger, l'interdiction des rapports entre personnes du même sexe ainsi qu'avec des animaux.

6. L'Interdiction de consommer d'un animal vivant

Le devoir est de respecter toutes les créatures vivantes dont Dieu a peuplé le monde. Contrairement au cas du monde végétal, lequel est en perpétuel renouvellement l'atteinte à la vie animale est irréversible. Tout en n'interdisant pas de consommer de la viande animale, la Torah fixe des limites précises quant à l'usage que l'homme peut faire des animaux afin de pourvoir à ses besoins. L'implication concrète de cette règle est l'interdiction de la consommation d'un animal (ou de l'amputation de l'un de ses membres) lorsqu'il est encore en vie. Cette interdiction invite à ne pas demeurer indifférent à la souffrance des animaux.

7. L'Obligation d'instituer des tribunaux

Afin que tous les principes exprimés ici puissent prévaloir, il convient que les différentes structures humaines de la société se dotent de tribunaux dont les juges sont investis du devoir de faire respecter ces principes. Ces juges sont fondés à punir ceux qui contreviennent à ces devoirs. Il convient ainsi de ne pas permettre que ne soient pas respectés les principes des « Sept Lois Noahides ».

QU'EST-CE QUE LE CHABBAT ?

Selon le Talmud, le Chabbat est égal en importance à tous les autres commandements réunis. Dans le livre de la Genèse on lit que Dieu créa le monde en six jours et se reposa le septième jour. C'est après la sortie d'Égypte que Dieu enseigna le Chabbat : travailler pendant six jours et se reposer le septième. Ainsi, le Chabbat commémore à la fois la création du monde et l'intervention de Dieu dans les affaires du monde quand Il fit sortir Sa nation de l'esclavage.

Tout au long des quarante années d'errance dans le désert, une manne nourrissante descendait chaque jour du ciel, excepté le Chabbat. Mais personne n'avait faim : des rations supplémentaires tombaient le vendredi, de sorte que chacun avait amplement de quoi se nourrir le saint jour.

La Torah s'étend peu sur l'observance de ce jour, nous disant seulement qu'aucun travail ne doit être fait et qu'aucun feu ne doit être allumé. Mais la tradition

rabbinique couplée à une étude attentive des textes de la Torah fournit une mine d'informations, dont une grande partie se trouve dans le traité talmudique nommé à juste titre « Chabbat ». Les sages du Talmud énumèrent trente-neuf actes créatifs interdits que nous ne faisons pas le Chabbat. Le premier groupe de onze actes est lié au processus de fabrication du pain, depuis le labour, le semis et la récolte jusqu'au pétrissage et la cuisson. Le deuxième groupe comprend treize étapes nécessaires pour créer des vêtements, allant de couper à déchirer. En troisième viennent les neuf étapes des arts scripturaires (sur du parchemin), allant de la capture d'animaux à l'écriture et l'effacement.

Le dernier groupe d'actes comprend la construction et la destruction, le brûlage et l'extinction, la finition d'un objet et le transport d'objets dans le domaine public.

Mais chacun de ces trente-neuf actes (ou *mélakhot* en hébreu) a beaucoup de sous-catégories et d'interprétations. Par exemple, pendant Chabbat, les juifs ne peuvent pas conduire, allumer ou éteindre les lumières ou faire fonctionner des appareils électriques (y compris les téléphones), cuire des aliments ... Le repas doit être préparé avant Chabbat parce que ce n'est pas un jour de jeûne cependant.

LES JUIFS PRATIQUENT-ILS L'AUMÔNE ?

La Tsédaka – terme souvent traduit par « charité, aumône » – est un élément essentiel de la vie juive.

La Tsédaka est l'un des piliers sur lesquels repose le monde. Cette Mitsva a la force de pardonner les fautes et de repousser tous les mauvais décrets. C'est la seule Mitsva que le juif peut accomplir en demandant à Dieu qu'Il lui accorde une requête en échange.

Le livre Taharat hakodech cite quelques vingt-neuf vertus de cette Mitsva :

1. Elle accélère la Rédemption,
2. Elle est plus grande que les sacrifices,
3. Elle apporte des nouvelles forces pour le Service Divin,
4. Elle sauve du jugement de l'enfer
5. Elle protège de plusieurs autres souffrances dans le monde futur,
6. Elle procure la vie, la richesse et les honneurs,
7. Elle apporte six bénédictions (et onze bénédictions à celui qui reconforte le pauvre),
8. Celui qui cherche toujours à donner de la Tsédaka aura toujours le mérite de continuer à en faire,
9. Celui qui donne de la Tsédaka à un érudit mérite d'avoir

une part dans sa Torah !

10. Elle est plus importante que d'accueillir la splendeur divine !

11. Elle est plus importante que la construction du Temple,

12. Elle fait des miracles,

13. Elle annule les mauvais décrets,

14. Elle permet les réparations spirituelles que l'homme doit effectuer,

15. Elle sauve de la mort et allonge la vie,

16. Elle apporte l'abondance dans le monde,

17. L'impact de la Tsédaka ne disparaît jamais,

18. Celui qui incite les autres à donner reçoit le même mérite que chacun d'entre eux et il est appelé Tsadik !

19. Cette Mitsva accompagne l'âme après le décès,

20. La Tsédaka protège la descendance,

21. Le Tout-Puissant exauce la volonté de ceux qui donnent la Tsédaka,

22. On est récompensé de cette Mitsva dans ce monde-ci, sans pour autant puiser dans la récompense qui nous est réservée dans le monde futur,

23. De la même manière que l'on accueille les pauvres et les invités, dans la joie, on sera joyeusement accueilli dans

le monde futur,

24. Le monde tient sur la Tsédaka,

25. Cette Mitsva donne aussi droit au monde futur,

26. Elle répare l'âme,

27. Elle conduit l'homme sur le droit chemin,

28. Elle repousse les accusateurs, et la prière du donateurst acceptée,

29. Elle donne le mérite d'avoir des enfants justes, érudits et riches, ...

De plus les juifs ont le Ma'asser (impôt annuel) dans lequel ils donnent un dixième de leurs revenus. Les revenus vont au père et la mère, au Rav et sa famille, à ses propres enfants [mariés ou résidant ailleurs], aux petits-enfants, aux grands-parents, au beau-père et à la belle-mère, aux frères et sœurs, aux autres membres de la famille : oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines, aux voisins, aux pauvres de sa ville (d'après certains décisionnaires, les pauvres d'Israël passent avant les pauvres de sa ville).

QUI SONT LES JUIFS ORTHODOXES ?

Les juifs orthodoxes considèrent comme centrale la fidélité à une chaîne de transmission de la halakha (la loi juive) depuis l'époque de Moïse jusqu'à aujourd'hui en passant par les rédacteurs du Talmud et les commentateurs ultérieurs. Est juif orthodoxe celui qui

reconnaît devoir se conduire selon la Halakha (corpus de règles établies par la tradition orale, depuis le Talmud jusqu'à aujourd'hui).

Pour les orthodoxes, la règle de vie doit être la volonté révélée par Dieu au Sinaï et non la législation en vigueur à telle ou telle époque particulière : la pratique juive n'est pas affaire d'interprétation et de consensus, et il faut se référer à la halakha comme à la norme divine.

On distingue les orthodoxes (pratique religieuse stricte, mais immersion dans le monde moderne) des ultra-orthodoxes, appelés Haredim. Le terme Haredi signifie " Craignant Dieu " et les Haredim se définissent comme " ceux qui tremblent devant Dieu ". Les Haredim sont divisés en sous-groupes ou tendances religieuses diverses parmi lesquelles on trouve notamment les Hassidim ou les Mitnagdim.

Le mode de vie des Haredim se caractérise par une pratique religieuse stricte, un large refus de la modernité, une volonté de séparatisme social fort (vêtements, quartiers et institutions religieuses spécifiques). Les Haredim observent deux principes fondamentaux de la Thora : « Ce que dit la Thora » ou Daat Thora et « La foi dans les sages » ou Emounat hahamim. Ces principes absolus ont plusieurs conséquences : la Thora doit être la source de toute législation et le refus de l'État juif d'accepter ce principe lui retire toute légitimité. Seul le Messie est en droit de recréer le " royaume d'Israël " et

toute tentative indépendante reste une offense contre Dieu. La démocratie est un principe de fonctionnement qui met l'avis de la majorité au-dessus de Dieu. Si la démocratie chez les non-juifs ne gêne pas les Haredim, elle est, dans le judaïsme, une remise en cause manifeste des principes Daat Thora et de Emounat hahamim. Chaque Haredim doit se donner un rabbin, qui guidera sa vie, dans les moindres détails.

Les Haredim sont traversés par de nombreux clivages : le hassidisme (de l'hébreu hasid, "homme pieux") est un mouvement fondé par le Rav Israël ben Eliezer (1700-1760), plus connu sous le nom de Baal Shem Tov. Le hassidisme se divise lui-même en de nombreux sous-ensembles, dont le mouvement loubavitch, par exemple. Ces groupes religieux sont fondés sur la philosophie d'un rabbin charismatique historique et s'organisent autour de l'autorité spirituelle d'un chef rabbin, appelé Rebbe.

Les Mitnagdim (« opposants ») sont rassemblés sous l'autorité de Elyhaou Hoffman, connu sous le nom du Gaon de Vilna (1720 – 1797). Leur leader spirituel est le Rav Shach. Ils sont aussi appelés « Litvaniens » car leurs plus grandes yeshivot avant la Seconde Guerre mondiale se trouvaient dans cette région. Contrairement aux Hassidim qui mettent l'accent sur la célébration de Dieu par la danse et la joie, les Mitnagdim centrent leur vie exclusivement sur la rigueur de l'étude. Le pouvoir religieux s'organise autour des dirigeants des plus grandes yeshivot au sein desquelles on devient leader par son mérite personnel et non par héritage.

CHAPITRE 2 : QUESTIONS/REPONSES SUR LE CHRISTIANISME

D'OU VIENT LE TERME CHRISTIANISME ?

En français, le mot « chrétien » est directement issu du latin *christianus* qui vient lui-même du grec *christianos*, un mot à son tour dérivé de *christos*, « Christ ». Ce terme *christos* renvoie à l'onction* que reçoit un personnage important comme symbole de l'autorité qui lui est conférée. Dans ce sens, le mot *christos* est la traduction grecque de l'hébreu *MaShiaH* qui a donné le mot "messie" et signifiant "celui qui est oint" ou "qui a reçu une onction".

Le mot « chrétien » n'est finalement présent que 3 fois en tout dans le Nouveau Testament :

- deux fois dans le livre des Actes (qui date des années 80/85ap. JC) ;
- et une fois dans la première épître de Pierre (qui est aussi datable entre 70 et 90 ap. JC).

QUEL EST LE CONTEXTE CHRETIEN ?

Au cours des deux cent quatre-vingts premières années de l'histoire chrétienne, le christianisme était interdit par l'empire romain, et les chrétiens étaient terriblement persécutés.

Cette situation a changé après la “conversion” de l’Empereur romain Constantin*. Celui-ci a “légalisé” le christianisme à l’Edit de Milan en 313 de notre ère. Plus tard, en 325, Constantin a convoqué le Concile de Nicée⁷, dans une tentative d’unification du christianisme.

QUI A ECRIT LA BIBLE ?

Une quarantaine d’hommes ont participé à la rédaction de la Bible sur une période de 1 600 ans ; certains d’entre eux en ont rédigé plus d’une partie. La Bible est une bibliothèque miniature qui compte soixante-six livres. Les trente-neuf premiers forment les Écritures hébraïques (connues sous le nom d’Ancien Testament), et les vingt-sept derniers les Écritures grecques chrétiennes (appelées aussi Nouveau Testament). La Bible a donc été écrite par plusieurs écrivains sur une période approximative de 1500 av. à 100 après JC. Ecrite par des humains, elle est selon les chrétiens « inspirée de Dieu », c'est-à-dire que l'esprit de Dieu a inspiré les rédacteurs de la Bible à transmettre un message exact et vrai - les paroles mêmes de Dieu lui-même. Les enseignements du Christ sont d’abord transmis par voie orale. Aux premiers écrits chrétiens, notamment les lettres adressées par Paul aux communautés qu’il a fondées, vont succéder les Évangiles de Matthieu, Marc, Luc et Jean. Là encore, devant la

multiplication de ces écrits, il fallut légiférer pour authentifier ceux qui étaient fidèles à l'enseignement du Christ. Après de nombreuses confrontations, un corpus fut rassemblé sous le nom de « Nouveau Testament », en même temps que les écrits juifs (la Torah) étaient rebaptisés « Ancien Testament ».

QUI SONT LES APOTRES ?

Les douze apôtres s'appellent Simon, nommé Pierre et André son frère ; Jacques et Jean son frère fils de Zébédée ; Philippe et Barthélemy ; Thomas et Matthieu le publicain ; Jacques, fils d'Alphée, et Jude appelé aussi Thaddée ; Simon le Zélote et Judas l'Ischariote. Dans l'Ancien Testament, douze est un chiffre symbolique.

Cela rappelle les douze tribus d'Israël (qui pour certaines avaient déjà disparu à l'époque de Jésus, comme la tribu de Dan). Jésus reprend ce symbole pour montrer qu'il veut rassembler tout son peuple à sa suite. Les apôtres ont bien compris cette symbolique : en effet, après la mort de Judas, il décide de choisir un nouvel apôtre pour reformer ce nombre de douze parmi ceux qui ont suivi Jésus depuis son baptême jusqu'au jour de sa mort.

On ne sait pas grand-chose d'eux, on connaît leurs prénoms, pour certains le nom de leurs pères et pour d'autre le courant du judaïsme qu'ils suivaient. Par la suite,

les douze ne seront plus « renouvelés » à la mort de chaque apôtre, les évêques seront les successeurs avec l'extension de la foi chrétienne dans d'autres régions (l'épître de Paul à Tite chapitre 1 verset 6 parle déjà des évêques). D'ailleurs, on parle beaucoup des Douze (les apôtres) dans les Evangiles, mais par la suite, ils vont très vite disparaître pour laisser place à d'autres compagnons (comme Paul).

QUI EST JOSEPH ?

Dans le Nouveau Testament, Marie est fiancée à un charpentier de Nazareth, du nom de Joseph. Et elle sait que selon la Loi que Dieu a donnée à Israël, une femme qui est fiancée à un homme mais qui a des relations sexuelles avec un autre homme doit être lapidée (Deutéronome 22,23-24). Par conséquent, même si elle n'a rien commis d'immoral, elle se demande sans doute comment elle va expliquer sa grossesse à Joseph et ce qui va se passer.

Joseph sait que Marie est une femme honnête qui jouit d'une bonne réputation. Et il l'aime tendrement. Mais malgré ce qu'elle affirme, il ne voit pas comment elle peut être enceinte sans avoir eu de relations sexuelles avec un autre homme. Comme il ne veut pas qu'elle soit lapidée ou déshonorée publiquement, il décide de divorcer en secret. À cette époque, les personnes fiancées étant considérées comme mariées, il fallait divorcer pour

rompre des fiançailles.

Plus tard, toujours préoccupé par cette situation, Joseph va se coucher. Un ange lui apparaît alors dans un rêve et lui dit : *Ne crains pas de prendre ta femme, Marie, chez toi, car ce qui a été conçu en elle l'a été par l'action de l'esprit saint. Elle donnera naissance à un fils, et tu devras l'appeler Jésus, car il sauvera son peuple de ses péchés* » (Matthieu 1,20-21).

Quand Joseph se réveille, il est soulagé que les choses soient maintenant plus claires. Il fait sans tarder ce que l'ange lui a dit : il prend Marie chez lui. Cet acte public fait office de cérémonie de mariage, car il indique à tous que Joseph et Marie sont à présent mariés.

« Avant qu'ils eussent mené vie commune, Marie se trouva enceinte par le fait de l'Esprit Saint. Joseph, son mari, qui était un homme juste et ne voulait pas la dénoncer publiquement, résolut de la répudier sans bruit » (Matthieu 1,18-19). Matthieu, poursuivant son récit, raconte qu'un ange apparaît en songe à Joseph pour lui demander d'accueillir, à travers sa future paternité, le dessein de Dieu ; l'ange révèle aussi à Joseph le nom qu'il devra donner à celui qui deviendra son fils : Jésus, c'est-à-dire «Yahvé sauve». Au long des deux premiers chapitres, Matthieu continue à évoquer le rôle déterminant de Joseph dans l'enfance de Jésus, depuis sa naissance à Bethléem (la cité de David, dont Joseph est lui-même issu)

jusqu'à l'installation de la famille à Nazareth, en passant par la fuite en Égypte (Matthieu 1 et 2).

Joseph est nommé quatorze fois dans les évangiles. Il est évoqué à plusieurs reprises comme étant le père légal de Jésus : « *C'est Jésus, le fils de Joseph de Nazareth* » (Jean 1,45 ; Jean 6,42 ; Luc 2,48 ; Marc 6,3). Luc et Matthieu soulignent aussi que Jésus, par cette généalogie terrestre, est issu de la haute lignée du roi David (Matthieu 1, 1-17 ; Luc 3, 23-38).

Ces indications mentionnées sur Joseph précédemment ont été « complétées » dans la mémoire chrétienne par de nombreux récits dits « apocryphes » (c'est-à-dire non authentifiés par l'Église, en raison de l'obscurité de leur provenance ; ces textes doivent donc être accueillis avec prudence. D'après le Protévangile de Jacques (IIe siècle) et l'évangile du Pseudo-Matthieu (VIe siècle) par exemple, Joseph aurait été un homme déjà âgé au moment d'épouser Marie. Veuf, il aurait eu lui-même des enfants, et même des petits-enfants, déjà plus âgés que sa fiancée. C'est cette progéniture d'un premier mariage de Joseph que les évangiles canoniques (c'est-à-dire reconnus par l'Église) nommeraient « les frères de Jésus », des demi-frères, en fait. Cette hypothèse a influencé certains penseurs chrétiens des premiers siècles, ce qui souligne l'importance qu'attachait l'Église ancienne à la virginité perpétuelle de Marie.

LA TRINITE EST-ELLE BIBLIQUE ?

La plupart des Églises chrétiennes enseignent que Dieu est une trinité. Souvent, elles mettent en avant le passage de l’Evangile de Jean 14,1-21 où avant son arrestation, il dit cela :

« À l’heure où Jésus passait de ce monde à son Père, il disait à ses disciples : « Ne soyez donc pas bouleversés : vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Dans la maison de mon Père, beaucoup peuvent trouver leur demeure ; sinon, est-ce que je vous aurais dit : Je pars vous préparer une place ? Quand je serai allé vous la préparer, je reviendrai vous prendre avec moi ; et là où je suis, vous y serez aussi. Pour aller où je m’en vais, vous savez le chemin. » Thomas lui dit : « Seigneur, nous ne savons même pas où tu vas ; comment pourrions-nous savoir le chemin ? » Jésus lui répond : « Moi, je suis le Chemin, la Vérité et la Vie ; personne ne va vers le Père sans passer par moi. Puisque vous me connaissez, vous connaîtrez aussi mon Père. Dès maintenant vous le connaissez, et vous l’avez vu. » Philippe lui dit : « Seigneur, montre-nous le Père ; cela nous suffit. » Jésus lui répond : « Il y a si longtemps que je suis avec vous, et tu ne me connais pas, Philippe ! Celui qui m’a vu a vu le Père. Comment peux-tu dire : « Montre-nous le Père » ? Tu ne crois donc pas que je suis dans le Père et que le Père est en moi ! Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même ; mais c’est le Père qui demeure en moi, et qui accomplit ses propres œuvres. Croyez ce que je vous

dis : je suis dans le Père, et le Père est en moi ; si vous ne croyez pas ma parole, croyez au moins à cause des oeuvres. Amen, amen, je vous le dis : celui qui croit en moi accomplira les mêmes oeuvres que moi. Il en accomplira même de plus grandes, puisque je pars vers le Père. Tout ce que vous demanderez en invoquant mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous me demandez quelque chose en invoquant mon nom, moi, je le ferai. Si vous m'aimez, vous resterez fidèles à mes commandements. Moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre Défenseur qui sera pour toujours avec vous : c'est l'Esprit de vérité. Le monde est incapable de le recevoir, parce qu'il ne le voit pas et ne le connaît pas ; mais vous, vous le connaissez, parce qu'il demeure auprès de vous, et qu'il est en vous. Je ne vous laisserai pas orphelins, je reviens vers vous. D'ici peu de temps, le monde ne me verra plus, mais vous, vous me verrez vivant, et vous vivrez aussi. En ce jour-là, vous reconnaîtrez que je suis en mon Père, que vous êtes en moi, et moi en vous. Celui qui a reçu mes Commandements et y reste fidèle, c'est celui-là qui m'aime ; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; moi aussi je l'aimerai, et je me manifesterai à lui. »

Le mot « trinité » n'apparaît pas dans le Nouveau Testament [...]. Ce dogme a pris forme sur plusieurs siècles et à travers maintes controverses.

On retrouve ailleurs des versets déclarant l'unicité divine :

« Ceci signifie la vie éternelle : qu'ils apprennent à te connaître, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus Christ » (Jean 17,3) ou *« Dieu n'est qu'un seul »* (Galates 3,20) ou encore *« Pour nous en tout cas, il n'y a qu'un seul Dieu, le Père »* (1 Corinthiens 8,6).

La Bible a été achevée au premier siècle de notre ère et les enseignements qui ont donné naissance à la Trinité ont commencé à être officiellement énoncés en 325 lors d'un concile tenu à Nicée en Asie Mineure. Le credo généralement associé au concile de Nicée a établi la première définition officielle de l'« orthodoxie chrétienne », notamment la définition de Dieu et de Christ. Quand Constantin est devenu l'unique dirigeant de l'Empire romain, les membres de la chrétienté avaient des opinions divergentes sur la relation existant entre Dieu et Christ. Jésus était-il Dieu ? Ou avait-il été créé par Dieu ? Pour régler la question, Constantin a convoqué à Nicée les responsables de l'Église. Il a alors demandé aux évêques présents de se mettre d'accord, mais ils n'y sont pas parvenus. Constantin a donc proposé au concile d'adopter une théorie, pour le moins obscure, selon laquelle Jésus était « de même nature » (*homoousios*) que le Père. Cette expression non biblique, empruntée à la philosophie grecque, a jeté les bases du dogme de la Trinité tel qu'il serait plus tard formulé dans les credos de l'Église.

QU'EST-CE QU'UN CONCILE ?

Un concile, ou synode, est une assemblée d'évêques de l'Église catholique ou orthodoxe. Ils se réunissent pour prendre ensemble des décisions au sujet de la doctrine religieuse.

De Nicée en 325 à celui de Vatican II (1962-1965), on compte vingt et un conciles qui ont constitué progressivement le corpus doctrinal du christianisme catholique et orthodoxe.

325 : premier concile de Nicée

C'est l'empereur Constantin Ier qui est à l'initiative de cette assemblée à Nicée (aujourd'hui Iznik, en Turquie). Le principal objectif de ce concile est de permettre la première définition d'un dogme : celui de la divinité de Jésus-Christ. Il s'agit ainsi de mettre fin aux querelles qui agitent l'Église concernant la nature humaine et divine du Christ et de sa relation avec le Père. Autre thème important abordé lors de ce concile : la question de la date de Pâques qui, depuis second siècle divisait l'Orient et l'Occident. Le concile de Nicée décrète que « tous les chrétiens suivront l'usage commun déjà observé par les Romains et les Alexandrins. » Parmi les décisions adoptées par les participants : le concile a donné lieu au Credo de Nicée, une confession de foi qui impose la consubstantialité du Fils avec le Père, c'est-à-dire que le Fils est de la même nature divine que le Père.

381 : premier concile de Constantinople

Pour réaffirmer le concept de la Trinité, (le Père, le Fils et le Saint-Esprit), un concile est convoqué de mai à juillet 381. Cent-cinquante évêques catholiques et 36 évêques hérétiques* (macédoniens, notamment, c'est-à-dire, partisans de Macedonius, évêque de Constantinople qui niait l'égle divinité de l'Esprit) participent à cette assemblée. À l'issue de ce concile est proclamée la divinité de l'Esprit-Saint (il est comme étant consubstantiel au Père et au Fils, c'est à dire de la même nature que le Père et le Fils). La définition du dogme de Dieu en trois personnes, ou Trinité, est achevée. Encore une fois, l'objectif est d'en terminer avec les divergences dans l'Église à ce sujet.

431 : concile d'Éphèse

Convoqué par les empereurs d'Orient et d'Occident, ce concile veut parler du culte marial, à savoir le culte de Marie. Il consacre, en effet, la Vierge Marie comme « mère de Dieu ». Il rappelle aussi l'union indivisible de la nature divine et de la nature humaine du Christ en une seule personne.

451 : concile de Chalcédoine

Le concile est convoqué pour apaiser les querelles doctrinales qui agitent encore l'Église concernant la nature du Christ. Le monophysisme est condamné. Il s'agit d'une doctrine selon laquelle Jésus-Christ n'aurait qu'une

nature divine et n'aurait pas de nature humaine. C'est l'occasion, par ailleurs, de se pencher sur des questions disciplinaires, en fixant notamment l'obligation du célibat pour les religieuses et les moines de manière impérative.

553 : concile de Constantinople II

Les querelles doctrinales se poursuivent au sein de l'Église. Les hérésies se multiplient. L'assemblée condamne notamment les Trois Chapitres, c'est le nom donné à un ensemble de propositions attribuées à trois théologiens grecs du Ve siècle, se réclamant du nestorianisme (du patriarche de Constantinople Nestorien), une doctrine qui affirme que deux personnes, l'une divine, l'autre humaine, coexistent en Jésus-Christ.

680-681 : concile de Constantinople III

Le concile fait suite à un bouleversement géopolitique dans l'Empire byzantin avec l'avancée de l'islam. Cinq patriarchats (territoire soumis à la juridiction d'un patriarche) chrétiens tombèrent entre les mains des musulmans, dont celui de Jérusalem en 638, et d'Alexandrie en 642. L'heure est donc à l'unité. C'est pourquoi les cent-soixante-quatorze évêques présents veulent rétablir la paix doctrinale, notamment sur la nature du Christ, pleinement homme et pleinement Dieu à la fois, contrairement à la doctrine du monothélisme.

787 : concile de Nicée II

Durant ce concile sont abordées des questions à la fois doctrinales et disciplinaires. Parmi les décisions les plus intéressantes, sont confirmées la légitimité et l'efficacité spirituelle de la représentation du Christ, de la Vierge et des saints. Par ailleurs, il est rappelé la modestie requise des clercs* dans leurs habits, l'interdiction des monastères doubles (mixtes), c'est-à-dire des monastères qui accueillent à la fois des hommes et des femmes.

869-870 : concile de Constantinople IV

Il s'agit du dernier concile qui se soit déroulé en Orient. L'un des objectifs de cette assemblée est de mettre fin à un schisme (une séparation), celui du patriarche* de Constantinople, Photius, qui avait rompu avec le pape. Ce concile n'a pas été reconnu par l'Église byzantine et donc par les orthodoxes.

1123 : premier concile du Latran

Cette assemblée fait suite à l'une des plus graves crises de l'Église, à savoir le schisme (la séparation) entre l'Orient et l'Occident en 1054. Depuis cette date, la séparation entre catholiques et orthodoxes perdure, malgré les multiples tentatives de réconciliation. Les neuf cent quatre-vingt-dix-sept évêques et abbés présents au concile du Latran ont pour mission de combattre les erreurs doctrinales. C'est pourquoi parmi les vingt-deux canons disciplinaires*, il est rappelé le célibat ecclésiastique*. Le pouvoir des évêques sur les autres clercs et religieux est

renforcé.

1139 : concile du Latran II

La réforme de l'Église se poursuit à travers plusieurs décrets disciplinaires sur la chasteté, le célibat, la sobriété dans les vêtements des clercs... Ce concile se penche sur l'organisation ecclésiastique des principautés établies en Terre sainte. Ils confirment l'indulgence de la croisade, « la rémission des péchés de ceux qui partent pour Jérusalem afin d'aider efficacement à la défense du peuple chrétien et à vaincre la tyrannie des infidèles. »

1179 : concile du Latran III

Les conciliaires se penchent sur une nouvelle règle pour l'élection pontificale (l'élection d'un Pape). Des mesures disciplinaires sont également décidées, comme l'âge minimum de trente ans pour être nommé évêque et vingt-cinq ans pour être ordonné prêtre. De nouvelles décisions sont prises pour limiter les abus qui entachent les nominations aux bénéfices ecclésiastiques.

1215 : concile du Latran IV

Ce concile marque l'apogée de la chrétienté médiévale. Pour la première fois, des pays d'Europe de l'Est (la Bohême, la Hongrie, la Pologne, l'Estonie), christianisés lors des siècles précédents, sont représentés par des évêques. L'Orient chrétien est, quant à lui, représenté par le patriarche latin de Jérusalem et le patriarche des maronites. L'accent est mis sur l'affirmation de l'unité

autour d'une profession de foi sur la Trinité, l'Incarnation, la définition de l'Eucharistie et l'Église.

1245 : premier concile de Lyon

En convoquant ce concile, Innocent IV a un triple objectif : réconcilier « les Grecs » (c'est ainsi qu'à l'époque on nomme les orthodoxes) avec l'Église catholique ; relancer une croisade pour délivrer la Terre sainte ; poursuivre la réforme de l'Église.

1274 : concile de Lyon II

Sous l'égide de Grégoire X, le concile tente de mettre fin au schisme entre Rome et Constantinople. Sans succès...

1311-1312 : concile de Vienne

C'est sous la pression de Philippe le Bel, le roi de France, que l'assemblée est convoquée. Le monarque impose que soit examinée la question de l'ordre des Templiers et appelle à sa suppression.

1414-1418 : concile de Constance

Le concile marque la fin du grand schisme d'Occident, qui aura duré près de quarante ans : en 1378, quelques mois après l'élection pontificale, des cardinaux sont divisés.

Deux papes se disputaient la direction de l'Église, l'un à Rome, l'autre à Avignon.

1431-1145 : concile de Bâle, Ferrare, Florence

L'ordre du jour est la réconciliation des orthodoxes et des catholiques. En vain...

1512-1517 : concile du Latran V

Le concile reconnaît l'imprimerie comme don de Dieu. Cette invention « très profitable » est considérée comme condamnable si on l'emploie « d'une manière perverse pour répandre partout des écrits pernicieux. ». Sur le plan disciplinaire, les pères conciliaires se penchent sur la réforme de la curie romaine.

1545-1563 : concile de Trente

Le concile a marqué l'histoire de l'Église. Il est convoqué par Paul III, en opposition à la réforme (protestante) initiée par Martin Luther. Les pères conciliaires réaffirment les sept sacrements : le baptême, l'eucharistie, la pénitence, la confirmation, l'ordre, le mariage et l'extrême onction. Les participants confirment la doctrine du péché originel et l'autorité de la Bible.

1869-1870 : concile Vatican I

C'est après une journée de jeûne et d'abstinence que s'ouvre solennellement le concile. Outre les quelque sept-cent conciliaires, des milliers de fidèles de toute l'Europe assistent à la cérémonie d'ouverture à la basilique Saint- Pierre de Rome. Vatican I est, alors, le concile le plus universel de l'histoire de l'Église : un tiers des évêques ne sont pas européens. Ils sont originaires d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Océanie. Il est question de l'infaillibilité pontificale, de la primauté romaine. Le concile sera interrompu par la guerre de 1870.

1962-1965 : Le concile Vatican II

Convoqué par Jean XXIII, le concile doit réconcilier l'Église et le monde. Le pape évoque, en effet, la nécessité de mettre à jour la doctrine de la foi (« aggiornamento ») pour mieux la transmettre aux hommes de l'époque. Il est aussi question de la recherche de l'unité avec les confessions séparées.

QUELLE EST LA NATURE DE JESUS POUR LES CHRETIENS ?

Dans Jean 1,14 on lit que « ... *la Parole s'est faite chair et a fait sa demeure parmi nous* » C'est ce que les chrétiens appellent l'Incarnation, considérant que Christ était vraiment Dieu et pourtant vraiment homme. Ses deux natures n'étaient en aucun cas fusionnées ou confuses,

mais étaient totalement séparées. Le Christ pouvait s'identifier à chaque émotion humaine (il pleurait par exemple - Voir Jean 11,35) mais en tant que Dieu, il avait le pouvoir de pardonner les péchés (voir Luc 5,20). Paul a exprimé sa croyance en la position de Jésus comme étant vraiment Dieu et vraiment homme comme suit : « *Car en lui habite corporellement toute la plénitude de la divinité.* » Colossiens 2,9.

QU'EST-CE QU'UN PAPE, UN EVEQUE, UN PRETRE ?

La hiérarchie de l'Église catholique se compose des évêques, des prêtres (et de diacres).

Les évêques sont les successeurs des apôtres. Ensemble ils forment le collège apostolique, présidé par le Pape.

Le Pape, évêque de Rome, successeur de l'apôtre Pierre, est le premier évêque. C'est le « chef » des catholiques.

Chaque évêque, en communion avec le Pape, est responsable d'un « diocèse » qu'il doit enseigner, gouverner et sanctifier au nom du Seigneur Jésus-Christ.

Les prêtres sont les collaborateurs immédiats de l'évêque. Les prêtres d'un même diocèse forment un collège presbytéral présidé par l'évêque ; ils sont le prolongement de l'évêque dans tous les coins du diocèse.

Puis, il y a deux sortes de diacres : les diacres qui sont appelés à devenir prêtres. Tout prêtre a d'abord été ordonné diacre, et le jour où il est ordonné diacre, il

s'engage définitivement au célibat. Et il y a les diacres permanents. Ceux-là sont ordonnés diacres pour toujours. Le plus souvent ils sont mariés et pères de famille, et ils exercent une activité professionnelle dans le monde.

QU'EST-CE QUE L'INFAILLIBILITE PONTIFICALE ?

L'infaillibilité pontificale est un dogme proclamé par l'Église catholique selon lequel le Pape ne peut se tromper lorsqu'il s'exprime *ex cathedra* en matière de foi et de morale. Les catholiques considèrent que le Pape a toujours raison, quoi qu'il dise et quoi qu'il décide.

QU'EST-CE QUE L'INCARNATION ?

Le dogme de l'Incarnation est celui selon lequel le Verbe divin s'est fait chair en Jésus-Christ. Cette notion est exprimée dans le Prologue de l'évangile selon Jean : « *le Verbe s'est fait chair* » (Jean 1,14). C'est le principe de dire que Jésus incarne physiquement la Parole de Dieu.

QU'EST-CE QUE L'EUCARISTIE ?

L'Eucharistie se trouve dans la première lettre de Paul : Apôtre aux Corinthiens.

« Frères, moi, Paul, je vous ai transmis ce que j'ai reçu de la tradition qui vient du Seigneur : la nuit même où il était livré, le Seigneur Jésus prit du pain, puis, ayant rendu grâce, il le rompit, et dit : « Ceci est mon corps, qui est pour vous. Faites cela en mémoire de moi. » Après le repas, il fit de même avec la coupe, en disant : « Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang. Chaque fois que vous en boirez, faites cela en mémoire de moi. » Ainsi donc, chaque fois que vous mangez ce pain et que vous buvez à cette coupe, vous proclamez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. »

C'est pour cela que lors de la messe, les chrétiens célèbrent l'eucharistie. Point culture : les mormons ne consommant pas d'alcool, ils remplacent le vin par de l'eau pendant l'eucharistie.

EST-CE QUE JESUS ETAIT JUIF ?

Tout comme ses compagnons, les apôtres, il se considère comme faisant partie du peuple juif. Il a été baptisé (et circoncis) dans sa religion et la pratique. D'ailleurs, l'évangile de Luc chapitre 2 à partir du verset 41-42 raconte qu'un jour Joseph et Marie regagnaient Nazareth. Ne voyant pas Jésus à leurs côtés, ils pensèrent qu'il était avec leurs compagnons de route. Lorsqu'ils firent halte à la fin de la journée, ils ne l'avaient pas encore aperçu. Ne le trouvant nulle part, ils retournèrent le chercher à

Jérusalem. Ils découvrirent Jésus au temple, parmi les enseignants, qu'il écoutait et interrogeait. Tous étaient stupéfaits de son intelligence. Mais sa mère lui dit :
« *Pourquoi nous as-tu fait cela ? Ton père et moi, nous étions très inquiets à ton sujet* ».

Le judaïsme du temps de Jésus est représenté par plusieurs mouvements, dont les plus connus sont ceux des pharisiens (stricts défenseurs de la loi religieuse) et des sadducéens (liés au Temple). D'autres sectes sont plus orientées vers la résistance armée (les zélotes) ou vers la protestation religieuse (les esséniens).

LES CHRETIENS ONT-ILS DES REGLES ALIMENTAIRES ?

Dès son origine, le Christianisme abroge les interdits alimentaires de l'Ancien Testament. L'absence d'interdits alimentaires chez les chrétiens n'est donc pas le simple fait d'une absence de mention, mais d'une véritable abolition des lois hébraïques. Cette volonté d'émancipation chrétienne est présente dans de nombreux passages du Nouveau Testament. Jésus y dénonce avec virulence les dérives des traditions juives qui, en raison de leurs mœurs et de leurs coutumes corrompues, ont fini par détourner à leur avantage le sens des lois : « *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Parce que vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, tandis qu'au-dedans ils sont pleins de rapine et d'intempérance. Pharisien aveugle,*

nettoie d'abord l'intérieur de la coupe, afin que l'extérieur soit net. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Parce que vous ressemblez à des sépulchres blanchis, qui paraissent beaux au-dehors, mais qui, au-dedans, sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture. Vous, de même, à l'extérieur vous paraissez justes aux hommes, mais, à l'intérieur, vous êtes remplis d'hypocrisie et de corruption » Matthieu 13,25-28.

Le jeûne et l'abstinence consistent à se priver de certains aliments et boissons. À l'origine, le jeûne chrétien devait exclure de l'unique repas les viandes, les poissons, les œufs, les laitages, le vin et les huiles. Aujourd'hui, le Carême (du latin *quadragesima*) intervenant quarante jours avant Pâques, est un jeûne chrétien. En réalité, certains textes de l'Église, parmi les plus anciens, évoquent déjà les jeûnes de la semaine : il s'agit du mercredi et du vendredi, jours au cours desquels les premiers chrétiens commémoraient la passion du Christ. Il y est également fait mention du jeûne de purification d'une semaine, préparatoire à la fête de Pâques. En 325, le concile de Nicée étend ce jeûne à quarante jours, en souvenir du jeûne observé par Jésus dans le désert, et donne ainsi naissance au Carême. Par la suite, l'abstinence s'applique également lors des veilles des autres fêtes religieuses (les Vigiles).

Pour les catholiques, l'Église a assoupli depuis 1966 les règles alimentaires : elle ne leur demande que de « faire

pénitence » chaque vendredi et de jeûner au moins le mercredi des Cendres et le Vendredi saint. Quant à l'abstinence de viande du vendredi, elle a été supprimée, sauf pendant le Carême.

Les orthodoxes observent quatre périodes de jeûne: le Grand Carême et la Semaine sainte, le jeûne de Noël (Avent), le jeûne des Apôtres (en juin) et le jeûne de la Vierge (du 1er au 14 août). Sauf les samedis, dimanches et jours de fête, ce jeûne consiste en un seul repas par jour (généralement le soir), abstinence de viandes, œufs, laitages, huile et vin, et d'aliments cuits.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES FETES CHRETIENNES ?

Pâques est le sommet de l'année chrétienne, plus encore que Noël, même si la fête de Noël est plus populaire. Lors de cette semaine, les chrétiens rappellent l'événement central de la foi chrétienne, c'est-à-dire la mort du Christ, qui a offert sa vie pour le salut de toute l'humanité, et sa résurrection, c'est-à-dire sa victoire sur la mort.

Le Carême est la période qui prépare à Pâques. Il dure quarante jours (d'où le mot « carême », dérivé du latin « quadragesima » qui veut dire « quarante »). Ce chiffre rappelle que Jésus est resté quarante jours dans le désert pour se préparer à sa mission. Le Carême est un temps marqué par un triple effort de jeûne, de prière et de partage (qu'on appelle aussi « aumône »). Le carême

débute par le Mercredi des cendres : ce jour-là, les chrétiens reçoivent des cendres sur le front pour se rappeler que la vie ressemble parfois à de la cendre et que l'homme est « né poussière ». Comme le Carême est un jour de jeûne, une tradition s'est instaurée en le faisant précéder du « Mardi gras » et même du « Carnaval » : on fait la fête, parfois jusqu'à l'excès, pour compenser par avance les efforts du Carême !

Les chrétiens célèbrent la semaine sainte, et celle-ci commence par le Dimanche des Rameaux, où l'on rappelle l'entrée solennelle de Jésus à Jérusalem. Il est acclamé comme un roi, car la foule voit en lui le successeur du grand roi David, et il avance sur un tapis non pas rouge mais vert, puisqu'on étend devant lui des palmes. C'est l'origine des « rameaux » que l'on apporte ce jour-là : en général des branches de buis ou des rameaux d'olivier. Ils sont bénis au début de la messe, et le chrétien entre en procession derrière le prêtre en acclamant Jésus. Mais au cours de la messe, on entendra surtout le récit de la Passion de Jésus, pour nous préparer à vivre toute la semaine les différents événements qui ont conduit Jésus sur la croix. Au cours de la Semaine Sainte, l'évêque de chaque diocèse célèbre la Messe Chrismale où est consacré le Saint-Chrême, c'est-à-dire l'huile parfumée qui est destinée à la célébration des baptêmes et des confirmations, ainsi qu'à l'ordination des prêtres et des évêques. Il bénit aussi l'huile des malades et l'huile des « catéchumènes » (c'est-à-dire les personnes qui se

préparent au baptême). C'est un moment important, où l'évêque et les prêtres renouvellent les promesses de leur ordination, et où tous les chrétiens se souviennent de leur propre baptême.

Le soir du Jeudi Saint, le chrétien se souvient du dernier repas de Jésus (appelé aussi la Cène, du latin « cena », repas), où il a institué le sacrement de l'Eucharistie.

Au cours de ce repas, qu'il a pris avec ses disciples à l'approche de la fête juive de la Pâque, Jésus bénit le pain et le vin, qu'il donne ensuite à ses disciples en leur disant : « Ceci est mon corps livré pour vous, ceci est mon sang versé pour vous ». De cette manière, il donne le sens de sa mort sur la croix : Jésus donne sa vie (son corps et son sang) en sacrifice, il prend la place de l'agneau que l'on offrait en sacrifice pour célébrer la Pâque juive, c'est-à-dire le passage de la mer Rouge. Dans l'Eucharistie, les chrétiens célèbrent Jésus qui leur fait traverser non pas la mer, mais la mort. Après la messe, on ne sonne plus les cloches jusqu'à Pâques. Le Vendredi Saint, les chrétiens célèbrent la Passion du Christ et sa mort sur la croix. Ce jour-là, les catholiques font le Chemin de croix, soit dehors soit dans l'église. Ils suivent pas à pas les quatorze « stations » du chemin de croix, tel qu'il est rapporté dans les Évangiles ou dans la tradition. Les protestants ne font pas le chemin de croix. Le Samedi Saint, il n'y a aucune célébration. C'est un jour de silence, rappelant le silence du tombeau. C'est le dimanche et le lundi de Pâques qui célèbrent la résurrection de Jésus. Le matin du «

premier jour de la semaine » (c'est-à-dire le lendemain du Sabbat juif), le tombeau de Jésus est retrouvé vide. Puis dans la journée, Jésus se laisse voir d'abord par Marie Madeleine puis par les apôtres, puis d'autres disciples. De même huit jours après, et ainsi de suite pendant quarante jours. A la veillée pascalle, on allume un grand cierge tout neuf, auquel chacun va allumer une bougie. Car le croyant s'éclaire à la lumière du Christ. Tout le monde s'avance dans l'église à la seule lumière des cierges, et le prêtre ou le diacre chante solennellement l'annonce de la résurrection. Pendant le chant du « Gloire à Dieu », on sonne les cloches à toute volée pour exprimer la joie de la résurrection. Ce jour-là tous les chrétiens renouvellent solennellement la foi et les promesses de leur baptême. Dans de nombreux endroits des adultes et des jeunes reçoivent le baptême. Puis on célèbre l'Eucharistie. Chez les chrétiens de rite oriental, la veillée pascalle dure toute la nuit. Le lendemain, au matin de Pâques, les chrétiens célèbrent solennellement la Messe de la résurrection de Jésus.

Quarante jours après Pâques, après s'être montré vivant plusieurs fois à ses disciples, Jésus quitte la terre pour « monter » vers Dieu, c'est l'Ascension. Il annonce à ses disciples qu'il leur enverra l'Esprit Saint, puis il disparaît à leurs yeux. Des anges annoncent alors qu'il doit revenir. Cette nouvelle venue, qui est attendue à la fin des temps, s'appelle la « parousie ». L'Église affirme : « Il viendra dans la gloire pour juger les vivants et les morts. ».

La Pentecôte, qui veut dire en grec « cinquante », intervient le cinquantième jour après Pâques. Ce jour-là, les apôtres reçoivent l'Esprit Saint, manifesté sous le signe de langues de feu, et ils se mettent à proclamer la résurrection de Jésus. De nombreuses personnes se convertissent et commencent à former des communautés vivant dans la foi en Jésus ressuscité. Ces communautés mettent en commun leurs biens et cherchent à vivre dans l'amour fraternel, selon l'enseignement de Jésus. C'est le début de l'Église.

A Noël, le 25 décembre, les chrétiens fêtent la naissance de Jésus. Pourquoi le 25 décembre ? Personne ne sait quel est le jour précis où Jésus est né. On sait seulement que c'est à Bethléem, entre l'an – 5 et l'an – 7 « avant Jésus Christ », sous le règne de Hérode le Grand. Joseph et Marie voyageaient alors de Nazareth à Bethléem pour le recensement voulu par l'Empire romain à cette date. Il est dit dans les Évangiles que Jésus à sa naissance a été déposé dans une « crèche », c'est-à-dire une mangeoire d'animal. Dans le monde entier on trouve la coutume de représenter la « crèche », avec Marie, Joseph, les bergers, les mages, et souvent bien d'autres personnages. Cette tradition date de saint François d'Assise, qui en 1223 a réalisé à Noël, dans une grotte, avec les habitants de Greccio (en Ombrie) un tableau vivant de la nativité de Jésus : ce fut la première « crèche ». Depuis, les chrétiens la représentent sous des formes infiniment variées. Ce nom est d'ailleurs utilisé aujourd'hui pour parler du lieu où les parents font garder leurs enfants.

En orient, Noël est fêté le 6 janvier : c'est l'Épiphanie. Ce mot signifie « manifestation ». On rappelle que des « mages » sont venus de loin pour rendre hommage au « roi des Juifs ». L'Évangile selon Matthieu raconte qu'ils ont vu « l'astre » du roi des Juifs, et qu'ils ont suivi cette étoile jusqu'à Jérusalem. Là ils demandent à Hérode, alors roi légitime, où se trouve ce nouveau roi. Hérode leur indique Bethléem. Ils s'en vont et apportent des présents à l'Enfant : de l'or (symbole de la royauté), de l'encens (symbole de la dimension divine) et de la myrrhe (destinée à l'embaumement et évoquant ainsi la mort terrestre de Jésus lors de la Passion). La tradition en a fait des « rois mages » (d'où la « galette des Rois») et leur a donné des noms : Balthazar, Melchior et Gaspard. Cette fête de l'Épiphanie, célébrée d'abord par les chrétiens d'orient, a été ensuite adoptée par les chrétiens d'occident, qui ne la célèbrent pas forcément le 6 janvier, mais plutôt le dimanche après le 1er janvier.

L'Annonciation est fêtée le 25 mars, c'est-à-dire 9 mois avant la naissance de Jésus. L'Église célèbre le jour où l'ange Gabriel est venu annoncer à la toute jeune Marie, promise en mariage à Joseph, qu'elle allait donner naissance au à Jésus.

Marie est alors vierge, et elle reçoit la révélation que son enfant ne serait pas conçu par l'union charnelle avec Joseph, mais par la seule action de Dieu qui va donner à Marie d'enfanter Jésus. Marie ne comprend pas cela mais elle accueille ce mystère dans la foi. Elle dit alors : « Je suis

la servante du Seigneur, que tout soit fait selon ta parole.
» (Évangile de Luc, chapitre 1, versets 26 à 38).

La Chandeleur est la présentation de Jésus au Temple, anciennement appelée la Purification de Marie. On la célèbre le 2 février, c'est-à-dire quarante jours après Noël. C'était la période prévue dans la Loi juive pour la purification rituelle de la mère après l'accouchement.

L'Évangile rapporte que Marie et Joseph apportèrent Jésus au Temple, et offrirent pour lui deux colombes, qui pour les pauvres pouvaient remplacer les animaux plus importants (bovins ou ovins) que l'on offrait en sacrifice. Lorsque Marie et Joseph arrivèrent avec l'enfant dans leurs bras, ils reçurent des paroles magnifiques de la part d'un vieil homme, Siméon, qui prend l'enfant dans ses bras et dit : « Maintenant, ô Seigneur, tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix, car mes yeux ont vu ton salut préparé pour tous les peuples » (Évangile de Luc 2, 22-38). Il dit de Jésus qu'il est « la lumière pour éclairer les nations ». C'est pourquoi, ce jour-là, les chrétiens portent en procession des cierges allumés, des « chandelles », d'où le nom de « Chandeleur » donné à la fête.

Les fêtes mariales (liées à Marie) ne sont pas célébrées par les protestants. Il s'agit de l'Assomption, fêtée le 15 août. On fête Marie qui, selon la foi de l'Église, est montée au ciel après sa mort. Les chrétiens orthodoxes fêtent, eux, la Dormition de Marie.

Il s'agit également de la Nativité de Marie, fêtée le 8

septembre. Une tradition parle des parents de la Vierge Marie, en leur donnant le nom d'Anne et Joachim. Et enfin, est fêtée le 8 décembre l'Immaculée Conception, qui rappelle que Marie est parfaitement sainte dès le début de sa vie, c'est-à-dire dès sa conception : par avance, Jésus l'a préservée des conséquences du péché originel.

Les protestants ne fêtent pas non plus la Toussaint, fête de tous les saints, le 1er novembre.

En revanche, les protestants célèbrent La fête de la Réformation (Le dernier dimanche d'octobre). Elle commémore l'affichage par Luther sur la porte de l'église de Wittenberg des 95 thèses, le 31 octobre 1517. Cette fête a été instituée au XIXème siècle.

POURQUOI LES PROTESTANTS NE FÊTENT PAS LES FÊTES MARIALES NI LA TOUSSAINT ?

La Bible, pour les protestants, peut seule nourrir la foi ; elle est leur référence dernière en matière théologique, éthique, institutionnelle. Attachés à ce *Sola Scriptura* («L'Écriture seule»), les protestants ne reconnaissent donc de Marie que ce qui en est dit explicitement dans la Bible. Il ne peut être question, pour eux, de lui reconnaître un rôle de médiation ou d'intercession. Les dogmes de l'Immaculée Conception et de l'Assomption ne sont pas reconnus non plus, car ils sont jugés non fondés sur l'Écriture. De ce fait, les protestants considèrent que la piété mariale catholique est un culte excessif, et qui risque

de hisser Marie au rang de divinité féminine, une quatrième personne de la Trinité en quelque sorte. Ce qui ne les empêche pas de reconnaître en Marie le modèle de foi en la Parole de Dieu. C'est la même chose pour les Saints. Les protestants ne les reconnaissent pas et ne les prient pas, considérant que cela peut faire dévier le concept de monothéisme.

D'OU VIENT LE PROTESTANTISME ?

Au XVI^e siècle, un courant religieux, la Réforme - suscité par les écrits de Luther à partir de 1520 en Allemagne, par ceux de Zwingli en Suisse et de Calvin en France - conduit une partie des chrétiens occidentaux à prendre des distances avec certaines positions théologiques venues de Rome et veut épurer le christianisme du superflu. Ils protestent contre l'organisation et le fonctionnement de l'Eglise catholique. Les intermédiaires (papes, saints, objets...) disparaissent. Les protestants se reconnaissent par six affirmations :

1) A Dieu seul la gloire

Rien n'est sacré, divin ou absolu en dehors de Dieu
affirment les protestants.
Ils sont donc vigilants envers tout(e) parti, valeur,
idéologie, ou entreprise humaine prétendant revêtir un
caractère absolu, intangible ou universel.

2) La grâce seule

Les protestants affirment que la valeur d'une personne ne dépend ni de ses qualités, ni de son mérite, ni de son statut social, mais de l'amour de Dieu. Selon les protestants, l'homme n'a donc pas à mériter son salut en essayant de plaire à Dieu par des actes.

3) L'essentiel, c'est la foi

La foi naît de la rencontre personnelle avec Dieu, et elle est offerte par Dieu, sans condition.

4) La Bible seule

Les chrétiens protestants ne reconnaissent que la seule autorité de la Bible. Elle seule peut nourrir leur foi ; elle est la référence dernière en matière théologique, éthique, institutionnelle. Ils ne reconnaissent donc pas les décisions prises dans les derniers conciles, et ne s'appuient que sur la Bible.

5) Se réformer sans cesse

Pour les protestants, les institutions ecclésiastiques sont des réalités humaines. « Elles peuvent se tromper » disait Luther. Les Eglises doivent sans cesse porter un regard critique et interrogateur sur leur propre fonctionnement et doivent se réformer sans cesse. Il n'y a donc pas de passage obligé par la médiation d'un clergé ou d'un magistère hiérarchisé, et les protestants ne reconnaissent donc pas le Pape, et encore moins son infaillibilité.

6) Le sacerdoce universel

Le sacerdoce est le terme qui désigne la fonction d'un

ministre du culte. Pour les protestants, le sacerdoce universel des croyants instaure une place identique, au sein de l'Église, à chaque baptisé. Les pasteurs n'ont pas de statut à part dans l'Église, même s'ils y exercent une fonction particulière à laquelle des études universitaires de théologie les ont conduits. Ils assurent en particulier le service de la prédication et des sacrements, l'animation de la communauté au sein de laquelle ils exercent leur ministère, l'accompagnement, l'écoute et la formation théologique de ses membres.

QUELLES SONT LES DIFFERENCES MAJEURES AVEC LES CATHOLIQUES ?

Les catholiques sont soumis au pape considéré comme infaillible (dogme promulgué en 1870), les prêtres n'ont pas le droit de se marier (depuis la réforme grégorienne – du pape Grégoire - au XI^e siècle), alors que les protestants ne reconnaissent pas le pape et autorisent le mariage des pasteurs.

Les prières des catholiques sont adressées à Dieu, Marie et aux Saints, celles des protestants uniquement à Dieu.

Les catholiques vénèrent les images (représentations, statues) et les reliques (fragment du corps d'un saint (ou objet associé à la vie du Christ ou d'un saint) auquel on rend un culte), les protestants non.

Les catholiques voient en la Vierge Marie l'immaculée conception (conçue sans péché, dogme promulgué en

1854) et montée au ciel (dogme promulgué par l'Église catholique en 1950), alors que les protestants voient en elle une femme bénie et choisie par Dieu comme mère du Messie, vierge seulement jusqu'à la naissance de Jésus.

Les catholiques croient au purgatoire (soulagement des morts par l'argent et la prière des vivants, dogme promulgué au concile de Florence en 1439, les protestants non.

Les catholiques reconnaissent soixante-douze livres dans la Bible, plus la tradition orale qui l'accompagne. Les protestants n'en reconnaissent que soixante-six.

Les protestants prônent la lecture individuelle de la Bible alors que les catholiques se réfèrent plutôt aux prêtres.

Les catholiques estiment que les fidèles sont sauvés par les œuvres, les bonnes actions, les protestants estiment que seule la Grâce de Dieu peut les sauver.

Les protestants ne reconnaissent que deux sacrements (le baptême et l'eucharistie ou Sainte-Cène) contre sept chez les catholiques (le baptême, l'eucharistie, la confirmation, la réconciliation, le mariage, l'ordination et l'onction des malades).

Dans un temple protestant, il n'y a pas de crucifix mais une simple croix : pour les protestants, sa représentation sur la croix est inutile puisque ce qui est le plus important n'est pas sa mort mais sa résurrection.

Les protestants ne font pas le signe de croix puisqu'ils

n'apportent pas d'importance aux gestes ou symboles.

Dans un temple protestant, il y a toujours une Bible ouverte sur l'autel, en référence à l'importance de la Parole de Dieu, seul guide pour le chrétien.

QUELLES SONT LES CONFESSIONS PRINCIPALES DANS LE PROTESTANTISME ?

Les Luthériens : ils se rattachent à la doctrine de Luther, le premier réformateur ; leur texte de référence outre la Bible est la Confession d'Augsbourg publiée en 1530 en Allemagne.

Les Réformés : ce sont les protestants qui se réclament de la doctrine de Calvin. L'Église la plus répandue en France.

Les Baptistes : dont on situe la naissance en Angleterre au XVIIe siècle ; les baptistes insistent sur l'adhésion personnelle au baptême et refusent le baptême des enfants.

Les Méthodistes : Église qui apparaît au XVIIe siècle en Angleterre comme une réaction contre l'Anglicanisme et son ritualisme.

Les Adventistes : créés au XIXe siècle aux États-Unis.

L'Armée du Salut : née au XIXe siècle sous l'impulsion de William BOOTH et dont le projet est d'apporter l'Évangile aux hommes là où ils sont.

Les Pentecôtistes : mouvement du début du XXe siècle et destiné à l'origine, aux États-Unis, à réveiller les églises officielles de leur apathie et de leur conformisme.

D'OU VIENT LE SIGNE DE CROIX ?

C'est le premier geste déployé sur le corps de ceux qui vont se faire baptiser. Dès le début du III^e siècle, celui qui veut devenir chrétien est marqué, dès le commencement de sa démarche, de la croix du Christ, symbole suprême du fait que Jésus a vaincu la mort et événement marquant la naissance du christianisme. En se signant du signe de croix, le chrétien reconnaît dans la crucifixion le fait que Jésus soit resuscité.

QU'EST CE QUE LE VATICAN ?

Au sens strict, c'est l'une des sept collines de Rome, lieu du supplice et de l'inhumation de l'apôtre Pierre sous la persécution de l'empereur Néron vers 67. Le Vatican devint alors très vite un lieu de pèlerinage où fut construite une basilique. La Cité du Vatican est le siège (c'est pour cela qu'on parle aussi de Saint-Siège) de l'État de la Cité du Vatican, qui existe seulement depuis les accords du Latran, signés en 1929 entre le Pape et le gouvernement italien. Le préambule précise clairement la valeur symbolique exceptionnelle du plus petit état du monde (quarante-quatre hectares) : « Pour assurer au Saint- Siège l'indépendance absolue et visible, il faut

lui garantir une souveraineté indiscutable, même dans le domaine international. C'est pourquoi il est nécessaire de constituer, avec des modalités particulières, la Cité du Vatican, reconnaissant au Saint-Siège, sur cette même Cité, la pleine propriété, la puissance exclusive et absolue, et la juridiction souveraine ». L'État de la Cité du Vatican existe afin de permettre au Siège apostolique la liberté spirituelle nécessaire pour accomplir sa mission de service au bénéfice de l'Église universelle et de tout le genre humain.

Y A-T-IL UNE VIE APRES LA MORT CHEZ LES CHRETIENS ?

« *Il est réservé aux hommes de mourir une fois, et après cela, le jugement* » (Hébreux 9, 27). La Bible enseigne que « *l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné* » (Ecclésiaste 12, 7). L'âme du défunt va dans le séjour des morts (aussi appelé Hadès).

A QUOI RESSEMBLE LE PARADIS CHEZ LES CHRETIENS ?

Le Mot « paradis » vient du latin paradisus, qui signifiait « enclos pour animaux ». Ce terme fut utilisé lors de la traduction de la bible en grec pour désigner le jardin d'Eden. En Luc 23,42, il est écrit « *Amen je te le déclare : aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le paradis.* »

COMBIEN DE PRIERE PAR JOUR Y-A-T-IL DANS LE CHRISTIANISME ?

Promulgué par le Concile du Vatican II, les catholiques pratiquants prient tout ou partie de la liturgie des Heures et y sont fortement invités depuis le dernier Concile. Les prêtres et les diacres s'engagent eux à prier toute la liturgie des Heures (Pour ce qui est des diacres permanents, compte tenu de leurs obligations professionnelles, il leur est demandé de prier l'office des laudes et celui des vêpres).

La liturgie séculière actuelle possède sept temps de prière quotidiens :

1. Lectures : entre minuit et le lever du jour
2. Laudes : à l'aube
3. Tierce (troisième heure après le levant) : à 9 heures
4. Sexte (sixième heure après le levant) : à midi environ
5. None (neuvième heure après le levant) : à 15 heures environ
6. Vêpres : au début de soirée (vers 17 heures)
7. Complies : le soir, avant/après le coucher du soleil

Dans les monastères, il y a un huitième temps appelé « Prime », entre les Laudes et la Tierce, après le lever du soleil.

Voici le schéma type d'un office

- Introduction : verset en tant qu'invocation tirée du Psaume 70, 2 : « Dieu, viens à mon aide, Seigneur à notre secours ». Au premier office du jour, cette invocation est remplacée par le verset « Seigneur ouvre mes lèvres, et ma bouche publiera ta louange » (Psaumes 51,17) selon la règle de saint Benoît (chapitre IX), suivi du psaume invitoire, qui est traditionnellement le Psaume 94 (même chapitre), qui peut être remplacé par d'autres psaumes au choix depuis la réforme du concile Vatican II.
- Hymne : texte chanté donnant la tonalité de l'Heure, généralement en rapport avec le temps liturgique ou le saint fêté ce jour-là.
- Psaumes en nombre variable, précédés et suivis chacun d'une courte phrase chantée : l'antienne ; l'office de Laudes intercale un cantique de l'Ancien Testament entre les deux psaumes, et l'office de Vêpres conclut les deux psaumes par un cantique du Nouveau Testament tiré des épîtres ou de l'Apocalypse.
- Capitule : lecture d'un court passage de la Bible.
- Répons, reprise chantée d'un passage biblique lié au temps liturgique ou au saint fêté ce jour-là.
- Un cantique du Nouveau Testament

- Prière litanique (ou intercession) : Kyrie eleison ou équivalent, accompagné d'invocations pour l'Église et pour tous les hommes.
- Prière du Notre Père
- Oraison du jour (qui, à Laudes et à Vêpres, est souvent la collecte de la messe du jour).
- Conclusion : Bénissons le Seigneur. / Nous rendons grâce à Dieu.

Les orthodoxes suivent aussi la liturgie des heures.

En revanche, les protestants ne reconnaissent pas les décisions de conciles et n'ont donc pas de règles liturgiques pour la prière. Ils répondent à la règle du « priez sans cesse » mais n'ont pas d'horaires spécifiques.

COMMENT EST APPARUE L'ORTHODOXIE ?

A la mort de Théodose, l'Empire romain (appelé aussi Romania) se divisa en deux parties : l'Empire d'Occident, centré sur Rome et parlant le latin, et l'Empire d'Orient, centré sur Constantinople et parlant le grec. En 330, l'empereur Constantin transporte le siège de l'empire de Rome à Byzance. La nouvelle capitale, Constantinople (aujourd'hui Istanbul), devient le foyer intellectuel et religieux du christianisme oriental. Le christianisme

occidental devient de plus en plus centralisé, avec à sa tête, le pape, évêque de Rome.

Au cours des IV^e et V^e siècles s'élabore une culture chrétienne. Elle est partagée par toutes les Églises orientales qui ont un fort sentiment d'appartenance commune. Sur les cinq patriarchats primitifs -Jérusalem, Alexandrie, Antioche, Constantinople et Rome- un seul est situé à l'ouest ! L'Église et l'État sont liés, favorisant le développement de la culture chrétienne : la basilique Sainte-Sophie à Constantinople, par exemple, est construite par l'empereur Justinien en 538.

Une crise éclate au 8^{ème} siècle au sujet des icônes dans les Églises (L'iconoclasme, ou Querelle des Images). L'empereur Léon III interdit le culte des images et entre en conflit avec les moines, farouches défenseurs des icônes. La querelle des images menace le culte de l'Église d'Orient, sur lequel reposent un art de vie et une croyance.

Le schisme entre les Églises d'Orient et d'Occident se produit en 1054, Rome et Constantinople s'excommuniant mutuellement. Les papes de l'époque (IX^e-X^e siècles) tentaient de transformer une primauté d'honneur, une « présidence d'amour » au sein des Églises locales, en un pouvoir juridique direct sur toutes les Églises, au mépris des droits traditionnels des évêques et des patriarches des autres Églises.

Le mot schisme vient du grec « scismos » (schismos) qui signifie la séparation d'un groupe en deux parties.

L'Église de Rome s'est développée sans trop se soucier des autres. Or, chaque Église, petite ou grande, doit savoir où est la « tête ». Les patriarches de Constantinople critiquaient les « innovations romaines » comme l'usage du pain azyme, la discipline du jeûne, le baptême réduit par les Latins à une simple immersion (contre 3 pour les Grecs), le célibat ecclésiastique, ou l'insertion du mot filioque dans le Credo. Le pape Léon IX se heurte à Michel Cérulaire, patriarche de Constantinople.

Le 16 juillet 1054, le cardinal Humbert, à la tête d'une légation papale, dépose la bulle d'excommunication* de Michel Cérulaire sur l'autel de la cathédrale Sainte-Sophie. Le 24 juillet 1054, le Synode permanent byzantin réplique en jetant l'anathème sur les légats pontificaux. La grande majorité des peuples slaves épouse alors la foi orthodoxe et se rattache à l'Église d'Orient. L'orthodoxie slave gagne la Russie qui adopte les pratiques des monastères grecs du mont Athos.

Ces anathèmes réciproques n'ont été levés que le 7 décembre 1965 par le pape Paul VI et le patriarche Athénagoras Ier. La rupture entre les Églises d'Orient et d'Occident existe toujours.

QUELLES DIFFERENCES DE PRATIQUES AVEC LES ORTHODOXES ?

Les différences les plus notables sont les suivantes :

Pendant la liturgie, les Catholiques prient debout ou à genoux, alors que les Orthodoxes restent debout ou assis.

Les chants sont compris comme prière à part entière et sont omniprésents dans les célébrations de la divine liturgie orthodoxe.

Les icônes sont au cœur de la religion orthodoxe et on voit dans les églises grecques les fidèles effectuer des gestes de dévotion en leur l'honneur. Ces icônes sont un symbole que l'on vénère (et non des idoles) à l'inverse de l'adoration qui est due à Dieu seul. A contrario les statues ne sont normalement pas tolérées dans les églises orthodoxes.

Pour l'Eucharistie, les orthodoxes fidèles à la tradition, utilisent un pain fermenté alors que les catholiques utilisent le pain azyme (sans levain).

Les orthodoxes font le signe de croix avec les trois doigts de la main droite (pouce, index, majeur) et en touchant le front, la poitrine, l'épaule droite puis l'épaule gauche.

L'usage actuel chez les catholiques de se signer de gauche à droite s'est imposé au temps des croisades, sans que personne n'apporte de justification particulière à ce changement.

Si l'Église catholique impose le célibat, les prêtres orthodoxes peuvent être mariés et avoir des enfants. Ils doivent cependant être marié avant leur ordination (le pape, s'il est ordonné alors qu'il est célibataire, reste célibataire toute sa vie). Seuls les évêques sont obligés au célibat et pratiquement tous les papes grecs sont mariés. Selon les prescriptions des Épîtres pastorales, le pape doit être l'homme « d'une seule femme » et un pape qui divorce est réduit à l'état laïc.

Si l'Église catholique pratique essentiellement le baptême par effusion (l'eau est versée sur le front de la personne), l'Église orthodoxe baptise par immersion totale du corps. C'est d'ailleurs le sens du mot baptême en grec. L'Église orthodoxe est restée fidèle à la tradition depuis les origines évangéliques pour ce rituel qui symbolise l'adhésion totale au Christ et le fait de « revêtir le Christ ».

L'Église catholique utilise le calendrier grégorien depuis 1582 (introduit par le pape Grégoire XIII) alors que c'est le calendrier julien qui prévaut encore chez une partie des orthodoxes (un calendrier solaire introduit par l'empereur Jules César en 46 avant J.-C.). Ainsi les certaines Églises orthodoxes et certaines Églises catholiques de rites orientaux célèbrent Noël le 7 janvier (dans le calendrier grégorien, ce qui correspond au 25 décembre dans le calendrier julien : 13 jours de différence).

QUELLES SONT LES RAISONS DE LA SEPARATION AVEC LES CATHOLIQUES ?

Le grand schisme entre Église catholique et Église orthodoxe remonte à 1054 et il aura fallu attendre la rencontre historique à Jérusalem de Paul VI et du patriarche Athénagoras Ier en 1964 – première rencontre entre les primats des Eglises catholique et orthodoxe depuis 1439 ! – pour que le dialogue soit renoué entre le Saint-Siège et le patriarcat de Constantinople.

Pour les orthodoxes reprenant les paroles de Jésus dans l’Evangile de Jean (15, 26) le Saint-Esprit procède du Père. Les catholiques évoquent eux que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Cet ajout est rejeté par l’église Orthodoxe qui considère qu’il n’est pas conforme aux paroles de Jésus et qu’il modifie les relations entre les trois personnes de la Trinité.

L’autre cause essentielle du schisme est la volonté des papes de transformer une primauté morale en un pouvoir juridique direct sur les églises. Au 11ème siècle, la réforme grégorienne revendique l’infaillibilité du souverain pontife.

Les Églises orthodoxes considèrent le Pape comme le patriarche de Rome, lui reconnaissent une primauté d’honneur en cas de Concile œcuménique mais pas une place comme chef de l’Église, puisque selon eux cette place est celle de Jésus. Elles n’acceptent pas non plus le dogme de l’infaillibilité pontificale telle que définie par le Concile Vatican I en 1870.

Dans le monde orthodoxe, le mode de gouvernement de l'Eglise est basé sur l'évêque puis selon les sujets à traiter, sur le Saint Synode (l'assemblée des évêques) et éventuellement le concile oecuménique. Cela donne une organisation décentralisée et des décisions collégiales alors que pour les catholiques l'organisation est pyramidale et toute l'autorité provient du Pape, évêque de Rome.

RESUME

Parmi les trois branches dites principales du christianisme, on a donc : le catholicisme, le protestantisme et l'orthodoxie.

La profession de foi d'un catholique s'appelle un credo, en raison de ce qui en est normalement la première parole : « Je crois ». Cela résume ce que croient les catholiques : *Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre ; et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli, est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts, est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts. Je crois en l'Esprit-Saint, la sainte Eglise catholique, à la communion des saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair, à la vie éternelle. Amen.*

Le catholicisme, également appelé l'Église catholique, est la branche du christianisme qui reconnaît l'autorité spirituelle et juridictionnelle du pape. « Totalité et universalité » : tel est le sens en grec ancien du terme *katholikos*, par lequel est désignée, dès le II^e s. de notre ère, l'Église qui a été fondée par Jésus, puis celle qui est restée attachée à ce titre ancien après les divisions apparues au sein du monde chrétien. Le catholicisme fonde son unité sur une communauté de foi, de sacrements et de vie religieuse (un seul Christ, une seule foi). Une, la foi catholique repose sur un triple fondement : l'Écriture, qui est parole de Dieu ; la Tradition, qui est continuité de l'action divine ; l'Église, dépositaire et seule interprète autorisée de la vérité. Selon l'Évangile, Jésus a lui-même désigné parmi ses apôtres un homme, Pierre en lui disant : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. » Le martyr de Pierre à Rome a ensuite désigné le siège épiscopal de la ville comme celui autour duquel doit s'affirmer l'unité de l'Église et de la foi. C'est ainsi que dans l'Église primitive est établie, vers le I^{er} s., la primauté de l'évêque de Rome, successeur de Pierre. Cela signifie que l'évêque de Rome prime, est supérieur. Le pape a donc autorité.

Le protestantisme : face au pouvoir temporel de plus en plus hégémonique de l'Église catholique en Europe, les critiques se lèvent pour dénoncer les pesanteurs et les compromissions du clergé. Les thèses de Martin Luther (1517) marquent le début de la Réforme, qui donne naissance aux Églises protestantes, qui protestent contre

l'Eglise catholique et son fonctionnement. Ce mouvement de contestation aspire à une simplification et à une personnalisation de la religion, en préconisant notamment la lecture directe de la Bible par le croyant. Dans le protestantisme, le baptême et la Cène (partage du pain et du vin) sont les seuls sacrements retenus, et toute pratique de dévotion ou toute démarche visant à s'assurer du salut sont rejetées : le salut ne s'achète pas, il est obtenu par la grâce de Dieu et non par les œuvres. L'Eglise catholique tente de répondre à ces vives attaques par la Contre-Réforme, ou Réforme catholique, en réaffirmant notamment l'autorité du pape ainsi que son attachement à la Tradition, à son magistère, aux sacrements et au salut par les œuvres.

La véritable naissance du protestantisme intervient plutôt en 1520-1521 : après avoir vainement tenté d'obtenir de lui qu'il reconnaisse ses « erreurs », Rome somme Martin Luther, dans la bulle *Exsurge Domine* (15 juin 1520) de Léon X, de se rétracter ; puis, devant le refus du moine, le rebelle et ses partisans sont excommuniés (bulle *Decet romanum pontificem*, 3 janvier 1521). À la diète* de Worms en avril 1521, Luther, se référant à sa « conscience captive de la Parole de Dieu », réclame « d'être convaincu par le témoignage de l'Écriture » et récusé « l'infailibilité du pape et celle des conciles. L'autorité de la Bible est donc invoquée comme supérieure à toute hiérarchie ecclésiastique, qu'elle se manifeste à travers un chef unique (le pape) ou une instance collégiale (le concile).

En 1526, à la première diète de Spire, les partisans de

Luther obtiennent une relative tolérance au sein du Saint Empire romain germanique. Mais elle leur est retirée trois ans plus tard la seconde diète de Spire (avril 1529). Cinq princes et les représentants de quatorze villes libres élèvent alors une « protestation » contre les décisions prises : « Nous protestons devant Dieu, ainsi que devant tous les Hommes, que nous ne consentons ni n'adhérons au décret proposé dans toutes les choses qui sont contraires à Dieu, à sa sainte Parole, à notre bonne conscience, au salut de nos âmes. » Cette protestation solennelle est à l'origine du terme de « protestant ».

Une partie de l'Allemagne et l'ensemble de la Scandinavie deviennent « luthériens ». Mais le luthéranisme – marqué autant par Luther que par son disciple Melanchthon – n'est qu'une des formes du protestantisme. En 1536, le protestantisme prend un souffle nouveau avec le passage à la Réforme de la ville de Genève, où va s'exercer le ministère de Jean Calvin (1509-1564), un Français en exil. Sous cette forme (calvinisme), la religion protestante progresse notamment en Suisse romande, en France et aux Pays-Bas. Les confessions de foi helvétique postérieure et écossaise (1560), celles de La Rochelle (1571) et de Westminster (1646), etc., se rattachent à la théologie de Calvin.

D'autres courants plus radicaux voient le jour, tels celui des anabaptistes (en Suisse et en Hollande) qui réservent le baptême aux seuls adultes, ou plus tard celui des quakers en Angleterre.

Enfin, les 39 articles qui définissent la foi de l'Église d'Angleterre sont également largement d'inspiration calviniste. Mais l'anglicanisme – qui donnera naissance aux États-Unis d'Amérique à l'Église épiscopaliennne – représente un protestantisme tempéré qui n'a modifié que partiellement (et plus ou moins suivant les tendances) le cadre ecclésiastique issu du catholicisme. C'est de l'anglicanisme que sont issus les puritains, dont les Pères Pèlerins, en 1620, traversent l'Atlantique à bord du Mayflower pour fonder, en Amérique, la colonie de Plymouth.

À partir du XIXe siècle, le protestantisme devient véritablement une religion mondiale.

Le protestantisme se caractérise donc par une pluralité d'Églises, historiquement et principalement représentées par le luthéranisme (Églises luthériennes) et le calvinisme (Églises réformées, dites presbytériennes dans les pays anglo-saxons). À leur suite, d'autres groupes sont apparus, formant notamment les Églises congrégationalistes, piétistes, méthodistes, baptistes, libérales ou évangélistes. L'anglicanisme (Église anglicane), quant à lui, représente une sorte de charnière entre protestantisme et catholicisme ; il est également traversé par des divers courants.

Ces différentes Églises protestantes n'ont pas forcément le même mode d'organisation, ni des références théologiques (symbolisées par des « confessions de foi ») tout à fait identiques. Mais trois affirmations fondamentales rassemblent cependant tous les

protestants, inscrites derrière le principe primordial : Soli Deo gloria (« À Dieu seul la Gloire »).

Les luthériens et les calvinistes ne reconnaissent que les deux sacrements qui ont été institués par Jésus : le baptême et la Cène. Mais, tandis que les luthériens donnent une importance égale aux sacrements et à la prédication, les calvinistes ont tendance à valoriser davantage la prédication. Si, à propos du sacrement de la Cène, luthériens et calvinistes sont d'accord pour refuser la doctrine catholique de la transsubstantiation (transformation de la substance du pain et du vin en corps et en sang du Christ lors de leur consécration), leurs conceptions divergent néanmoins. Les luthériens professent la consubstantiation (présence concomitante, dans le pain et le vin de la Cène, du corps et du sang du Christ), alors que les calvinistes considèrent qu'il y a, non pas transformation des éléments matériels, mais présence réelle du Christ par le Saint-Esprit.

Pour résumer parce que cela peut être un peu compliqué : lors de la messe, les catholiques font ce qu'ils appellent une transsubstantiation » : le prêtre prend une ostie, symbole du pain et du corps du christ, et du vin, symbole du sang. Ils mangent donc le corps du christ et boivent le sang du christ. Pour les luthériens, le pain et le vin ne sont pas le corps et le sang du christ, mais il y a le corps et le sang dedans (vous voyez la nuance : ils ne sont pas totalement le corps, mais le corps est dedans). Pour les calvinistes, le pain et le vin ne sont pas le corps et le sang, le christ est présent par le Saint-Esprit.

L'orthodoxie : descendant directement des premières communautés chrétiennes fondées par les apôtres de Jésus dans les provinces orientales de l'Empire romain, l'Église orthodoxe est l'une des trois expressions majeures du christianisme, aux côtés de l'Église catholique romaine et des Églises protestantes issues de la Réforme.

L'orthodoxie (la « foi droite ») rejette l'autorité de Rome (c'est-à-dire que le Vatican et donc le pape, n'ont aucune incidence sur les orthodoxes) depuis le schisme de 1054, et chacune de ses entités se caractérise par une organisation locale indépendante et par des structures de type collégial. Sa règle de foi est celle des sept conciles œcuméniques qui se sont réunis en Orient pendant le premier millénaire pour préciser et préserver le mystère du Christ.

Depuis la séparation du XI^e s., l'orthodoxie reconnaît comme autorité » le patriarche de Constantinople. Mais, certains patriarchats orthodoxes et d'autres Eglises qu'on appelle des Églises autocéphales orthodoxes ne reconnaissent pas de centre d'autorité, mais adhèrent tout de même au Conseil œcuménique.

Élu par des métropolitains, le patriarche de Constantinople est assisté par un synode de douze évêques. Outre la Turquie, le patriarcat de Constantinople exerce sa juridiction sur la Grèce du Nord, la Finlande et sur certains diocèses occidentaux et d'Amérique du Nord. Les monastères du mont Athos, haut lieu du monachisme orthodoxe, lui sont également rattachés.

Les trois autres patriarchats anciens exercent toujours leur autorité : le patriarchat d'Alexandrie étend son autorité sur les orthodoxes d'Égypte (non monophysites*) et d'Afrique centrale et orientale ; le patriarchat d'Antioche, siégeant à Damas (Syrie), regroupe les chrétiens orthodoxes de Syrie et du Liban ; enfin, le patriarchat de Jérusalem a la garde des Lieux saints.

L'Église russe, dont le patriarche réside à Moscou, est indépendante depuis 1448. Ce patriarchat, aboli par le tsar Pierre le Grand en 1721, n'a été rétabli qu'à la veille de la révolution de 1917. Le patriarche de Moscou est entouré d'un synode de six évêques, qui règle les affaires courantes de l'Église russe. La théologie est enseignée dans deux académies : à Saint-Pétersbourg et à Zagorsk.

L'Église de Chypre, fondée par l'apôtre Barnabé, est indépendante depuis 451. D'autres Églises locales sont devenues indépendantes plus tard, comme les Églises grecque, roumaine, serbe, bulgare, géorgienne ou, plus récemment (1970), l'Église orthodoxe d'Amérique.

L'Église orthodoxe reconnaît les rites primitifs de l'Église chrétienne, les mêmes sept sacrements que l'Église catholique romaine (baptême, confirmation, eucharistie, pénitence, sacrement des malades, mariage et ordination), ainsi que l'épiscopat et la prêtrise, interprétés à la lumière de la succession apostolique.

La tradition liturgique met l'accent sur l'intercession des saints : cela signifie que les orthodoxes prient les saints

dans le but d'obtenir des réponses à leurs prières.

Nous connaissons tous les fameuses icones orthodoxes : après la destruction des images représentant le Christ et les saints, ordonnée en 730 par l'empereur Léon III, qui a ouvert la « querelle des images » (VIII-IX^e s.) en interdisant radicalement le culte de ces objets dans l'Empire byzantin (querelle condamnée au second concile de Nicée, en 787), les images ou icônes représentant le Christ, la Vierge Marie et les saints sont considérées comme des preuves visibles de l'incarnation humaine de Dieu en la personne de Jésus.

Pour les orthodoxes, la seule profession de foi relative à la Trinité est le Credo de Nicée (325). L'Église orthodoxe confesse que l'Esprit saint procède seulement du Père par le Fils, contrairement à l'Église catholique romaine, qui a introduit unilatéralement au VIII^e s., sous le règne du pape Léon III, la foi en l'Esprit procédant à la fois du Père et du Fils : Filioque (le Credo en latin dit, à propos du Saint-Esprit : qui ex patre filioque procedit, « qui procède du Père et du Fils »).

La discipline des Églises orientales admet le divorce, ainsi que le mariage des prêtres. Un homme peut se marier avant de devenir prêtre, mais par contre il ne peut pas se marier après avoir reçu le sacerdoce, donc quand il est devenu prêtre. Les prêtres veufs ne peuvent contracter de secondes noces. Les évêques sont choisis parmi les moines et les prêtres non mariés ou veufs.

CHAPITRE 3 : QUESTIONS/REPONSES SUR L'ISLAM

D'OU VIENT LE TERME ISLAM ?

« Islam » est un mot arabe signifiant « la soumission », et le mot « musulman » est la transcription française du mot arabe « muslim » qui signifie « celui qui se soumet » ; sous-entendu ici « soumis à la volonté de Dieu ».

COMMENT S'ORGANISE L'ISLAM ?

Les cinq piliers de l'islam constituent le fondement du mode de vie islamique. Ces piliers sont : la profession de foi, la prière, la zakat (soutien financier aux pauvres), le jeûne du mois de Ramadan, et le pèlerinage à la Mecque pour ceux qui en ont les moyens.

1) La profession de foi :

La profession de foi consiste à déclarer, avec conviction, « La ilaha illa Allah, Muhammad rassoul Allah. » Cette déclaration signifie : « Il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah et Muhammad est Son messenger (prophète). » La première partie, « Il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah » signifie que nul n'a le droit d'être adoré à part Dieu, et que Dieu n'a ni partenaire ni fils. Cette profession de foi est appelée la shahada, une formule toute simple qui doit être

prononcée avec conviction par celui ou celle qui veut se convertir à l'islam. La profession de foi est le pilier le plus important de l'islam puisque c'est la porte d'entrée à l'islam.

2) La prière :

Les musulmans font cinq prières par jour. La prière se nomme « as salât ». Chacune d'elles ne demande pas plus de quelques minutes. La prière en islam crée un lien direct entre Dieu et la personne qui Le prie, car il n'y a pas d'intermédiaire entre Dieu et cette personne.

Lorsqu'une personne prie, elle ressent au fond d'elle-même du bonheur, de la paix et du bien-être, et elle sent que Dieu est satisfait d'elle. Le prophète Muhammad a dit : « Bilal, appelle les gens à la prière, que nous soyons réconfortés par elle. » Bilal était un compagnon de Muhammad à qui on avait confié la tâche d'appeler les gens à la prière. On appelle celui qui fait cela un « muezzin ».

Les prières se font à l'aube, à midi, au milieu de l'après-midi, au coucher du soleil, et dans la soirée. Elles sont à une heure fixe et très précise, qui change quotidiennement. Le musulman se dirige vers la Mecque : on appelle cette orientation la « Qibla ».

Les musulmans prient de manière bien codifiée : debout, puis en inclinaison, et en prosternation, que l'on nomme « soujoud ». D'ailleurs, en arabe, la mosquée se nomme

« al masjid », « le lieu où l'on se prosterne ».

3) Donner la Zakat (impôt social purificateur) :

Toute chose appartient à Dieu, et les richesses ne sont donc que gérées par les êtres humains. Le sens premier du mot zakat est la fois « purification » et « croissance ». Donner la zakat signifie « donner un certain pourcentage de la valeur de certains biens certaines catégories de nécessaires ». Une personne peut aussi donner autant qu'elle le veut en charité non-obligatoire.

4) Le jeûne du mois de Ramadan :

Chaque année au mois de Ramadan, les musulmans jeûnent de l'aube jusqu'au coucher du soleil en s'abstenant de manger, de boire et d'avoir des rapports sexuels. C'est un mois où la pureté corporelle et spirituelle est mise en avant, et où le croyant se concentre sur son rapport avec Dieu.

Bien que le jeûne soit bon pour la santé, il est surtout considéré comme une façon de se purifier spirituellement. En rompant ses liens avec les commodités de la vie, même pour une courte période, la personne qui jeûne ne peut que ressentir de la compassion envers ceux qui ont faim, en plus de grandir spirituellement.

5) Le pèlerinage à la Mecque :

Le pèlerinage annuel (Hajj) à la Mecque est une obligation pour ceux qui sont physiquement et financièrement capables de le faire. Près de deux millions de personnes,

provenant des quatre coins du monde, se rendent chaque année à la Mecque. Bien qu'il y ait toujours de nombreux visiteurs à la Mecque, le hajj annuel doit être fait au douzième mois du calendrier islamique. Les pèlerins portent un vêtement spécial d'une grande simplicité qui élimine toute distinction de classes ou de culture afin que tous soient égaux devant Dieu.

QUI EST DIEU POUR LES MUSULMANS ?

On trouve une « description » de Dieu dans l'islam est directement mentionnée dans la sourate 112 du Coran

Dis : « Il est Allah, Unique. Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons. Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus. Et nul n'est égal à Lui » qui résume le crédo musulman : la croyance en un Dieu unique, sans associé ni intermédiaire, qui n'a pas été créé, qui n'a pas engendré (qui n'a pas eu d'enfants) et qui n'a aucun égal.

Il possède une quatre-vingt-dix-neuf noms :

Allah

Ar-Rahmân (Le Tout Miséricordieux)

Ar-Rahîm (Le Très Miséricordieux)

Al-'Afuww (Le Grand Pardonneur)

Al-Ghafûr (Le Pardonneur)

Al-Ghaffâr (Le Grand Pardonneur)
Ar-Ra'ûf (Le Clément)
Al-Halîm (L'Indulgent)
At-Tawwâb (L'Accueillant au repentir)
As-Sitîr (Celui qui couvre)
Al-Ghanîy (Le Riche)
Al-Karîm (Le Généreux)
Al-Akram (Le Généreux par excellence)
Al-Wahhâb (Celui qui donne sans compter)
Al-Jawâd (Le Grand Bienfaiteur)
Al-Wadûd (L'Affectueux)
Al-Mu'tîyy (Le Grand Donateur)
Al-Wâsi' (Le Détenteur des largesses)
Al-Muhsin (Le Bienfaiteur)
Ar-Râziq (Le Pourvoyeur)
Ar-Razzâq (Le Grand Pourvoyeur)
Al-Latîf (Le Subtil)
Al-Khabîr (Le Parfaitement Connaisseur)
Al-Fattâh (L'Octroyeur)
Al-'Alîm (Celui qui sait tout)

Al-Barr (Le Charitable)
Al-Hakîm (Le Sage par excellence)
Al-Hakam (Le Juge)
Ach-Châkir (Le Reconnaissant)
Ach-Chakûr (Le Très Reconnaissant)
Al-Jamîl (Le Beau)
Al-Majîd (Le Majestueux)
Al-Walîy (Le Maître ou l'Allié)
Al-Hamîd (Le Digne de louanges)
Al-Mawlâ (Le Maître)
An-Nasîr (Le Grand Défenseur)
As-Samî' (Celui qui entend tout)
Al-Basîr (Celui qui voit tout)
Ach-Chahîd (Le Témoin de toute chose)
Ar-Raqîb (L'Observateur suprême)
Ar-Rafîq (Le Bienveillant)
Al-Qarîb (Le Proche)
Al-Mujîb (Celui qui exauce les invocations)
Al-Muqît (Le Nourrisseur par excellence)
Al-Hassîb (Celui qui tient les comptes)

Al-Mu'min (Le Rassurant)
Al-Mannân (L'Excellent Donateur)
At-Tayyib (Le Bon)
Ach-Châfiy (Celui qui guérit)
Al-Hafîzh (Le Gardien)
Al-Wakîl (Le Garant par excellence)
Al-Khallâq (Le Grand Créateur)
Al-Khâliq (Le Créateur)
Al-Bâri' (L'Initiateur)
Al-Musawwir (Celui qui donne forme)
Ar-Rabb (Le Seigneur)
Al-'Azhîm (L'Immense)
Al-Qâhir (Le Dominateur)
Al-Qahhâr (Le Dominateur suprême)
Al-Muhaymin (Le Prévenant)
Al-'Azîz (Le Tout-Puissant)
Al-Jabbâr (Le Contraignant)
Al-Mutakabbir (L'Orgueilleux)
Al-Kabîr (Le Grand)
Al-Hayyiyy (Le Pudique)

Hayy (Le Vivant)

Al-Qayyûm (Celui qui subsiste par Lui-même)

Al-Wârith (Celui vers qui tout retourne)

Ad-Dayyân (Le Souverain Juge)

Al-Malik (Le Souverain)

Al-Mâlik (Le Maître Suprême)

Al-Malîk (Le Souverain Omnipotent)

As-Subbûh (Le Digne de glorification)

Al-Quddûs (Le Sanctifié)

As-Salâm (L'Exempt de tout défaut)

Al-Haqq (Le Vrai)

Al-Mubîn (L'Évident)

Al-Qawiyy (Le Puissant)

Al-Matîn (L'Inébranlable)

Al-Qâdir (Le Capable de toute chose)

Al-Qadîr (Celui qui est Capable de tout)

Al-Muqtadir (Celui qui fixe la mesure de toute chose)

Al-'Aliyy – Al-A'lâ (Le Très Haut)

Al-Muta'âl (Le Transcendant)

Al-Muqaddim (Celui qui fait avancer)

Al-Mu'akh-khir (Celui qui retarde)
Al-Musa"ir (Celui qui fixe les valeurs)
Al-Qâbidh (Celui qui restreint [Ses faveurs])
Al-Bâsit (Celui qui étend [Ses faveurs])
Al-Awwal (Le Premier)
Al-Âkhir (Le Dernier)
Azh-Zhâhir (L'Apparent)
Al-Bâtin (Le Caché)
Al-Witr (L'Impair)
As-Sayyid (Le Maître suprême)
As-Samad (Le Seul à être imploré pour nos besoins)
Al-Wâhid (L'Unique)
Al-Ahad (L'Unique)
Al-Ilâh (Celui qui est adoré [La Divinité])

QUI EST MUHAMMAD ?

Muhammad est né à La Mecque aux alentours de 570. Il faisait partie de la tribu des Quraychites et était connu pour être un homme d'une profonde spiritualité qui aimait passer du temps à méditer. C'est lors d'une nuit de méditation dans la grotte de Hira qu'il aurait reçu la visite de l'archange Gabriel qui lui a porté le message divin.

Déterminé à faire connaître au monde le message qu'il avait reçu, Muhammad se mit à prêcher d'abord secrètement, puis publiquement, le nouveau message de l'Islam. Il acquit très vite un auditoire de plus en plus important, et son message attirait chaque jour de nouveaux adeptes. Si La Mecque est aujourd'hui mondialement connue pour être le premier lieu saint de l'Islam, il faut savoir qu'elle a toujours été une ville importante tant au niveau du commerce qu'au niveau du culte, puisque c'était déjà le lieu de pèlerinages pour les tribus polythéistes. La ville était dirigée par de riches marchands qui profitaient de la manne financière considérable qu'impliquait le passage constant de marchands et de pèlerins de toute l'Arabie. Très vite, ils comprirent que le message strictement monothéiste de Muhammad mettrait à mal leurs affaires et décidèrent en 622 de le chasser de La Mecque, en procédant à des tortures et des exécutions des musulmans. Muhammad se lança donc, avec ses disciples, dans un exode vers la ville de Yathrib où il avait été invité par les habitants à devenir leur arbitre et juge. Cette oasis est depuis connue sous le nom de « La Cité du Prophète » puis peu à peu simplement Médine, (Al-Medina) « la Cité ». Cet événement est connu comme étant l'Hégire, et marque le début du calendrier islamique. Muhammad fédéra peu à peu les tribus autour de l'Islam et a ainsi fourni le modèle qui sera ensuite celui qui fondera les premiers Etats islamiques, l'Oumma, la communauté des croyants. Malgré sa très grande influence sur ses disciples, Muhammad ne pouvait

prendre le titre de souverain car le dogme de l'Islam se fonde sur l'idée qu'il n'y a d'autre souverain qu'Allah. C'est ce postulat qui fondera toute la théorie de l'Etat des pays islamiques où seront refusés les modes de gouvernements que connaissent alors les pays occidentaux, comme la Monarchie ou l'absolutisme, mais aussi, plus tard, la souveraineté populaire. Tout au long de sa vie, Muhammad prêcha son message, qui fut écrit et compilé en un livre nommé le Coran (Qur'an, en arabe, signifie lecture), livre saint de l'Islam. Très vite, le nombre des partisans de Muhammad atteint une ampleur si grande qu'il prit le contrôle de la Mecque. Il devint alors le chef spirituel et politique des musulmans jusqu'à sa mort, en 632.

QU'EST-CE QUE L'HEGIRE ?

Les premiers musulmans furent l'objet de violences de la part des marchands de La Mecque, qui tiraient profit des pèlerins qui venaient de toute la péninsule adorer les idoles et la pierre sacrée du sanctuaire, la Kaaba. Ils craignaient que la prédication de Muhammad ne mette un terme à ces pèlerinages, puisqu'il prêchait un message monothéiste et condamnait le polythéisme. Après avoir envisagé de quitter La Mecque pour l'oasis de Taïf, à une centaine de kilomètres au sud, Muhammad est approché par des disciples originaires de Yathrib, une autre ville-oasis située à 400 kilomètres au nord de La Mecque. Le 23

juin 622, à Aqaba, sur les bords de la mer Rouge, les représentants de Yathrib signent avec le Prophète un pacte d'alliance et acceptent d'accueillir ses disciples mecquois, au total 70 personnes. Peu après, le Prophète lui-même se résout à faire le voyage vers Médine en compagnie de son ami et compagnon Abu Baqr. Leur départ de La Mecque se déroule sous le sceau du secret. Il a lieu en juillet 622 et est désigné en arabe par le mot hijra (en français, Hégire) qui signifie émigration.

QU'EST-CE QUE LA KAABA ?

La Kaaba est une construction de forme cubique simple qui se trouve au milieu de la Mosquée Sacrée de la Mecque. Elle est, selon les musulmans, le premier sanctuaire proclamé sacré par Dieu et Son Messenger et le premier endroit dédié à Dieu sur terre. Dans le Coran, on lit « La première maison qui fut suscitée pour les hommes est celle qui se trouve à Bakka, bénie et guide pour le monde. Là se trouvent des signes clairs, parmi lesquels le maqam d'Ibrahim » (3,96-97). On lit en effet que Abraham (Ibrahim dans le Coran) reçut en rêve l'ordre d'élever un temple qui serait dédié à Allah. Il alla consulter son fils Ismael (Ismail dans le Coran) à ce sujet qui lui témoigna son soutien moral et qui devint son partenaire dans ce projet.

Alors qu'ils taillaient les pierres destinées à ce qui allait devenir le premier temple jamais élevé pour l'adoration

du Dieu Unique, Abraham tourna sa face vers le ciel et s'exclama : « Labbayk, Allahoumma, labbayk ! » c'est-à-dire « pour Toi je suis prêt, ô Allah, pour Toi je suis prêt ! » Et c'est d'ailleurs pourquoi les musulmans, lors de leur pèlerinage à la Mecque s'écrient « Labbayk, Allahoumma, labbayk ! » au moment où ils s'approchent de la Ville Sainte. On lit également que tandis qu'ils élevaient les assises de la Maison, tous deux s'exclamaient en chœur : « Ô notre Seigneur, accepte de nous, Tu es, Toi, Celui qui entend, Celui qui sait ». Une fois que l'édifice fut achevé, ils tournèrent autour de la Maison en répétant cette parole : « Ô notre Seigneur, accepte de nous, Tu es, Toi, Celui qui entend, Celui qui sait ».

QU'EST CE QUE LE CORAN ?

Le Coran est composé de 114 sourates (de l'arabe sûra, « muraille ») subdivisées en plus de 6 200 versets (en arabe âya, « signe »). Les sourates ne sont pas classées chronologiquement, mais par ordre décroissant de longueur, à l'exception de la première, al-Fâtiha. La sourate 2, intitulée La Vache, est donc la plus longue, les dernières se trouvant réduites à quelques versets.

Lorsque Muhammad prêchait de son vivant, ses prédications ont été conservées sur des feuilles de palmiers, des morceaux de cuir, des omoplates, des tablettes de pierres, puisque la recette du papier a été

acquise après la célèbre bataille de Talas, en 751, soit plus d'un siècle après la première révélation. La mémoire était cependant le moyen le plus utilisé pour conserver la doctrine du prophète, de sorte que ceux qui en savaient de longues parties, étaient appelés « les porteurs du Coran ».

Le problème est qu'à l'époque, il y avait beaucoup de guerres et de batailles. Beaucoup de porteurs de Coran périrent, et la peur de perdre les textes sacrés mena Omar, futur calife, à conseiller au calife Abou Bakr, premier successeur de Muhammad, d'en faire faire une recension, c'est-à-dire de rassembler les prédications du prophète en un seul livre. Les scribes du Coran étaient tous des compagnons du prophète et des musulmans dignes de confiance.

Les copies du Coran écrites de nos jours suivraient toujours, mot pour mot, cette compilation des copies d'Othmân, écriture nommée « ar-rasm al-othmanî ». Othman est lui aussi un successeur de Muhammad, juste après Omar. Quelques-unes de ces copies existent encore aujourd'hui : une se trouve à Istanbul, une deuxième en Ouzbékistan, et une troisième au British Museum de Londres.

Un total de cinq copies furent chacune envoyées aux gouverneurs des provinces (région de La Mecque, région de Médine, Koufa, Bassora, Syrie), très vite de nouveau copiées et mises à la disposition de tous.

Aujourd'hui, il existe une dizaine de très anciennes copies, certaines même datant des deux premiers siècles de l'Hégire, conservées un peu partout dans le monde.

Le Coran a été révélé en langue arabe. Pour l'islam, affirmant que le Coran est parole de Dieu, l'arabe est « la » langue, sacrée et divine, celle-là même que Dieu a utilisée pour s'adresser à l'ultime prophète, pour une ultime révélation récapitulative de toutes les autres. Texte « dicté » par Dieu en arabe, le Coran ne peut être utilisé dans le cadre rituel que dans cette langue d'origine. C'est pour cela qu'un français, un espagnol, un américain, peu importe la culture, s'il prie, le fait en arabe, et apprend donc les sourates en arabe également.

QUELS SONT LES PILIERS DE LA FOI MUSULMANE ?

L'islam compte six piliers de la foi.

Premier pilier de la foi : L'unicité d'Allah constituée par l'unicité de la Seigneurie, de la divinité et des noms et des attributs. Il consiste à la croyance en un Dieu unique.

Deuxième pilier de la foi : La foi aux anges créés par Dieu, et globalement la croyance au monde invisible.

Troisième pilier de la foi : La foi aux livres célestes, révélés avant le Coran. L'islam en compte 4 (la Torah, les Psaumes, l'Evangile, et les feuillets d'Abraham et de Moïse.)

Quatrième pilier de la foi : La foi aux messagers de Dieu. Il s'agit de tous les prophètes et messagers de Adam jusqu'à Muhammad.

Cinquième pilier de la foi : La foi au jour du jugement dernier, le jour où les humains seront jugés selon ce qu'ils ont fait.

Sixième pilier de la foi : La foi au destin, qu'il soit bon ou mauvais.

QUEL EST LE DESACCORD PRINCIPAL AVEC LE JUDAISME ET LE CHRISTIANISME ?

Le principal désaccord entre le christianisme et l'islam porte sur la nature de Jésus : dans la croyance chrétienne, Jésus n'est pas créé mais engendré, alors que l'islam reconnaît Jésus comme un des plus grands prophètes de Dieu, mais il est une créature de Dieu, et pas Dieu fait chair.

Et le principal désaccord théologique existant entre le judaïsme et l'islam porte sur l'héritage des promesses faites à Abraham, ainsi que sur le statut de la Torah : pour le judaïsme, les fils d'Israël sont les seuls dépositaires de ces promesses ; de plus, selon cette religion, il n'y a plus eu de prophète authentique après Malachie. Quant à la Torah, c'est la Loi de Dieu qui vaut pour toujours, et rien ne peut en abroger ne serait-ce qu'un iota. En revanche, pour l'islam, si l'Alliance a effectivement été

conclue d'abord avec les fils d'Israël, elle a ensuite, après que la mission de Jésus n'a pas été reconnue par la majorité de ceux-ci, été conclue avec les fils d'Ismaël, de sorte que c'est chez eux qu'est apparu le prophète ultime, Muhammad, dont le message - présent dans le Coran et la Sunnah - s'adresse à l'humanité tout entière. On peut comparer son message à une mise à jour par rapport aux messages et lois révélés précédemment.

QU'EST-CE QUE LA SUNNAH ?

Le mot « Sunnah » est un terme qui revient souvent lorsque l'on parle d'Islam. On parle également de musulmans sunnites. Il est donc important de comprendre la portée et la signification de ce mot. La Sunnah fait référence aux déclarations, actes et approbations du prophète Muhammad, et plus largement il fait référence aux actes recommandés authentiquement attribués au prophète. Ce sont les actes pour lesquels on reçoit une récompense lorsqu'on les accomplit, mais aucune punition lorsqu'on ne les accomplit pas. De manière plus simple et générale, on retiendra que la Sunnah est la tradition du prophète relative à sa conduite de vie. Elle vient expliquer le Coran : par exemple dans le Coran on lit que les musulmans doivent prier. Mais c'est à travers la Sunnah du prophète que le musulman découvre de quelle manière il doit prier (gestes, invocations etc...).

QU'EST-CE QU'UN HADITH ?

Le terme hadith correspond aux textes à travers lesquels la Sunnah du prophète a été communiquée. Il s'agit d'une communication orale du prophète qui comprend l'ensemble des traditions relatives aux actes et aux paroles de Muhammad, rapportées par son entourage, précédées chacune d'une chaîne de transmetteurs remontant jusqu'à lui. On retrouve ces hadiths dans des recueils appelés « Sahih ».

QU'EST-CE QUE LA QIBLA ?

Selon le sens littéral, Qibla signifie : « façon de se diriger ». Pour les musulmans, se prosterner face à la Kaaba, c'est adresser sa prosternation à Allah. Le Coran mentionne de se tourner impérativement vers la Kaaba pour les prières rituelles (Coran 2,144). La Kaaba est la Qiblat ullâh (au sens où c'est le lieu vers lequel on doit se tourner pour se tourner vers Allah) et est la Qiblat ul-muslimîn (au sens cette fois où c'est le lieu vers lequel les musulmans se tournent pour adorer Allah). Il est systématiquement recommandé de prendre la direction de la Qibla lorsqu'on invoque Dieu, il est obligatoire de prendre la direction de la Qibla lorsqu'on se prosterne devant Dieu. Mais pour les musulmans, Dieu ne se trouve pas dans la Kaaba, et la Kaaba n'est pas non plus une représentation de Dieu. Ce lieu est le lieu où est bâti l'édifice de la Kaaba, que Dieu a nommée : « Ma

Maison ». (Coran 2,152 ; 22,26).

La prostration que le musulman fait face à la Kaaba n'a pas pour objectif d'exprimer l'hommage et le respect du musulman à l'édifice de la Kaaba ou au lieu où elle se trouve.

QU'EST-CE QUE LA SHARIA ?

La sharia représente dans l'islam diverses normes et règles doctrinales, sociales, culturelles et relationnelles édictées par la révélation. Le terme utilisé en arabe dans le contexte religieux signifie « chemin pour respecter la loi [de Dieu] ». Elle est la loi islamique codifiant l'ensemble des droits et des devoirs tant individuels que collectifs des musulmans. En arabe, « charia » signifie « le fil conducteur dans la vie ». C'est le « code de conduite islamique », un ensemble de règles, dispositions, interdits et sanctions issus de la tradition et de la jurisprudence. Elle dicte le statut personnel et familial, le droit pénal et public. La loi islamique découle du Coran et de la Sunnah et régit la vie religieuse, sociale, et individuelle.

QUE SONT LES ECOLES JURIDIQUES ?

L'expression arabe traduite par « écoles juridiques » est madhâhib (pluriel de madhhab). Ce mot signifie littéralement « la voie empruntée » et, par extension, le

courant d'opinion. Avec l'arrivée du monde moderne, les deux sources unanimement reconnues que sont le Coran et la sunnah ne suffisaient pas à juger les cas nouveaux. Il fallait donc fonder le droit sur d'autres sources, et en justifier l'usage ; les écoles juridiques (madhhab) représentent les différentes options admises sur cette question. Dans le sunnisme, il existe quatre écoles juridiques :

Chacune porte le nom d'un grand docteur de la loi.

Le fondateur de l'école hanafite, Abou Hanifa (mort en 767), était un représentant de l'école juridique de Koufa, en Irak. Ce sont surtout ses disciples Abou Yousouf (mort en 798) et Shaybani (mort en 805) qui codifièrent les positions du hanafisme. Il se caractérise par son recours au « jugement préférentiel » et au raisonnement analogique, qui permet de juger un cas nouveau d'après un cas analogue déjà jugé dans le Coran ou la sunnah. Sous l'influence de la pensée grecque, l'école a donné à l'analogie la forme d'un syllogisme en intégrant la « recherche du motif » : par exemple, le motif de l'interdiction coranique du vin est l'ivresse, donc toute boisson qui procure l'ivresse est interdite. Le hanafisme fut l'école officielle de l'Empire ottoman, qui domina une grande partie du monde arabe entre les XVe et XIXe siècles. Il est représenté en Irak, en Syrie, en Asie centrale, en Inde et en Chine.

Malik ibn Anas (mort en 795), fondateur du malikisme, était issu de l'école de Médine. Il intégra donc les principes qui y avaient cours : le consensus des savants et le jugement personnel de chacun d'eux. L'école a largement recours au principe d'utilité publique et accorde une place importante au droit coutumier. Elle se développe en Haute-Égypte, et, de là, en Afrique.

Shafii (mort en 820) était issu de l'école de Médine avant de se rallier aux traditionnistes. Le shafiisme doit originellement être compris comme la recherche d'un moyen terme entre hanafisme et malikisme, puisqu'il rejette la technique de la « recherche du motif » des premiers, et le « jugement personnel » des seconds. L'école se distingue par sa réflexion sur la nature du consensus, et le conçoit comme celui de la communauté islamique, à n'importe quelle époque, là où le hanafisme et le malikisme le définissaient comme celui des savants d'une époque et d'une école données. Le shafiisme est représenté en Basse-Égypte, au Proche et au Moyen-Orient, en Afrique orientale, en Indonésie et en Malaisie.

Le hanbalisme est un cas particulier puisque son fondateur, Ahmad ibn Hanbal (mort en 855), n'était pas un juriste mais un traditionniste. L'émergence de l'école est le résultat d'une réaction des traditionnistes aussi bien aux écoles de Médine et d'Irak, qu'à la tentative shafite de concilier tradition et consensus. Il fut en faveur auprès des couches populaires et des courants centrés sur la pratique religieuse, sans toutefois se propager dans des

régions déterminées comme les autres écoles. Parmi ses grands représentants, on peut nommer Ibn Taymiyya (mort en 1328) et son disciple Ibn Qayyim al-Jawziyya.

QU'EST-CE QUE LE CHIISME ?

Sunnites et chiites constituent aujourd'hui 85% et 15% respectivement du monde islamique. Les chiites se concentrent dans les régions centrales du monde islamique. Leur cœur se trouve en Iran où le chiisme est religion d'État depuis le XVI^e siècle. Ils sont également majoritaires en Irak. Au Liban, ils constituent une majorité relative. En tant que musulmans, les chiites croient au Coran en tant que révélation définitive de Dieu à l'humanité et en Muhammad comme son dernier prophète, ils prient cinq fois par jour, ils jeunent tout le mois du Ramadan, ils pratiquent l'aumône, ils vont en pèlerinage à la Mecque et ainsi de suite. Mais ils ont une conception différente de l'autorité religieuse.

Pour les chiites, à la mort de Muhammad, cette autorité s'est transmise à son cousin et gendre 'Alî, et de là, à sa famille. Pour les sunnites en revanche l'autorité est restée rivée au Coran et à l'exemple du prophète et de ses premiers compagnons, interprétés par la communauté et par ses experts religieux. Théologiquement les chiites soutiennent donc que la révélation coranique se compose d'un sens extérieur,

littéral et d'un noyau intérieur, spirituel et que ce dernier est enseigné par 'Alî et par ses descendants, les imams. À la mort de Muhammad, les notables musulmans élurent Abou Bakr, un autre de ses premiers compagnons, comme son successeur (« calife »). Cette élection, menée en l'absence de Ali, fut perçue par son entourage comme un quasi coup d'État. Ali finit par prendre le pouvoir à son tour, à la mort du troisième calife de l'islam, Othman, en 656. Mais une partie de la communauté refusa alors de reconnaître son autorité, ce qui donna lieu à deux batailles fratricides : celle du Chameau et celle de Siffin, qui opposa Ali à Mu'awwiya, le futur fondateur de la dynastie omeyyade. C'est à cette fitna (« discorde ») que remonte la division des musulmans entre chiites et sunnites.

La discorde s'aggrava encore lorsque les troupes du fils de Mu'awwiya, Yazid Ier, massacrèrent Hossein, l'un des fils de Ali, et sa famille, en 680 à Karbala. Cet événement frappa les esprits et fut l'un des actes fondateurs du chiisme. Aujourd'hui encore, les chiites commémorent le martyr de Hossein lors de la fête de Ashoura et il est dit que celui qui pleure avec sincérité son assassinat est assuré du salut. De ce massacre, les chiites tirèrent la conviction que tout pouvoir politique est injuste, sauf s'il est détenu par un imam, un homme issu de la descendance de Ali et Fatima, la fille du Prophète.

Les chiites sont donc politiquement le parti d'Alî (c'est là la signification du mot arabe shî'a, d'où le terme français chiisme).

La différence est donc en premier lieu politique, puis elle s'est accentuée par des pratiques ou des rites spécifiques.

QUELLES SONT LES AUTRES BRANCHES DE L'ISLAM ?

Il existe d'autres branches comme les soufis (le soufisme est un courant ésotérique et initiatique, qui professe une doctrine affirmant que toute réalité comporte un aspect extérieur apparent (exotérique ou zahir) et un aspect intérieur caché (ésotérique ou batin). Il se caractérise par la recherche d'un état spirituel qui permet d'accéder à cette connaissance cachée), les ibadites (L'ibadisme religion officielle du sultanat d'Oman, constitue la 3e branche principale de l'islam) , les druzes (refus du prosélytisme, croyance en la migration des âmes de druze à druze, forte endogamie, domination sociale et politiques de quelques familles puissantes), les alaouites (après la Première guerre mondiale, la France, mandataire en Syrie, craignant un nationalisme arabe assimilé au sunnisme, reconnaît un « Territoire des Alaouites » et renforce leur domination politique. Les Assad (le père Hafez et le fils Bachar) à la tête de la Syrie depuis 1970, sont alaouites. Quelques caractéristiques : absence de mosquées, d'imams, célébration de fêtes chrétiennes (Noël,

Pâques...), culte des saints.), les alévis (de tradition soufie, ils ne reconnaissent pas l'obligation des 5 prières quotidiennes ni du hajj à La Mecque, la mosquée n'est pas leur lieu de culte. Partisans de la laïcité, leurs chefs spirituels sont aussi bien des hommes que des femmes, et les deux sexes prient ensemble) ...

QUELLES SONT LES FETES MUSULMANES ?

L'islam observe deux fêtes musulmanes majeures, l'Aïd el-Fitr (fête de la rupture) qui renvoie au lendemain du dernier jour du mois de Ramadan, et l'Aïd al-Adha (fête du sacrifice), appelé aussi « Aïd al-Kabîr » (la grande fête), qui célèbre la foi d'Abraham qui allait sacrifier son propre fils (d'où le terme de sacrifice).

EXISTE-T-IL UN PARADIS ET UN ENFER EN ISLAM ?

On lit dans le Coran la description du Paradis. Il contient différents bienfaits qu'aucun oeil n'a pu contempler, qu'aucune oreille n'a pu entendre et qu'aucun esprit humain n'a pu imaginer. *« Certes, ceux qui ont cru et accompli des actes pieux, voilà les meilleures des créatures, leur récompense sera auprès de Dieu, les jardins d'Eden sous lesquels coulent des fleuves. Ils y demeureront pour l'éternité, Dieu les agrée et eux L'agrément, voilà pour quiconque craint son Seigneur. »* (Coran 98, 7-8) et on lit également une description du feu de l'Enfer, lieu de châtement que Dieu a préparé pour les injustes, ceux qui

ont mécré en Lui et désobéi à Son messenger. *«Nous avons préparé pour les injustes un feu dont les parois les entourent et s'ils demandaient la pluie, une pluie de métal fondu s'abattrait sur eux, cuisant leurs visages, quelle détestable boisson, et quelle mauvaise posture.»* (Coran 18, 29)

COMMENT LES MUSULMANS PRIENT-ILS ?

5 fois par jour, le musulman s'acquitte d'une obligation religieuse. A l'aube (Fajr/Sobh), à la mi-journée (Dhohr), à la fin de l'après-midi (Asr), après le coucher du soleil (Maghreb) et la nuit (Icha). Les conditions qu'une prière doit réunir sont les suivantes : la propreté du corps, des vêtements et du lieu, la décence dans les habits (ils ne doivent pas être transparents, trop serrés, laisser apparaître les parties intimes), la direction du corps vers la Kaaba, l'intention, l'ordre dans les mouvements requis pour accomplir la prière et bien sûr le recueillement pour être bien concentré.

QU'EST-CE QUE LA FATIHA ?

Al-Fatiha est la sourate d'ouverture du Coran, le livre sacré des musulmans. Composée de sept versets, elle met l'accent sur la souveraineté et la miséricorde d'Allah. Elle est récitée à chaque prière que le musulman fait.

Elle dit : « *Au nom de Dieu clément et miséricordieux. / Louange à Dieu, Souverain de tous les mondes ! / La miséricorde est Son partage. / Il est le Roi du jour du jugement. / Nous T'adorons, Seigneur, et nous implorons Ton assistance. / Dirige-nous dans le sentier du salut, / Dans le sentier de ceux que Tu as comblés de Tes bienfaits ; / De ceux qui n'ont point mérité Ta colère et se sont gardés de l'erreur. »*

MUHAMMAD AVAIT-IL DES APOTRES ?

Dans l'islam, on différencie les apôtres compagnons de Jésus, des sahabas qui désignent les compagnons du prophète de l'islam. Ils sont vus par l'ensemble des musulmans comme les premiers à avoir adhéré à la foi prônée par Muhammad et à l'avoir propagée après la mort de celui-ci. Ils représentent la meilleure génération de musulmans. Les Sahaba ont reçu leurs enseignements directement du prophète et ils ont suivi son exemple. Parmi les illustres compagnons de Muhammad, on compte les 4 califes « rashidoun » et également Talha ibn Ubayd, Zubayr ibn al-Awwam, Sa'd ibn Aqi, Abu Ubayda ibn al- Djarrah, Abd ar-Rahman ibn Awf, Said ibn Zayd, Salmân al- Farisi et Bilal ibn Rabah.

QU'EST CE QU'UN CALIFE ?

Le terme de califat, ou calife a d'abord été utilisé dans le Coran. La première instance où le terme «califat» a été

utilisée se situe au tout début de la sourate Al-Baqarah. « Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges : « Je vais établir sur la terre un vicaire « Khalifa ». Ils dirent : « *Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier ?* » – Il dit : « *En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas !* », (Coran 2,30).

Dieu fait référence dans cette sourate à Adam, le premier prophète selon les musulmans. Le mot Calife signifie « représentant » ou « successeur ». Le calife a pour rôle de transmettre le message de Dieu. Son but est d'incarner sur terre l'autorité de Dieu.

Les califes de l'Islam se sont succédés après le décès du prophète et on compte quatre califes qu'on dit « bien guidés » (rashidoun en arabe) qui font également partie des compagnons de Muhammad.

Tout d'abord Abu Bakr As-Siddiq, le compagnon le plus illustre. Après la mort de Muhammad, il est devenu le premier calife de l'Islam, de 632 à 634.

Ensuite Omar ibn al-Khattab, de la tribu Banu Adi. Alors que la plupart des citoyens de l'Arabie sont illettrés à cette époque, Omar apprend à lire et à écrire. Selon la tradition islamique, Omar est également le premier homme à s'être déclaré publiquement musulman. Pour cela il a fait face à de nombreux châtiments.

Othman, le troisième calife de l'Islam fait également partie des premiers convertis. Il règne pendant 12 ans, après

Omar. Marié à Rukkaya, une des filles de Muhammad, il épouse ensuite Umm Kulthum, une autre fille du prophète, à la mort de Rukkaya. Désigné en 644 pour succéder à Omar, Othman décide d'homologuer une version officielle du Coran voyant que l'empire grandit et que les désaccord sur le texte grandissent. Othman est assassiné en 656 à Médine.

Lorsque le calife Othman ibn Affan est assassiné, Ali est désigné pour prendre le rôle du nouveau calife. Il fait alors de Koufa, en Irak, sa capitale. Il est assassiné lorsqu'il a 62 ou 63 ans, alors qu'il est en train d'accomplir la prière du Fajr.

QUI PEUT SE CONVERTIR A L'ISLAM ?

Devenir musulman est simple et facile. Tout ce que doit faire la personne est prononcer une phrase appelée l'attestation de foi (shahada). La shahada se prononce comme suit :

J'atteste que « *La ilaha illa Allah, Mohammed rasoulou Allah* ».

Ces mots en arabe signifient que « Il n'y a pas de véritable dieu (divinité) à part Dieu (Allah) et Muhammad est Son messenger (prophète) ». Une fois que la personne a prononcé cette attestation de foi (*shahada*) en y croyant sincèrement et en en comprenant bien la signification, elle devient musulmane.

La première partie, « Il n'y a pas de divinité véritable à part Dieu », signifie que nul n'a le droit d'être adoré à part Dieu et que Dieu n'a ni associés ni fils. La seconde partie signifie que Muhammad était un véritable prophète, envoyé par Dieu à l'humanité tout entière.

Pour être musulmane, une personne doit également :

- Croire que le Coran est la parole littérale de Dieu, révélée par Lui.
- Croire que le Jour du Jugement (ou Jour de la Résurrection) est bien réel et qu'il viendra sans l'ombre d'un doute.
- Croire aux prophètes que Dieu a envoyés, aux Livres qu'Il a révélés et à Ses anges.
- Accepter l'islam comme religion.
- N'adorer personne ni quoi que ce soit en dehors de Dieu.

PEUT-ON SE MARIER AVEC UN MUSULMAN MEME SI ON N'EST PAS MUSULMAN

Dans l'islam, le mariage mixte est toléré entre un homme musulman et une femme non musulmane, pourvu qu'elle appartienne à une religion du Livre.

« Pour ce qui est du mariage, il vous est permis de vous marier aussi bien avec d'honnêtes musulmanes qu'avec d'honnêtes femmes appartenant à ceux qui ont reçu les Ecritures avant vous, à condition de leur verser leur dot, de vivre avec elles en union régulière, loin de toute luxure et de tout concubinage » Coran 5,5.

Ibn Achour, le célèbre exégète du Coran affirme qu'il n'y a pas de textes qui permettent ou interdisent l'union conjugale entre des musulmanes et les hommes chrétiens ou juifs. Il affirme aussi que l'ensemble de la communauté savante s'est accordée à l'interdire pour diverses raisons, certaines relevant de l'analogie (al qiyass), d'autres du consensus (Ijmaa), mais avoue qu'il n'y a pas de raisons précises relevant des textes scripturaires. Pour ce même savant, l'interdiction du mariage d'une musulmane avec un chrétien ou un juif ne relève d'aucun texte coranique ou prophétique mais plutôt d'un accord décidé par l'ensemble des savants de toutes les époques.

QU'EST CE QU'UN IMAM ?

L'imam (de l'arabe amama, se mettre devant) n'est pas seulement celui qui dirige la prière. Le terme recouvre plusieurs sens : la racine du mot imam, amama, a donné naissance à d'autres notions centrales de l'islam : oumma

(communauté ou nation), oumm (mère, principe, prototype), et donc, imam.

Selon l'appartenance au courant sunnite ou chiite, le terme imam et ses dérivés peut désigner tout à la fois la notion de dirigeant préposé, de chef ou de responsable d'un groupe (nation, communauté, famille, etc), de guide, de modèle, de sentier, de Livre révélé ou de Livre céleste de registre des actes.

En effet, l'imam sunnite est celui qui dirige la prière. Il n'y a pas de clergé chez les sunnites, pas de hiérarchie religieuse, et l'imam n'a pas un statut particulier. Tandis que les imams chiites sont les descendants de Ali et de ses deux fils, Hassan et Hussein. Selon les branches du chiisme, leur lignée est ensuite plus ou moins longue : cinq pour les zayidites, sept pour les ismaéliens, douze pour les duodécimains, majoritaires. Le douzième imam, Muhammad al-Mahdi, a disparu en 874. Mais il aurait communiqué près de soixante-dix ans avec ses fidèles par l'intermédiaire de « délégués ». Pendant cette période, dite « occultation mineure », l'imam, disparu du monde physique, aurait ainsi continué à transmettre ses connaissances spirituelles. L'occultation dite « majeure » débute en 940 lorsque le quatrième délégué de Muhammad al-Mahdi aurait reçu sur son lit de mort une lettre autographe de l'imam disparu affirmant qu'il n'aurait plus de représentant et qu'il se manifesterait à tous à la fin des temps, concrétisant ainsi l'aspect

eschatologique de l'islam. Depuis lors, les chiites duodécimains attendent le retour du douzième imam.

Un imam n'est pas à confondre avec un Ouléma ('ulamâ') qui est un terme arabe qui dérive de 'ilm, « savoir ». Les oulémas sont donc étymologiquement les savants, ou plus précisément les experts en sciences religieuses islamiques. Dans les médias, l'imam est souvent associé au « savant » mais ce n'est pas toujours le cas. Tant qu'une personne est consciente, possède ses ablutions, et connaît au moins deux sourates pour diriger la prière, il peut être imam. En revanche, il est impossible de s'improviser ouléma du fait des connaissances.

Y A T IL UN JOUR SPECIAL EN ISLAM DANS LA SEMAINE ?

« Ô vous qui avez cru, quand on appelle à la prière du jour du Vendredi, accourez à l'invocation de Dieu et laissez tout commerce, cela est bien meilleur pour vous, si vous saviez. » (Coran 62,9).

On lit dans le commentaire de ce verset que le jour du Vendredi est le maître des jours, le plus important auprès de Dieu. Il est plus important que le Jour du Sacrifice et le Jour de la rupture du jeûne. Il comprend cinq éléments distinctifs :

C'est un Vendredi que Dieu a créé Adam, c'est un Vendredi que Dieu fit descendre Adam sur terre, c'est un

Vendredi que Dieu se saisit de l'âme d'Adam, c'est dans la journée du Vendredi que se trouve une heure où Dieu exauce les demandes de son adorateur, quelles qu'elles soient, tant qu'il ne demande pas quelque chose d'inutile. Et c'est un Vendredi que viendra l'Heure dernière (c'est à dire, la fin des temps). La grande prière hebdomadaire suivi d'un sermon a lieu le vendredi en début d'après-midi.

LES MUSULMANS ONT-ILS DES REGLES ALIMENTAIRES ?

Contrairement à la Bible, les interdits alimentaires ne sont pas énumérés dans le Coran sous forme d'un inventaire détaillé et aucun chapitre précis n'y est pleinement consacré. Dans le texte, une seule espèce animale nommément interdite, le porc. C'est la jurisprudence islamique spécifie quels aliments sont halal (licite) et lesquels sont harām (illicite). Ceci est dérivé également des hadiths et la sunnah. Des prolongations de ces décisions sont émises, sous forme de fatwas, (des avis), avec des degrés de rigueur variables, mais elles ne sont pas toujours largement considérées comme faisant autorité puisqu'elles font quelques fois l'objet d'interprétation ou de divergences.

Les versets ci-dessous par exemple concernent les chairs licites des quadrupèdes. *« Ô vous qui croyez ! Ne déclarez pas illicites les excellentes nourritures qu'Allah a déclarées licites pour vous, et ne soyez point transgresseurs*

! « Mangez de ce qu'Allah a attribué comme licite et excellent. Soyez pieux envers Allah en qui vous êtes croyants ». (Coran 5, 87-89). « Il a mis pour vous et en vos troupeaux, portage et vêture. Mangez de ce qu'Allah vous a attribué... ». (Coran 6,143).

« Les dromadaires ont par Lui (Dieu) été créés pour vous ; pour vous s'y trouvent vêture, utilité et nourriture dont vous mangerez ». (Coran 16,5). « Allah est celui qui a disposé pour vous les chameaux (An'âm) pour que vous les montiez et en mangiez ». (Coran 23, 79).

« Illicites ont été déclarés pour vous la chair de la bête morte, le sang, la chair de porc et de ce qui a été consacré à un autre qu'Allah, (la chair de) la bête étouffée (de) la bête tombée sous les coups, (de) la bête morte d'une chute (ou) d'un coup de corne, la chair de ce que les fauves ont dévoré, sauf si vous l'avez purifiée, (la chair de) ce qui est égorgé devant les pierres dressées » (Coran 5,4).

Toutefois, Dieu a permis aux musulmans de consommer deux catégories d'animaux morts : les sauterelles et les poissons. Et dans la même sourate, verset 5, il est dit : *« Aujourd'hui j'ai parachevé votre religion et vous ai accordé mon entier bienfait, j'ai agréé pour vous l'Islam comme religion. Quiconque sera contraint d'en manger durant une famine sans se précipiter volontairement dans le péché sera autorisé à le faire car Allah est absolu et miséricordieux ».*

« Licites ont été déclarés pour vous le gibier de la mer et la nourriture qui s'y trouve, jouissance pour vous et pour les voyageurs. Illicite a été déclaré pour vous le gibier de la terre ferme, aussi longtemps que vous êtes sacralisés... » (Coran 5,96-97).

« C'est Lui qui a assujetti la mer pour que vous mangiez une chair fraîche d'elle, et en tiriez des bijoux... » (Coran 16,14).

Les produits de la chasse par des animaux dressés, tels les chiens, sont licites, si on invoque le nom de dieu sur leurs prises (Coran 5,6). Ainsi, il ressort de ces deux sourates que Dieu a prohibé de la table des musulmans la chair de porc, la chair de la bête étouffée (non saignée) ou celle qui est morte sous les coups, ou après accident, ainsi que le sang et la chair de toute bête consacrée à un autre qu'Allah. Si le Coran a été explicite pour les interdictions, les ahadiths l'ont été beaucoup plus pour les chairs autorisées.

Ainsi l'interdiction est mise sur quatre types de nourritures : la bête morte, le sang, la viande de porc et tout animal pour lequel un autre nom que celui de Dieu a été invoqué lors de sa mise à mort. Ces interdits sont repris dans la sourate 5 au verset 3. « Vous sont interdits la bête trouvée morte, le sang, la chair de porc, ce sur quoi on a invoqué un autre nom que celui d'Allah, la bête étouffée, la bête

assommée ou morte d'une chute ou morte d'un coup de corne, et celle qu'une bête féroce a dévorée - sauf celle que vous égorgiez avant qu'elle ne soit morte -. (Vous sont interdits aussi la bête) qu'on a immolée sur les pierres dressées, ainsi que de procéder au partage par tirage au sort au moyen de flèches. Car cela est perversité. »

Les animaux licites (halal) doivent être égorgés rituellement et vidés de leur sang, considéré comme impropre à la consommation.

Le Coran condamne également l'enivrement causé par le vin et plus généralement l'alcool. *« Ils t'interrogent au sujet du vin et du jeu de hasard ; dis : « Ils comportent tous deux, pour les hommes, un grand péché et un avantage, mais le péché qui s'y trouve est plus grand que leur utilité » »* (Coran 2,219) et si des musulmans ne consomment pas d'alcool, certaines branches comme les alévis l'autorisent.

En dehors des aliments prohibés, l'Islam instaure d'autres règles alimentaires telles que le jeûne (siyâm). *« Ô vous qui croyez ! Le jeûne vous est prescrit comme il a été prescrit aux générations qui vous ont précédés »*. (Coran, 2,183). Pendant le mois de Ramadan, il est aussi prescrit au musulman de s'abstenir de toute nourriture et boisson pendant la journée.

CHAPITRE 4 : GENERALITES

LES NOMS DE RELIGIONS

Les noms de religions s'écrivent généralement avec une minuscule initiale.

- Le christianisme, le judaïsme et l'islam sont les trois grandes religions monothéistes.
- Le protestantisme est différent du catholicisme sur bien des points de doctrine.

On mettra toutefois la majuscule lorsque ces noms désignent, non pas la doctrine religieuse, mais les peuples qui y adhèrent ou la civilisation qui y est rattachée.

- C'est un spécialiste de l'histoire de l'Islam.
- La shoah est liée au génocide des Juifs.

Le nom des adeptes d'une doctrine* religieuse s'écrit avec une minuscule initiale :

- Les musulmans prient 5 fois par jour.
- Louise est chrétienne.

QUI INTERPRETE LES TEXTES ?

Lorsqu'on parle d'interprétation des textes, on parle d'exégèses :

L'exégèse biblique ou coranique est une étude approfondie d'un texte et en particulier d'un texte sacré. On appelle exégète celui qui travaille sur les exégèses.

En ce qui concerne le judaïsme, les formes juives traditionnelles d'exégèse se trouvent dans la littérature du Midrach. Traditionnellement, la compréhension du texte est divisée entre le pshat (sens littéral), le remez (sens allusif), le drash (exégèse) et le sod (mystique). Les auteurs classiques distinguent par des midrachim halakhiques, producteurs de halakha, c'est-à-dire de jurisprudence et les midrachim aggadiques, producteurs de Aggada, c'est-à-dire d'anecdotes édifiantes, de paraboles, voire d'histoires complètes.

En ce qui concerne le christianisme, les exégètes sont appelés Pères de l'Eglise*, ce sont eux qui ont laissé de nombreux commentaires. Ils ont vécu aux premiers temps du christianisme, après les apôtres. Ceux qui ont reçu le titre de Père de l'Eglise, au sens strict, c'est-à-dire au sens canonique, sont ceux que l'on considère comme "nos pères dans la foi", ils nous ont permis de "dire la foi chrétienne". L'un des critères pour être désigné Père de l'Eglise c'est d'avoir laissé des écrits.

Pour l'islam, une exégèse est appelée tafsir. L'exégète est un moufassir. Le travail d'interprétation relève d'un commentaire du sens des versets et le mufassir doit maîtriser la tradition orale, l'histoire, la science du hadith, mais aussi doit posséder une maîtrise parfaite de la langue arabe et de ses subtilités.

L'ABATTAGE RITUEL JUIF ET MUSULMAN

La shehita (hébreu) et la dhabiha (arabe) sont les méthodes d'abattage rituel des animaux prescrites par la loi juive et la loi islamique. Elles s'appliquent à tous les animaux à l'exception des poissons et fruits de mer, et des insectes.

L'acte est accompli par un sacrificateur, qui doit être habilité par un organisme religieux agréé par le Ministère de l'Agriculture sur proposition du Ministère de l'intérieur. Dans le judaïsme, le shohet doit être un individu hautement qualifié, dont la maîtrise des lois de la shehita et des treifot est attestée par un certificat (kabbala) délivré par une autorité rabbinique compétente devant laquelle il a réalisé trois shehitot (trois sacrifices).

Les sacrificateurs coupent, au moyen d'un couteau particulier, la trachée, l'œsophage, les artères carotides et les veines jugulaires ; la bête abattue est suspendue la tête en bas de façon qu'elle se vide de son sang. Dans le cadre de la shehita, ils séparent la viande consommable des

parties prohibées par la Bible, telles que le sang, le suif (de la graisse) et les tendons.

Pour qu'une viande soit déclarée licite islamiquement, et donc propre à la consommation pour les musulmans, la bête doit être vivante et avoir la tête orientée vers la Mecque. Elle doit être consciente et ne pas être étourdie.

La prescription de l'abattage selon des règles juives établies est déduite de Deutéronome 12,20-21 *« Quand ... tu diras "je voudrais manger de la viande" ..., tu pourras tuer de ton gros ou menu bétail ... de la manière que je t'ai prescrite », bien qu'aucun détail ne figure quant à cette « manière que je t'ai prescrite ».*

La Torah énonce cependant diverses lois sur la façon de traiter les carcasses : seuls les animaux que la Torah qualifie de « purs » et « sans défauts » peuvent être abattus et mangés ; la chair de l'animal doit être vidée de son sang et celui-ci doit être recouvert (Lévitique 17,13 *« Si quelqu'un des enfants d'Israël ou des étrangers qui séjournent au milieu d'eux prend à la chasse un animal ou un oiseau qui se mange, il en versera le sang et le couvrira de poussière ».*) ; le sang, le suif et les entrailles du bétail sont interdits ; il est interdit d'abattre une bête et sa progéniture le même jour (Lévitique 22,27 *« Un boeuf, un agneau ou une chèvre, quand il naîtra, restera sept jours avec sa mère ; dès le huitième jour et les suivants, il sera agréé pour être offert à l'Eternel en sacrifice consumé par*

le feu. 28 Boeuf ou agneau, vous n'égorgeriez pas un animal et son petit le même jour ».)

Par ailleurs, en souvenir du patriarche Jacob, blessé à la hanche lors de son combat avec l'ange, les enfants d'Israël ne mangent pas le « tendon de la hanche » (le nerf sciatique), qui doit donc être retiré après l'abattage.

La prescription coranique de l'abattage rituel se trouve dans le Coran 2,168 *« Il vous a seulement interdit (de manger) les animaux morts, le sang, la chair de porc, et toute chair sur laquelle aura été invoqué (un nom divin) autre qu'Allah. Mais celui qui y est contraint par la nécessité, sans être rebelle ni transgresseur il n'y a pas de péché pour lui. En vérité, Allah pardonne : Il est miséricordieux. »*

La shehita ne peut être faite qu'avec un couteau particulier, appelé hallaf ou sakin. Il doit répondre à certaines exigences au niveau de la dimension, du tranchant, de la texture, etc. et être susceptible d'être affiné et poli avec le niveau de netteté et de finesse requis pour la shehita. Contrairement aux bêtes à abattre, présumées licites a priori, la lame du hallaf est présumée imparfaite et doit être vérifiée, selon le Talmud, avant chaque saignée. Après avoir vérifié son couteau et avant l'abattage, le shohet récite la bénédiction sur l'abattage (Béni sois-tu, Qui nous as sanctifiés par Tes commandements et nous as ordonné l'abattage). Dans le cas où de nombreux animaux doivent être abattus, une

seule bénédiction suffit. Après la bénédiction, toute conversation sans rapport avec l'abattage est interdite.

Dans l'islam, le sacrificateur doit prononcer les paroles sacrées suivantes : « Bismillah, Allah Akbar » (« Au nom de Dieu, Dieu est grand »).

Le nikkour consiste à retirer de l'animal les parties interdites à la consommation, après que les vérifications ont été effectuées. Il s'agit de certains organes, comme les reins et les intestins, des vaisseaux sanguins (au vu de la prohibition de manger du sang), du nerf sciatique et, pour le bétail, du suif (helev).

LA HIERARCHIE DANS LES TROIS RELIGIONS

Il n'existe pas dans le judaïsme de hiérarchie liturgique à proprement parler. Les rabbins ne sont pas consacrés (qui a reçu une consécration religieuse) comme le sont les prêtres catholiques. Ce qui les distingue des autres fidèles, c'est leur érudition supérieure à la leur et leur aptitude leur transmettre leurs connaissances. La religion juive ne connaît d'autres prêtres consacrés que les descendants du grand-prêtre Aaron. Si les descendants de Aaron (qu'on appelle les cohanims, de Cohen) sont soumis à certaines interdictions, comme celle d'entrer en contact avec un mort (Lévitique 21, 1), leur titre ne leur confère cependant aucune aptitude cultuelle. Quant au titre de grand-rabbin, il est d'origine purement napoléonienne, sans

répercussion aucune sur le culte. Comme vous le savez peut-être, Napoléon a organisé le judaïsme, deux formes de protestantisme et le catholicisme en France au 19^{ème} siècle. Comme les pasteurs et les prêtres, les rabbins doivent étudier et être instruits. Ils venaient d'instituts de hautes études talmudiques. A partir du 19^{ème} siècle furent créées en Europe des Ecoles rabbiniques pour former les futurs rabbins. L'Ecole Rabbinique de France appelée aussi Séminaire Israélite de France (SIF), située à Paris, est aujourd'hui le seul établissement agréé par les communautés consistoriales pour décerner un diplôme de rabbin au terme de 5 années d'études après le bac.

L'Église catholique possède une structure à la tête de laquelle se trouve le pape, suivi – dans l'ordre hiérarchique – par les évêques et les prêtres. (Il y a d'autres statuts mais je choisis volontairement de vous parler des plus « connus », toujours dans l'objectif de vous donner les bases et non de faire de vous des spécialistes). Le support territorial de l'Église catholique est l'État de la cité du Vatican. Au sommet de la hiérarchie catholique, le pape est le garant de la continuité apostolique. Occupant le siège épiscopal de l'apôtre Pierre, il est évêque de Rome. Il nomme les évêques. Élu par le Sacré Collège des cardinaux et choisi parmi eux, il est aussi le signe visible de l'unité de l'Église. Vous avez peut-être vu le pape François se faire élire ? Le pape représente l'autorité suprême sur terre pour les catholiques (et pour les catholiques seulement), arbitrant toutes les décisions concernant la vie de l'Église,

l'expression de la foi et les grandes questions posées par les évolutions de société. L'Eglise s'organise en territoires – des diocèses – gérés par des évêques. On pourrait établir une comparaison simplifiée avec l'Etat, qui s'organise en régions, qui sont elles-mêmes gérées par des préfets. Nommé par le pape, l'évêque est choisi parmi les prêtres. L'évêque est responsable en particulier de la pastorale (enseignement et mission) et des prêtres de son diocèse. Ordonnés par l'évêque, les prêtres sont au service de l'Eglise diocésaine. Ce sont exclusivement des hommes ayant fait vœu de célibat (à l'exception des Eglises catholiques de rite oriental, où des hommes mariés peuvent être ordonnés). Ils reçoivent de l'évêque le pouvoir de dispenser tous les sacrements sauf l'ordination des nouveaux prêtres (réservée aux évêques). Ils président les célébrations (messes etc).

Toutefois, vous vous demandez peut-être quel est le rôle des moines et des religieuses (« bonnes sœurs »), que nous croisons quelques fois dans nos villes ou nos campagnes. Il s'agit d'une forme de vie religieuse avec des règles plus strictes. Tous les ordres religieux suivent des règles de vie qui répondent aux trois appels évangéliques : la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. Ils se différencient néanmoins par leur principale activité qui peut être la prédication, l'action missionnaire et sociale ou encore la prière (notamment dans les ordres contemplatifs vivant dans des monastères). Contrairement à la prêtrise, les ordres admettent hommes

et femmes (d'où les « bonnes soeurs »), mais dans des communautés séparées. Les responsables des communautés dépendent, selon les cas, de l'évêque du lieu ou d'une autorité centrale rattachée directement au Saint-Siège.

La Réforme protestante a institué un type particulier de clerc : le pasteur. Son rôle est tout à fait différent de celui d'un prêtre. Le pasteur n'a pas un pouvoir exclusif, puisque des laïcs (à comprendre comme : personne qui n'a pas de rôle religieux, quelqu'un comme vous et moi) peuvent être autorisés à prêcher et à administrer des sacrements. Le pasteur est donc surtout quelqu'un qui, par sa formation scolaire, est particulièrement habilité à instruire et à édifier les fidèles. Les femmes peuvent accéder au ministère pastoral, et il n'existe aucune objection à ce que les pasteurs se marient. Quant à la hiérarchie qui existe au sein du corps pastoral, elle n'a qu'une portée fonctionnelle, car tous les pasteurs sont égaux en droit. La base des Églises protestantes est la paroisse, dirigée par un conseil presbytéral composé du pasteur et de laïcs ; il s'occupe de la gestion de la paroisse et de diverses activités, y compris spirituelles. Les paroisses sont regroupées en districts, régis par un consistoire, et en régions, dirigées par un synode ; celui-ci, composé d'autant de laïcs que de pasteurs, est réuni tous les ans et envoie des délégués au synode national, l'instance décisionnelle de chaque Église. Dans de nombreux pays, Églises luthériennes et Églises calvinistes

sont rassemblées, avec d'autres Églises protestantes, dans une Fédération protestante interdénoninationnelle (c'est-à-dire qu'il y a plusieurs dénominations).

En ce qui concerne l'islam, de manière très visible, le chiisme duodécimain se caractérise par l'existence d'un clergé nombreux et hiérarchisé, selon des grades attribués par les grands centres de formation théologique. Les mollah sont l'équivalent chiite des oulémas sunnites. Parmi les mollah, les hujjat al islam (« Preuves de l'islam ») sont détenteurs d'un doctorat en théologie. Le sommet de la hiérarchie chiite est représenté par une douzaine de « marjaa-e taqlid », ou « source d'imitation ». On les désigne également sous l'appellation de « grands ayatollah ». Les ayatollah (« Signes de Dieu »), sont des théologiens renommés, enseignent dans les grandes écoles islamiques. Ils ont atteint les derniers degrés de la sagesse, de la connaissance et de l'expérience qui leur permettent, quels que soient leur nationalité et leur lieu de résidence, d'être des autorités spirituelles suprêmes, référents capables de prendre la direction de communautés chiites, ou de grandes écoles théologiques, les hawza. Celles-ci sont à la fois des séminaires théologiques, et des centres de vie spirituelle et sociale.

Pour le sunnisme, courant majoritaire, un imam est littéralement un « guide » de la prière. Plusieurs tâches lui reviennent : conduire les prières quotidiennes, assurer le prêche du vendredi, répondre aux interrogations spirituelles des fidèles. Une mosquée peut accueillir

plusieurs imams et un imam collaborer avec différents lieux de culte. L'imam n'est donc pas le responsable de la mosquée, ni l'équivalent d'un prêtre catholique. Cependant, les imams sont traditionnellement choisis pour leur érudition, c'est-à-dire leur connaissance des textes saints, mais il n'y a pas de diplômes requis, même si depuis quelques années, des Diplômes Universitaires sont créés dans les académies scolaires pour que les imams puissent obtenir une formation, en langue française, sur le droit, le fonctionnement du religieux en France etc. Des études de théologie musulmane sont proposées par quelques instituts privés d'études supérieures : l'institut Ghazali de la Grande mosquée de Paris, l'Institut européen des sciences humaines (IESH) à Saint-Denis (agréé par l'académie de Créteil) et Château-Chinon dans la Nièvre.

LES LIEUX DE CULTE

La synagogue est un édifice religieux qui sert de lieu de prière et d'étude pour les juifs. La disparition du Temple, centre spirituel, cultuel et politique du judaïsme jusqu'en 70 de notre ère, et la dispersion obligent les Juifs à inventer une nouvelle forme de religion dont les actes essentiels se déroulent à la maison, elle-même petit sanctuaire, et dans la salle d'assemblée. Dans ce dernier lieu, la communauté se rassemble pour écouter la Loi et les commentaires assurés par des rabbins : la fonction

d'étude, *bet hamidrach*, est tellement primordiale que dans certains pays, la synagogue est désignée comme une école. Une synagogue reçoit un certain degré de sainteté en raison de la présence des rouleaux de la Tora dans l'armoire justement qualifiée *d'aron hakodech*, arche sainte, ou dans certaines traditions, *hekhal*, mot désignant la salle du Temple où se dressaient le chandelier, la table des pains et l'autel des encens.

Une mosquée est un lieu de culte où se rassemblent les musulmans pour les prières communes. Les médias posent souvent la question de la différence entre une « mosquée » et un « centre culturel islamique ». Comme vous le savez, le cadre juridique concernant les relations entre l'État et les religions est celui de la loi de 1905, relative à la séparation des registres et à l'organisation publique du culte sous la forme associative. Cette loi ne prévoit pas, à l'origine, la construction de nouveaux édifices cultuels. L'interdiction de financement par l'État de lieux de culte rend difficile l'émergence de certains projets des associations musulmanes, comptant exclusivement sur les dons des fidèles. Ainsi, d'un point de vue strictement légal, une mosquée est un lieu de culte exclusivement financé par les musulmans. Dans le cadre de la loi de 1905, les collectivités locales peuvent, par contre, aider les associations pour l'accès au foncier ou subventionner les centres culturels musulmans : cela signifie qu'à côté du lieu de culte, le centre doit accueillir du culturel : conférences, expositions, activités ouvertes à tous.

Au niveau du christianisme, chaque paroisse est constituée d'une ou plusieurs églises, le curé se trouvant à la tête de l'entité paroissiale. Attention, l'Eglise avec un « e » majuscule signifie l'institution. L'église avec un « e » minuscule représente le lieu de culte.

La cathédrale est le siège de l'évêque du diocèse, nommé par le Pape. Le mot vient du grec, cathèdra, repris en latin, signifiant « siège », ce trône se trouvant traditionnellement placé au fond du chœur du bâtiment.

Basilique : ce mot vient du grec, repris en latin : basilica, signifiant « roi ». Il s'agit donc d'une importance particulière que l'on entend donner à cette église, qui n'est que rarement la cathédrale du diocèse. Le plus souvent, on y retrouve les reliques d'un Saint, ou toute autre raison qui justifie un culte particulier en ce lieu. La religion chrétienne accordant un rôle très important à Marie, pourtant assez discrète dans la Bible, les basiliques sont souvent dédiées à Notre Dame (Paris, Lyon, Lourdes, Marseille, ...) Ce titre honorifique de basilique est accordé sur décision papale.

PEUT-ON ENTRER DANS LES LIEUX DE CULTE DES AUTRES

A la question : peut-on rentrer dans un lieu de culte qui n'est pas notre lieu de culte, **d'un point de vue musulman** : la réponse n'est pas OUI ou NON. Elle dépend de plusieurs facteurs : pourquoi, pour quoi, comment.

En effet, il existe des divergences chez les oulémas et des

nuances parmi les interdictions ou les autorisations.

Que disent les ulemas* : tout d'abord il n'y a pas de divergences sur le fait d'aller assister à un culte par plaisir ou bien par esprit de découverte. Pourquoi : parce que notre présence revient à dire que nous sommes d'accord avec ce qui est dit, ce qui peut se révéler problématique.

En ce qui concerne les lieux de culte en eux-mêmes, ce n'est pas la visite de la synagogue (judaïsme) ou du temple (protestantisme) qui pose un souci réellement, c'est surtout la visite de la cathédrale (catholicisme), puisqu'il y a des tableaux, des statues et des représentations de prophètes.

En effet, on lit dans le sahih de Bukhari¹ : Umar Ibn Al-Khattab, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit ; « nous n'entrons pas dans vos églises à cause des représentations figurées qui s'y trouvent » et Ibn 'Abbas priait dans tous les temples à moins qu'il n'y eût des représentations figurées.

En ce sens, la visite est effectivement soumise à divergence à cause de la visite de la cathédrale, l'interdiction étant argumentée par ce athar*, un récit des compagnons, sahabas, du Prophète Muhammad.

Quels autres arguments :

Le comité permanent des savants de l'ifta insiste bien : si on part avec les élèves, parents, personnes, dans les églises pour seulement montrer la facilité et la tolérance, alors cela n'est pas permis. Ce n'est pas en faisant un acte qui peut montrer une mauvaise image qu'on incarne la tolérance. En revanche, si

¹ tome 1 (éditions maison d'ennour), chapitre 54 de la prière faite dans un temple non musulman, introduction au chapitre

on participe à cela pour rendre accessible l'Islam, montrer une bonne image de cette religion, et élargir le champ d'action de l'appel, sans participer avec eux à leurs adorations/cultes et sans craindre d'être influencé par leurs croyances, leurs mœurs et leurs habitudes, alors cela est permis.

Les savants de certaines écoles de jurisprudence qui autorisent le fait de participer à ce genre d'évènements insistent bien : il faut distinguer le simple fait de fréquenter une église sans aucune intention de la vénérer ou glorifier ou de participer au service religieux, et le fait pour un musulman, de la fréquenter avec l'intention d'admirer au sens propre ce qui s'y trouve et ce qu'il s'y fait.

Récapitulatif plus technique :

Il n'y a pas de divergences sur le fait d'entrer dans une église avec des représentations pour y prier, assister à la messe sans autre but que d'admirer etc. Il y a unanimité sur l'interdiction de faire cela, et l'imam Bahuti du madhab Hanbali rajoute un élément non cité dans l'intro du Sahih de Bukhari (Kasyaf al-Qanna' 1/293) : prier dans une église avec des représentation empêche les anges d'entrer car ils n'entrent pas s'il y a des représentations².

Ibn Taymiyya, Ibn 'Abas et l'imam Malik ont qualifié le fait d'entrer dans une église avec des représentations comme déconseillé, indésirable : Makruh, sauf s'il y a une intention de da'wa derrière : Al-Fatawa al-Kubra 5/327, ce qui est également l'avis de Ibnu Qudamah, Al Mardawi (madhab Hanbali cf :Al-

² Sahih muslim, éditions al hadith, tome 5 livre des vêtements et de la parure, hadith 2106

Insaf fi Ma'rifati ar-Rajih min al-Khilaf, 1/496 ou Muhammad ibn 'Umar as-Syathiri, 2015, Syarh al-Yaqut an-Nafis, Beirut: Darul Minhaj ou Muhammad az-Zuhaily, 2015, Al-Mu'tamad fil Fiqh as-Syafi'e, Damshik: Darul Qalam, 5th edition, 4/77).

Dans le judaïsme : Maimonide (du douzième siècle) a aussi fait la différence entre lieux de culte chrétiens et musulmans dans la Guemara traité Talmud 'Avoda Zara. Il va plus loin que les représentations : il dit c'est une maison d'idolâtrie et qu'on ne peut pas s'approcher même de la porte en vertu de concepts étrangers à l'orthodoxie juive : le concept de trinité par exemple. En revanche, il précise qu'un juif peut entrer dans une mosquée. Les rabbins contemporains (Rav Ovadia Yossef) y ajoutent cependant la condition d'être en sécurité. Les juifs sont également autorisés à prier dans une mosquée, d'après l'avis mentionné dans le choul'han Arouh.

DES FORMULES ET DES BENEDICTIONS :

L'eulogie est un mot qui provient du grec, (eu = bien et logia = parole) et qui signifie les paroles religieuses prononcées pour bénir (cérémonie, personne, objet).

Dans le judaïsme, « Alav hashalom » (que la paix soit sur lui) est une eulogie prononcée après la mention de Moïse, des patriarches juifs, de Sages. C'est quelque fois abrégé par "a'h".

Dans le christianisme, on parle d'eulogie après la cérémonie de bénédiction du pain et du vin, et l'hostie est considérée comme une eulogie.

Par exemple, après avoir prononcé le nom du prophète Muhammad, les musulmans récitent une eulogie en disant : *salla Allah 'alayhi wa salam*, que vous voyez de temps en temps écrit "*saws*", ou "*pbsl*", l'abrégé de "*que la paix et la bénédiction soient sur lui*". Il existe des eulogies après avoir parlé des prophètes, des compagnons etc. On va dire : *sur eux la paix*, en parlant de prophètes ou de personnages importants (*sur elle la paix*, en parlant de Marie) et en parlant des compagnons on va dire « *radhia Allahou anhu* » si c'est un homme et « *radhia Allahou anha* » si c'est une femme (comme pour parler de Aïcha ou Khadija par exemple) et cela signifie : qu'Allah soit satisfait d'eux.

BIBLE ET BIBLE HEBRAIQUE

On parle de Bible Hébraïque pour mentionner « l'Ancien Testament » appelé en hébreu « Tanakh ».

Aujourd'hui la Bible est donc le recueil contenant à la fois l'Ancien Testament, et le Nouveau Testament. L'Ancien Testament concerne les juifs et le Nouveau les chrétiens.

Les juifs ne reconnaissent donc pas le Nouveau Testament.

Pourquoi les chrétiens gardent-ils la partie juive ? Tout d'abord parce qu'ils considèrent qu'elle est la parole de Dieu, remplie de Son Esprit. De plus, les chrétiens considèrent que l'Ancien Testament prépare la venue de Jésus et qu'on y trouve des signes de son arrivée. Lire

l'Ancien Testament les aide aussi à comprendre tout ce qu'il s'est passé avant l'arrivée de Jésus, et quelle était « l'ancienne alliance ». De plus, dans l'Evangile de Luc 24, 27 on lit à propos de Jésus

« Et, partant de Moïse et de tous les Prophètes, il leur interpréta, dans toute l'Écriture, ce qui le concernait. »

Cela les aide donc à lire l'Ancien Testament avec le regard chrétien.

ATHEE, AGNOSTIQUE, CROYANT

Une personne qui dit "il n'y a pas de Dieu" est athée. On parle alors d'athéisme, par opposition au théisme, et on parle d'un athée ou d'une athée.

Une personne qui doute de l'existence de Dieu est agnostique.

La personne qui reconnaît l'existence de Dieu est déiste et on admet une nuance en disant que celui qui croit que Dieu intervient dans la création est théiste (c'est à dire, qui croit qu'on peut avoir une interaction avec Lui, qu'on peut Lui parler, qu'Il nous entend etc). Si elle croit en un Dieu unique, elle est monothéiste et si elle croit en plusieurs dieux, elle est polythéiste.

TERRE SAINTE

Pour les juifs, il s'agit de Jérusalem et plus largement à la Terre promise, puisque dans la Torah il est écrit dans la

Genèse que Dieu s'est révélé à Abraham et a promis « à ta descendance cette terre » (Genèse 12,7). De plus, c'est au cœur de Jérusalem que se trouve l'endroit sacré où le *Beth Hamikdach* fut construit : l'esplanade du Temple, et que de nombreux événements s'y sont déroulés : le sacrifice d'Isaac, celui que Noé offrit à Dieu pour l'avoir épargné du Déluge, ceux offerts par Caïn et Abel pour remercier Dieu de les avoir fait naître, et celui d'Adam pour remercier Dieu de l'avoir créé. Les juifs considèrent d'ailleurs que c'était à partir de terre de Jérusalem qu'Adam, le premier homme, fut créé !

La Terre sainte est le territoire où pour les chrétiens se déroule l'histoire sainte, notamment la vie de Jésus relatée par les Évangiles. Les principaux lieux saints sont les territoires de la vie de Jésus qui fut désigné tantôt comme Jésus le Galiléen, tantôt comme Jésus de Nazareth, donc la Galilée, le lac de Tibériade, le mont Thabor, la vallée du Jourdain, ou le désert de Judée.

Pour les musulmans, l'expression désigne La Mecque, puisqu'elle abrite la mosquée al-Harâm - la Mosquée sacrée et la Kaaba, Médine, puisqu'elle abrite al-Masjid an-Nabawi - la mosquée du Prophète mais aussi Jérusalem, puisque c'est à Jérusalem que le prophète Muhammad a effectué son « voyage nocturne », endroit où il a été élevé au ciel afin d'y rencontrer les prophètes précédents.

CHAPITRE 5 : DIFFERENCES MAJEURES

LA CREATION

Ces trois livres abordent des sujets communs tels que la création du monde ou l'histoire de prophètes à la fois bibliques et coraniques.

Commençons par le commencement : le monde a été créé en 6 jours. Les deux livres racontent en détail que Dieu a d'abord créé la terre, la lumière, le jour, la nuit, le ciel, la mer, la nature, les arbres, les végétaux, les animaux, et bien évidemment nous les humains, à partir d'un couple : le premier homme, et tirée de lui, la première femme.

On lit dans la Genèse au chapitre 2,5-24, qu'Adam est modelé par Dieu avec de la terre. Ève est façonnée à partir d'une côte enlevée à Adam. D'ailleurs la Genèse nous donne plus de détails au sujet de la création. On lit que la terre était informe, et qu'il y avait des ténèbres. On y apprend que Dieu a séparé la lumière des ténèbres, et nomma la lumière « jour » et les ténèbres « nuit », qu'il sépare ensuite l'eau et la terre, rassemble les eaux en les nommant « mers » et en nommant les zones sèches « terres », a nommé le ciel, puis crée la verdure, et les arbres fruitiers, a déterminé le temps en jours et en nuits et plaça d'ailleurs les étoiles dans la nuit, a ensuite créé les poissons et les oiseaux, accompagnés par la suite par les

espèces animales. Et enfin, Dieu créa l'homme et la femme.

Dans la Torah (Exode 20,11) et le Coran (25,59) on peut lire que Dieu a créé les cieux et la terre et ce qui s'y trouve entre les deux. Les exégètes ont divergé sur la valeur de ces six jours, et on peut trouver deux opinions : la majorité pense qu'il s'agit de jours semblables aux nôtres mais par exemple dans la perspective islamique, Ibn Abbas estime que chacun de ces jours équivaut à 1000 ans de ce que nous comptons, en se référant à la sourate 22 verset 47.

On trouve dans le Coran un verset qui dit que Dieu a créé sept cieux et autant de terres (65,12). Quand on lit les exégèses, comme celle d'Ibn Kathir, on peut y lire « c'est-à-dire qu'il y a sept terres. Sur chaque terre, il y a un Adam comme votre Adam, un Noé comme votre Noé, un Abraham comme votre Abraham, un Jésus comme votre Jésus, et un prophète Muhammad comme notre prophète Muhammad ». Cette version fait l'objet de divergences et d'autres commentateurs comme Muslim par exemple disent qu'il s'agit plutôt des sept couches terrestres qui se trouvent sous nos pieds.

On retrouve dans le Coran l'idée d'une terre informe : dans la sourate 21 on y lit que la terre formait à l'origine une masse compacte qui a été disloquée, et à partir de laquelle toutes les matières vivantes ont été tirées. On lit également dans la sourate 79 que Dieu a assombri la nuit, les ténèbres, et en a fait sortir le jour. Il a ensuite étendu

la terre, et en a fait surgir des cours d'eau, et des pâturages, où sont solidement implantées des montagnes. On retrouve à la sourate 55,11 que Dieu a aménagé la terre pour tous les êtres vivants en la pourvoyant d'arbres fruitiers, et dans la sourate 37,6 on y retrouve que Dieu a orné le ciel de la parure des étoiles.

Quant à la création d'Adam dans la sourate 4,1 on peut lire *« c'est lui qui vous a créé d'un seul être et dont il a tiré son épouse »*, ce qui rejoint tout à fait le récit décrit dans la Genèse cité précédemment. Dans la sourate 15,26 on lit *« mais lorsque ton Seigneur dit aux anges : je vais créer un homme d'argile boueuse et malléable et dès que je l'aurai harmonieusement formé et lui aurai insufflé mon souffle de vie jetez-vous alors prosternés devant lui »*.

A propos de la création de l'homme, une chose mérite cependant qu'on porte plus d'attention : la création de l'homme à l'image de Dieu. La notion apparaît d'abord dans la Genèse au chapitre 1 verset 27 et est présente dans un hadith rapporté par Bukhari, qui a été commenté par Ibn Baaz dans le livre Majmu Fatawa vol 4 p226.

Ibn Baaz explique qu' « il s'agit surtout de la ressemblance au niveau des sens mais pas d'une ressemblance de chair et de sang : Dieu a créé Adam avec les capacités de voir, d'entendre, et de parler quand il le souhaite. Ce sont aussi des attributs de Dieu car certes Dieu entend, voit et parle quand il le souhaite. Mais cela ne veut pas dire qu'il ressemble et qu'il est à l'exemple de ses créatures, mais

plutôt que Dieu a des attributs qui conviennent Sa majesté et à Sa grandeur et Ses créatures ont des attributs qui leur conviennent, des attributs qui sont limités et imparfaits alors que les attributs de Dieu sont parfaits, sans défauts, illimités et sans fin. C'est pour cela qu'on retrouve dans le Coran la sourate 42,11 qu'il n'y a rien qui Lui ressemble et que c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant. »

Les commentateurs bibliques expliquent que le fait que nous sommes créés à l'image ou selon la ressemblance de Dieu signifie tout simplement que nous sommes créés pour lui ressembler. On retrouve dans l'Evangile de Jean au chapitre 4 que Dieu est Esprit et n'a donc pas de corps. L'image de Dieu fait référence à l'aspect immatériel de l'homme : il a été créé doué de raison et de volonté, capable de raisonner et de choisir ce qui reflète l'intelligence et la liberté de Dieu.

Sur le sujet général de la création, tout le monde s'accorde pour dire que Dieu est le créateur et que l'homme est la créature. Finalement, les divergences à propos de ce sujet sont surtout entre ceux qui donnent une origine divine au monde, s'appuyant sur les données que nous venons de voir, et ceux qui sont partisans d'une origine scientifique pour la création du monde, s'appuyant sur les thèses de l'évolution.

Aussi, on lit dans la Genèse que Dieu se reposa le 7^{ème} jour, après avoir créé le monde en six jours. C'est à l'origine du

chabbat et c'est un principe totalement refuté par l'islam. Plus loin dans la Torah, le chabbat est à nouveau exposé.

« Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié. » Exode 20,8-11.

Ce principe non partagé par l'islam est exposé dans la sourate 50 verset 38 :

« Oui. Nous avons créé les Cieux et la terre et leur entre-deux en six jours, sans que Nous effleurât la moindre fatigue. »

ADAM, EVE, ET LE PECHE ORIGINEL

Genese 3 verset 6 *« La femme vit que l'arbre était bon comme nourriture, qu'il était désirable pour les yeux, et plaisant, l'arbre, pour comprendre ; elle prit de son fruit, mangea, en donna aussi à son homme avec elle, il mangea. »*

Rachi* commente ainsi ce verset : « La femme vit : Elle a considéré les paroles du serpent, celles-ci lui ont plu et elle

les a crues. Que l'arbre était bon : pour être comme des dieux.

Qu'il était désirable pour les yeux : selon ce qu'il lui avait dit : vos yeux s'ouvriront. (verset 5) Qu'il était plaisant pour comprendre : selon ce qu'il lui avait dit : connaissant le bien et le mal. (verset 5) Elle en donna aussi à son homme : afin qu'elle ne soit pas seule à mourir alors que lui vivrait et épouserait une autre femme. Aussi : ce terme inclut les bêtes domestiques et sauvages auxquelles elle en a également donné. »

Rachi s'inspire ici également du midrach Genese Rabba, mais en y apportant des nuances significatives. C'est le choix du verbe voir qui suscite ici le commentaire midrachique repris par l'exégète : ce que voit la femme, ce qu'elle considère, ce n'est pas l'arbre, dont la vue en effet ne pourrait rien lui apprendre sur ses propriétés, mais les paroles qu'elle vient d'entendre, les paroles du serpent, qui a fait miroiter à ses yeux les mirages alléchants du pouvoir. Voilà l'enseignement du midrach. Rachi, en y ajoutant les notions de plaisir et de foi, nous révèle, sous l'apparence. Le commentaire midrachique explique qu'Ève a convaincu Adam de manger du fruit en usant de deux arguments :

« Quoi, dit-elle, tu crois que je vais mourir et qu'une seconde Ève sera créée pour toi ? Mais « il n'y a rien de nouveau sous le soleil » Ecclésiaste 1, 9. Ou peut-être crois-tu que je vais mourir et que tu vas être débarrassé

de la charge [de peupler le monde] ? Mais « *Il l'a créée [la terre] non pour rester déserte mais pour être habitée* » *Isaïe 45,18*. Le midrach suggère donc qu'Ève a compté sur le désir divin que la terre soit habitée et que l'humanité se perpétue, pour rassurer Adam et le persuader qu'il pouvait sans risque s'associer à elle dans la transgression.

Cependant, l'intérêt principal de ce commentaire réside ailleurs : ce que nous livre Rachi, si on s'applique à l'interpréter, c'est que la femme, en transgressant la loi, en mangeant le fruit interdit et en le donnant à son homme, n'est pas la vraie coupable ; elle a été, dans cette affaire, victime du serpent, induite en erreur par lui ; c'est ce dernier qui l'a séduite, qui l'a savamment amenée à lui faire confiance, et qui est en fin de compte le véritable coupable. Cette culpabilité du serpent, Rachi, reprenant là aussi le midrach Genèse Rabba 18, 6, l'a posée dès le départ, de manière très forte, au début de l'épisode de la transgression ; commentant la ruse du serpent Genèse 3,1 il dit :

« *Quel rapport avec ce qui précède [l'indication de la nudité sans honte d'Adam et Ève] ?... Cela t'apprend pour quelle raison le serpent leur a sauté dessus : il les a vus nus et en train d'avoir des relations sexuelles aux yeux de tous et il l'a désirée.* »

Et le thème est repris, avec insistance, dans le commentaire des versets 15 et 20, au sujet des conséquences de la faute que Dieu énonce au verset 15

« C'est l'inimitié que je placerai entre toi et la femme, entre ta descendance et sa descendance ; celle-ci t'écrasera la tête et toi tu lui mordras le talon. »

Voici le commentaire de Rachi : « C'est l'inimitié que je placerai : Toi, tu n'avais projeté que la mort d'Adam, puisqu'il devait manger le premier, et tu comptais épouser Ève. Tu ne t'es adressé à Ève en premier que parce que les femmes sont « da'atan quala », sont faciles à persuader et qu'elles savent ensuite persuader leurs maris. C'est pourquoi je placerai l'inimitié entre toi et la femme. » Le verset 15 rapporte les propos adressés au serpent par Dieu, propos qui le condamnent à ramper et à être en guerre perpétuelle avec la descendance de la femme. Le commentaire de Rachi reprend, en le précisant et en l'enrichissant, le thème du désir originel du serpent : voilà que ce désir, pour être assouvi, devient meurtrier, et ourdit un savant complot, qui révèle le machiavélisme du serpent ; celui-ci ne tuera pas Adam directement, il s'attaquera à lui indirectement, en instrumentalisant Ève, qui deviendra involontairement et étourdiment l'arme de ce crime parfait. Plus loin, à propos du verset 2,20, dans lequel Adam « nomme » Ève, Rachi, rendant compte de la structure du récit, revient encore une fois sur ce thème : « Le texte revient ici au sujet précédent, où l'homme donna des noms aux animaux [puis apparaît la femme]...C'est après l'indication de leur nudité que vient l'épisode du serpent, cela pour t'apprendre que l'ayant vue nue et les ayant vus pendant une relation sexuelle, il

l'a désirée et il les a attaqués avec des intentions hostiles et empreintes de ruse. » Le commentaire du verset 15 renchérit sur la culpabilité in fine du serpent et donc sur « l'innocence » d'Ève. Toutefois, dans le verset 16, on lit : « *À la femme il dit : Oui, je multiplierai ta peine et tes grossesses, dans la peine tu enfanteras des fils, vers ton homme [ira] ton désir et lui te dominera* ». Ce verset, qui fait partie de ce que l'on appelle communément les « châtiments » consécutifs à la transgression de l'interdit divin, énumère cinq sanctions :

« Ta peine : il s'agit de la difficulté d'élever les enfants
Tes grossesses : il s'agit de la difficulté d'être enceinte
Dans la peine tu enfanteras des fils : il s'agit de la difficulté de l'accouchement

Et vers ton homme ira ton désir : pour les relations sexuelles ; pourtant, tu n'auras pas le front d'exprimer ton désir à haute voix, mais lui te dominera, tout viendra de lui et non de toi. »

Dans le christianisme, qui partage le même texte, celui de la Genèse pour aborder la notion de péché originel, c'est la partie sur la souffrance de l'humanité qui est la plus importante : elle est définie de façon précise : l'homme mangera son pain à la sueur de son front. C'est dire qu'il est touché dans ce qui est vital pour lui ; quant à la femme, elle est atteinte dans ce qui lui est le plus spécifique : la maternité. D'ailleurs, longtemps l'Église s'est opposée aux méthodes de l'accouchement sans douleur sous prétexte

qu'elles contreviendraient au statut imposé aux femmes depuis le péché originel. C'est à cause du péché que la souffrance est entrée dans le monde, puisque le péché change la condition de celui/celle qui le commet, ses conséquences touchent toute l'humanité.

Dans le christianisme il est admis que tous les humains sont pécheurs depuis qu'Adam a péché. Du coup, ils subissent la colère de Dieu et la mort. Mais, pour les chrétiens, Dieu, par amour et générosité, a décidé de sauver les humains en leur pardonnant. Jésus est un autre Adam, un nouveau représentant de l'humanité, qui par son sacrifice sur la croix, vient sauver les humains qui croient en lui.

Dans le Coran, on lit : « *Et Nous dîmes : « O Adam, habitez, toi et ton épouse, le Paradis. Et mangez de (ce qui) s'y (trouve) en toute aisance ; et ne vous approchez même pas de cet arbre [= pour en manger quelque chose], sinon vous serez du nombre des injustes » »* (Coran 2,35) (un verset aux termes voisins est lisible en Coran 7,19).

Dieu mit aussi en garde Adam contre le Diable et sa volonté de les faire quitter, lui et son épouse, le Paradis : « *Nous dîmes alors : « O Adam, celui-ci [= Iblîs] est un ennemi pour toi et pour ton épouse. Qu'il ne provoque donc pas votre expulsion du Paradis, car alors tu seras malheureux ; tu as (de quoi) ne pas avoir faim en ce (Paradis) et ne pas être nu ; et tu as (de quoi) ne pas avoir*

soif en ce (Paradis) et ne pas être frappé de l'ardeur du soleil » (Coran 20,117-119).

Dieu relate ce qui se passa ensuite : *« Par la suite le Diable les fit glisser au sujet de l'arbre, et provoqua leur expulsion de ce en quoi ils se trouvaient » (Coran 2,36)*

En effet, le Diable réussit à les faire manger le fruit défendu. Dieu commente ainsi ce que Adam et Eve firent : *« Et Adam désobéit (ainsi) à Son Pourvoyeur, et se fourvoya alors » (Coran 20,121).*

Dieu relate ce qu'il leur dit alors : *« Et leur Pourvoyeur leur dit : « Ne vous avais-Je pas interdit cet arbre, et ne vous avais-Je pas dit que le Diable est pour vous un ennemi déclaré ? » » (Coran 7,22).*

Cette action de Adam eut pour conséquence que lui et son épouse durent quitter le Paradis : *« Et Nous dîmes : « Descendez, les uns ennemis des autres. Et vous aurez sur la Terre un lieu de demeure et un profit jusqu'à un certain temps » » (Coran 2,36).*

Adam et Eve commirent tous deux l'action de manger ce fruit, et en furent tous deux responsables, disent les textes de l'islam. Cependant, les textes de l'islam ajoutent-ils aussi que c'est Eve qui a incité Adam à le faire, ou bien ne disent-ils rien de tel ? Ce qui est certain c'est que dans le Coran rien de tel n'est précisé. Il y est seulement dit que

Iblîs les poussa tous deux à faire cette action, que tous deux la firent, et qu'ensuite tous deux reçurent des reproches de la part de Dieu.

Cependant, il y a un hadîth du Prophète qui se lit ainsi : « N'était Eve, aucune femme n'aurait trahi son mari » (al-Bukhârî, Muslim). Ibn Hajar et an-Nawawî (entre autres) ont interprété cette phrase comme faisant référence au fait que c'est Eve qui a incité Adam à manger le fruit défendu.

L'action de Adam et Eve eut en fait deux conséquences selon l'islam : une première, qui se produisit immédiatement : « *Alors ils mangèrent de cet [arbre, ou des fruits de cet arbre] ; leurs parties intimes leur apparurent alors, et ils se mirent à les (recouvrir) en fixant des feuilles du Paradis* » (Coran 20,121). « *Alors, lorsqu'ils eurent goûté de l'arbre, leurs parties intimes leur apparurent, et ils se mirent à les (recouvrir) en fixant des feuilles du Paradis* » (Coran 7,22).

Une seconde conséquence : Dieu leur donna l'ordre de quitter le Paradis. Il relate : « *Par la suite le Diable les fit glisser par rapport à l'(arbre) et provoqua leur expulsion de ce en quoi ils se trouvaient. Et Nous dîmes : « Descendez, les uns ennemis des autres. Et vous aurez sur la Terre un lieu de demeure, et un profit jusqu'à un certain temps »* » (Coran 2,36). « *Il dit : « Descendez, les uns ennemis des*

autres. Et vous aurez sur la Terre un lieu de demeure et un profit jusqu'à un certain temps. » Il dit (aussi) : *« Sur elle vous vivrez, sur elle vous mourrez, et d'elle on vous fera sortir [pour être jugés] » »* (Coran 7,24-25).

Mais ensuite, Adam et Eve demandent pardon à Dieu, et Dieu leur accorde Son Pardon : *« Adam reçut alors de son Pourvoyeur des paroles »* (Coran 2,37). D'après un commentaire, ces paroles sont celles-là mêmes que Dieu nous rapporte dans le verset coranique suivant. "Tous deux dirent : *« O notre Pourvoyeur, nous avons été injustes envers nous-mêmes, et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas Miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants » »* (Coran 7,23). Dieu leur accorda alors Son Pardon : *« Il accepta alors son repentir ; Il est, Lui, Celui qui accepte le repentir, le Miséricordieux »* (Coran 2,37).

Dans un autre verset, juste après avoir relaté que Adam commit ce qui lui avait été interdit, Dieu dit de même : *« Ensuite son Pourvoyeur le choisit ; Il accepta alors son repentir et (le) guida »* (Coran 20,122).

Dans la sourate 2, l'ordre de descendre est relaté en deux fois :

– une première fois faisant suite au récit du fait que le Diable les fit glisser, et introduit par la conjonction « Et » («Et Nous dîmes : *« Descendez ! Vous êtes les uns ennemis des autres. Vous aurez sur la Terre un lieu de demeure, et*

un profit jusqu'à un certain temps » Coran 2,36) ; le verset relatant cet ordre est suivi du verset que nous venons de voir : « *Puis Adam reçut de son Pourvoyeur des paroles, et alors Il agréa son repentir ; Il est, Lui, Celui qui accepte le repentir, le Miséricordieux »* (Coran 2,37) »

– et une seconde fois juste après ce verset, sans conjonction : « *Nous dîmes : « Descendez du Paradis / Ciel), tous. Si une guidance vient à vous de Ma part, alors celui qui suivra Ma guidance : pas de crainte sur eux ni ils ne seront attristés ; et ceux qui n'auront pas apporté foi et auront traité de mensonge Nos signes, eux seront les gens du feu ; ils y resteront éternels » »* (Coran 2,38-39).

Cependant, dans la sourate 20, l'ordre de descendre est relaté en une seule fois : après la phrase « *Ensuite son Pourvoyeur le choisit ; Il accepta alors son repentir et (le) guida »* (Coran 20,122), cet ordre est relaté sans conjonction : « *Il dit : « Descendez vous deux du Paradis / Ciel, tous ! Vous êtes les uns ennemis des autres. Si une guidance vient à vous de Ma part, alors celui qui suivra Ma guidance ne s'égarera pas ni ne sera malheureux ; et celui qui se sera détourné de Mon rappel [= cette guidance], celui-là aura une vie pleine de gêne, et le jour de la résurrection Nous le rassemblerons aveugle » »* (Coran 20,123-124).

LE DIABLE

Dans le judaïsme, le Diable n'est pas un personnage à proprement parler. En tout cas il n'existe pas de doctrine claire à propos du Diable. Il est assimilé au Yetser Hara', le mauvais penchant. Mikhtav Mééliyahou, volume 2, pages 147-148.

Il est simplement précisé dans les écrits que Dieu, à la fin des temps, fera disparaître la partie mauvaise du Yétser Hara' - Il lui retirera la lettre Mèm de l'un de ses noms.

Dans le christianisme, le Diable est une personne réelle. Il est « le chef du monde ». C'est un esprit qui est devenu méchant et qui s'est rebellé contre Dieu (Jean 14,30 ; Éphésiens 6,11-12). La Bible appelle le Diable de différentes façons, ce qui nous révèle sa personnalité. Par exemple :

- Satan, qui signifie « opposant » (Job 1,6).
- Diable, qui signifie « calomniateur » (Révélation 12,9).
- Serpent, qui est utilisé dans la Bible dans le sens de « trompeur » (2 Corinthiens 11,3).
- Tentateur (Matthieu 4,3).
- menteur (Jean 8,44).

Point culture : Lucifer est-il un autre nom du Diable ? Dans certaines bibles, le terme « Lucifer » apparaît en Isaïe

14:12. Le mot hébreu correspondant signifie « brillant ». Le contexte indique que ce mot s'applique aux rois de Babylone qui se sont succédé et que Dieu allait humilier parce qu'ils étaient arrogants (Isaïe 14:4, 13-20). Le mot « brillant » est employé avec ironie pour désigner la dynastie babylonienne après sa chute.

Dans l'islam, lorsque Dieu dit à l'assemblée des anges de se prosterner devant Adam, les anges le firent, mais Iblîs, un djinn qui était lui aussi présent dans l'assemblée s'y refusa. *« Et lorsque Nous dîmes aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam ». Ils se prosternèrent, excepté Iblîs, qui était des djinns. Il se révolta alors contre l'ordre de Dieu... »* (Coran 18,50).

(Voir aussi Coran 2,34 ; 7,11 ; 15,30-31 ; 17,61 ; 38,71-74.)

Dieu lui demanda la raison pour laquelle il n'avait pas obéi à Son ordre de se prosterner :

« (Dieu) dit : « Iblîs, qu'as-tu à n'avoir pas été avec ceux qui se prosternent ? » (Coran 15,32)

« Qu'est-ce qui t'a empêché de te prosterner lorsque Je te l'ai ordonné ? » (Coran 7,12)

ou encore

« O Iblîs, qu'est-ce qui t'a empêché de te prosterner devant ce que J'ai créé de Mes deux Mains ? T'es-tu enorgueilli, ou bien (estimes-tu que) tu fais partie des hauts placés ? » (Coran 38,75-76).

Il fit alors cette réponse : « *Je n'avais pas à me prosterner devant un humain que Tu as créé à partir d'une boue malodorante* » (Coran 15,33). Pourquoi cela ? Parce que, dit-il : « *Je suis meilleur que lui ; Tu m'as créé à partir de feu, et Tu l'as créé à partir de boue* » (Coran 7,12, Coran 38,76). C'est-à-dire : « *Je suis meilleur que Adam, car créé de feu alors que lui a été créé de boue. Or celui qui est meilleur n'a pas à se prosterner devant celui qui est moindre que lui. Donc je n'avais pas à me prosterner devant Adam. Ton ordre, ô Dieu, est déplacé !* »

« *Il a refusé et s'est enorgueilli ; et il devint du nombre des kâfir** » (Coran 2,34)

« *Il s'est enorgueilli ; et il devint du nombre des kâfirs* » (Coran 38,74).

Ayant renié l'ordre de Dieu, Iblîs s'entendit signifier par Dieu son rejet de la Proximité : « *Descends du Ciel, car tu n'as pas à t'y enorgueillir. Sors, tu es parmi les humiliés* » (Coran 7,13) : « *Sors du Ciel, car tu es rejeté. Et sur toi est Ma malédiction jusqu'au jour du Compte* » (Coran 38,77-78 ; voir également 15,34-35)

Devenu dès lors indirectement et involontairement la cause de la chute de Iblîs, l'homme est la créature que celui-ci déteste le plus et dont il veut à tout prix la perte. « *Le Diable est pour vous un ennemi, considérez-le donc comme un ennemi. Il ne fait qu'inviter (ceux qui veulent bien être) ses partisans, afin qu'ils soient parmi les*

gens de la Fournaise » (Coran 35,5-6). Iblîs essaie d'entraîner également les êtres de son espèce, les djinns, à renier Dieu.

LE SACRIFICE DU FILS D'ABRAHAM

Si la Torah nomme explicitement le nom du jeune fils d'Abraham qui doit être sacrifié (Genèse 22, 1-14)

« 1 Après ces choses, Dieu mit Abraham à l'épreuve, et lui dit : Abraham ! Et il répondit : Me voici ! 2 Dieu dit : Prends ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Isaac ; va-t'en au pays de Morija, et là offre-le en holocauste sur l'une des montagnes que je te dirai. 3 Abraham se leva de bon matin, sella son âne, et prit avec lui deux serviteurs et son fils Isaac. Il fendit du bois pour l'holocauste, et partit pour aller au lieu que Dieu lui avait dit. 4 Le troisième jour, Abraham, levant les yeux, vit le lieu de loin. 5 Et Abraham dit à ses serviteurs : Restez ici avec l'âne ; moi et le jeune homme, nous irons jusque-là pour adorer, et nous reviendrons auprès de vous. 6 Abraham prit le bois pour l'holocauste, le chargea sur son fils Isaac, et porta dans sa main le feu et le couteau. Et ils marchèrent tous deux. 7 Alors Isaac, parlant à Abraham, son père, dit : Mon père ! Et il répondit : Me voici, mon fils ! Isaac reprit : Voici le feu et le bois ; mais où est l'agneau pour l'holocauste ? 8 Abraham répondit : Mon fils, Dieu se

pourvoira lui-même de l'agneau pour l'holocauste. Et ils marchèrent tous deux. 9 Lorsqu'ils furent arrivés au lieu que Dieu lui avait dit, Abraham y éleva un autel, et rangea le bois. Il lia son fils Isaac, et le mit sur l'autel, par-dessus le bois. 10 Puis Abraham étendit la main, et prit le couteau, pour égorger son fils. 11 Alors l'ange de l'Éternel l'appela des cieus, et dit : Abraham ! Abraham ! Et il répondit : Me voici ! 12 L'ange dit : N'avance pas ta main sur l'enfant, et ne lui fais rien ; car je sais maintenant que tu crains Dieu, et que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique. 13 Abraham leva les yeux, et vit derrière lui un béliet retenu dans un buisson par les cornes ; et Abraham alla prendre le béliet, et l'offrit en holocauste à la place de son fils. »

Dans le Coran on ne nomme pas le fils sacrifié et ce sont les interprétations qui font que l'islam considère que c'est Ismael et non Isaac qui allait être sacrifié.

« Et il [= Abraham] dit : "Je pars vers mon Seigneur, Il me guidera. Seigneur, donne-moi (une progéniture) du nombre des pieux." Nous lui donnâmes la bonne nouvelle d'un garçon longanime. Puis, quand celui-ci atteignit le say' avec lui, (Abraham lui) dit : "O mon fils, je vois en songe que je suis en train de t'immoler. Vois donc ce que tu en penses." Il dit : "O mon père, fais ce qui t'est ordonné ; tu me trouveras, si Dieu le veut, du nombre des patients." Puis, lorsque tous deux se furent soumis et qu'il l'eut mis sur le front, voilà que Nous l'appelâmes : "O Abraham, tu

as confirmé le songe." C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants. C'était là l'épreuve manifeste. Et nous le rachetâmes d'une grande immolation. Et Nous perpétuâmes dans la postérité (cette parole) : "Paix soit sur Abraham !" Ainsi récompensons-Nous les bienfaisants. Il était du nombre de Nos serviteurs croyants » (Coran 37,99-111).

Cependant, des savants musulmans disent que c'était Isaac. Cet avis est relaté entre autres de Ibn Mas'ûd, Qatâda, Mas'rûq, 'Ikrima, 'Atâ, Muqâtil, az-Zuhrî (Tafsîr Ibn Kathîr 4/18).

Ils s'appuient sur le passage coranique cité ci-dessus qui affirme que Abraham reçut la bonne nouvelle de la naissance prochaine d'un fils : « *Nous lui donnâmes la bonne nouvelle d'un garçon longanime* » (Coran 37,101) or, ailleurs dans le Coran, il est dit explicitement que c'est de la naissance de Isaac que Abraham reçut la bonne nouvelle : Dieu dit en effet : « *Nous te donnons la bonne nouvelle d'un garçon doué de connaissance* » (Coran 15,53) ; « *et ils lui annoncèrent la bonne nouvelle d'un garçon doué de connaissance* » (Coran 51,28) ; suit le récit de l'étonnement de l'épouse de Abraham, déjà très âgée (Coran 51,29) : or c'est Sarah – et non Hagar – qui enfanta son fils à un âge très avancé : c'est elle l'épouse qui s'étonna de la nouvelle de sa grossesse prochaine ; le fils dont Abraham reçut la bonne nouvelle est donc Isaac ;

d'ailleurs un autre verset nomme explicitement « Isaac » (Coran 11,71-72) ;

Le célèbre exégète Ibn Kathîr a écrit que l'avis correct à ce sujet est celui qui dit que c'est Ismaël qui faillit être sacrifié. Ce dernier fait valoir que, à lire le passage coranique en question, on s'aperçoit qu'il y a d'abord le verset qui relate l'annonce faite à Abraham de la naissance d'un « fils longanime » et que suit la relation de l'ordre divin de sacrifier ce fils une fois qu'il eut quelque peu grandi (verset 102). Mais on lit, ensuite, plus loin, un autre verset qui dit : « *Et Nous lui donnâmes la bonne nouvelle de Isaac, prophète parmi les pieux* » (verset 112) ; on relève que la citation de la bonne nouvelle de sa naissance est articulée avec ce qui précède par la conjonction « Et », ce qui fait qu'il s'agit d'un propos différent, et non pas d'un récapitulatif de ce qui précède (car alors il y aurait eu la particule : « Ainsi donc »).

De plus, le passage se clôt sur ce verset : « *Nous (les) bénîmes, lui et Isaac* » (verset 113) : deux personnages sont ici mentionnés : l'un est désigné par le pronom personnel masculin singulier « lui » ; le second est expressément nommé : « Isaac ». Le premier personnage est donc autre que Isaac. De qui s'agit-il ? Selon un des commentaires il s'agit de celui-là même qui, dans ce passage, avait été cité en premier et sans être expressément nommé : il s'agit de l'autre fils de Abraham, autrement dit de Ismaël (Tafsîr ul-Qurtubî 15/112, Qassas ul-qur'ân 1/239).

NOE ET SON FILS

Le récit de la construction de l'arche, du déluge sont identiques. Mais une différence concerne la famille de Noé. En effet, Noé avait construit l'arche en suivant les instructions de Dieu et elle s'avéra être un refuge sécuritaire pour les croyants, qui étaient ainsi à l'abri de la pluie et de l'eau jaillissant de la terre. Puis, l'intérieur de la terre remua d'une étrange façon et le sol des océans se souleva par coups saccadés, provoquant des vagues énormes, aussi hautes que des montagnes, qui submergèrent tout sur leur passage. Elles soulevèrent l'arche, qui parut soudain aussi fragile qu'une boîte d'allumettes à la surface de l'océan.

Tout à coup, de l'arche, Noé aperçut un de ses fils, au loin, se débattant dans l'eau. Noé l'appela et l'implora de monter à bord de l'arche. Mais son fils, qui ne croyait pas, lui répondit qu'il allait se réfugier sur une montagne, s'imaginant que jamais les eaux ne monteraient jusqu'aux sommets des montagnes. Noé le supplia, ajoutant que rien ne pourrait le sauver, ce jour-là, à part la miséricorde de Dieu. Mais son fils refusa et il fut emporté par les eaux.

« Noé appela alors son fils, qui était resté au loin : « Ô mon fils ! Monte avec nous et ne reste pas avec les mécréants ! » Mais (son fils) répondit : « Je vais me réfugier sur un mont ; j'y serai à l'abri de l'eau ! » Noé lui dit : « Rien ne peut te sauver, aujourd'hui, contre l'ordre de Dieu ; (tous périront) sauf celui à qui Il fait miséricorde ! » C'est alors que les

vagues s'interposèrent entre eux ; le fils (de Noé) fut englouti. » (Coran 11,42-43)

SALOMON ET LE POLYTHEISME

« A l'époque de la vieillesse de Salomon, ses femmes détournèrent son cœur vers d'autres dieux ; et son cœur ne fut plus intègre à l'égard du Seigneur, son Dieu, contrairement à ce qu'avait été le cœur de David son père. Salomon suivit Astarté, déesse des Sidoniens, et Milkôm, l'abomination des Ammonites. Salomon fit ce qui est mal aux yeux du Seigneur et il ne suivit pas pleinement le Seigneur comme David, son père. C'est alors que Salomon bâtit sur la montagne qui est en face de Jérusalem un haut lieu pour Kemosh, l'abomination de Moab, et aussi pour Molek, l'abomination des fils d'Ammon. Il en fit autant pour les dieux de toutes ses femmes étrangères : elles offraient de l'encens et des sacrifices à leurs dieux » (1 Rois 11,4-8).

On lit dans l'Ancien Testament que Salomon est devenu polythéiste à cause de ses femmes.

Dieu expliqua alors dans le Coran que Salomon était bel et bien resté monothéiste, et que ce passage figurant dans les Ecritures antérieures :

« Et ils suivirent ce que des djinns mauvais racontaient au sujet du règne de Salomon. Alors que Salomon n'a pas fait de mécréance (kufr). Ce sont ces djinns qui ont fait kufr,

enseignant aux hommes la magie. Et (ils suivirent) [en en faisant une mauvaise utilisation] ce qui avait été descendu sur les deux anges à Babylone, Hârût et Mârût. Alors que ceux-ci n'enseignaient à personne sans avoir dit : « Nous ne sommes qu'une épreuve. Ne fais donc pas le kufr ». Ils apprenaient donc d'eux ce par quoi ils provoquaient la séparation entre l'homme et son épouse. Et ils ne peuvent nuire à personne sauf avec la permission (takwînî) de Dieu. Ils apprenaient ce qui leur nuit et ne leur est pas utile. Et ils ont su que celui qui acquiert cela n'aura pas de part dans l'au-delà. Bien mauvais est ce contre quoi ils ont vendu leur âme. S'ils savaient ! » (Coran 2,102)

Dans ce passage, Dieu affirme que Salomon était bel et bien resté monothéiste et ne s'était pas adonné au kufr, c'est à dire à la mauvaise croyance. Et que c'étaient des djinns mauvais qui avaient propagé à son sujet cette calomnie.

LE STATUT DE JESUS ET MARIE

Pour les juifs, la prophétie a cessé d'exister avec la disparition du dernier de leur prophète, Malakhi. Et ce dernier a précisé « Or, Je vous enverrai Elie, le prophète, avant qu'arrive le jour grand et redoutable. Il ramènera le cœur des pères à leurs enfants, et le cœur des enfants à leurs pères » (Malakhie 3,23-24)

S'il existe des mouvements (non reconnus par l'orthodoxie juive) qui reconnaissent en Jésus la qualité de Messie, on lit dans le Talmud que Jésus transgressa de graves fautes

et son Rav (maître) le repoussa. Puis, il abandonna la religion, apprit la sorcellerie et se prit pour un dieu.

On lit également dans le Talmud que l'époux de Marie s'appelait Papouss Ben Yéhoudaet, un homme mauvais qui la traitait mal et l'enfermait. Un jour, elle sortit de chez elle et fut avec un homme (Yossef, Joseph) et Jésus est l'enfant né de cette union.

Pour les musulmans, Marie est une femme exemplaire et parfaite, qui avait préservé sa chasteté et qui a eu Jésus par la simple volonté divine.

« De même, Marie, la fille d'Imran, qui avait préservé sa chasteté; Nous insufflâmes en elle de Notre Esprit. Elle accepta comme véridiques les paroles de son Seigneur, de même que Ses écritures, et elle fut du nombre des serviteurs obéissants. » (Coran 66,12)

Jésus est un prophète et le Messie, appelé comme tel dans le Coran.

Et pour les chrétiens, Jésus est le fils, deuxième pilier de la Trinité et sa mère est celle qui l'a porté, par la simple volonté divine.

ABEL TUÉ PAR CAIN

Le chapitre 4 du livre de la Genèse raconte le meurtre d'Abel par son frère Caïn, et c'est le premier meurtre de la Bible. *« 03 Au temps fixé, Caïn présenta des produits de la*

terre en offrande au Seigneur. 04 De son côté, Abel présenta les premiers-nés de son troupeau, en offrant les morceaux les meilleurs. Le Seigneur tourna son regard vers Abel et son offrande, 05 mais vers Caïn et son offrande, il ne le tourna pas. Caïn en fut très irrité et montra un visage abattu. 06 Le Seigneur dit à Caïn : « Pourquoi es-tu irrité, pourquoi ce visage abattu ? 07 Si tu agis bien, ne relèveras-tu pas ton visage ? Mais si tu n'agis pas bien..., le péché est accroupi à ta porte. Il est à l'affût, mais tu dois le dominer. » 08 Caïn dit à son frère Abel : « Sortons dans les champs. » Et, quand ils furent dans la campagne, Caïn se jeta sur son frère Abel et le tua. »

Si la Genèse ne donne pas d'explications directes à cet acte, les commentateurs précisent que Caïn a agit comme cela par jalousie, et que Dieu n'a pas accepté l'offrande car Caïn n'avait pas pris de bons produits. Il est aussi mis en avant le fait que lors de la Chute, Dieu a maudit le sol et que Caïn avait pris des produits du sol, et donc maudits.

Dans l'islam, l'explication de ce meurtre est relatée dans une parole prophétique qui n'est pas partagée par le judaïsme ou le christianisme.

«Et raconte-leur en toute vérité l'histoire des deux fils d'Adam. Les deux offrirent des sacrifices; celui de l'un fut accepté et celui de l'autre ne le fut pas...» (Coran 5,27).

On lit dans les exégèses qu'à chaque naissance Adam et Eve avaient des jumeaux (garçons et filles) et cela est dû à une sagesse divine importante : pour que la procréation

commence et le nombre de l'humanité s'accroisse vite. Dieu a ordonné à Adam d'interdire au mâle d'épouser sa sœur jumelle, mais d'épouser la sœur jumelle de l'autre mâle. Il fallait que ce mariage ait lieu afin d'accroître la descendance selon la volonté divine. Adam avait deux fils et deux filles Caïn et sa sœur jumelle et Abel et sa sœur jumelle. Caïn était plus âgé qu'Abel. La jumelle de Caïn était très belle par contre celle d'Abel, était d'une moindre beauté. Selon la législation d'Allah, il fallait que Caïn épouse la jumelle de son frère Abel et que ce dernier épouse, à son tour, la jumelle de Caïn. Mais Caïn voulut épouser sa sœur jumelle qui était la plus belle. Adam ordonna à Caïn d'accepter la législation divine, mais Caïn a insisté. Donc pour résoudre ce problème, Adam a demandé à ses deux fils de faire une offrande à Dieu. Celui dont le sacrifice serait consumé par le feu, épouserait la sœur jumelle de Caïn.

Caïn était un cultivateur et qui voulait pourtant épouser la plus belle, offrit les plus mauvaises de ses cultures. Tandis qu'Abel, qui était berger, offrit les meilleurs de ses moutons. Alors le feu a dévoré l'offrande d'Abel et a laissé celle de Caïn qui en devint furieux. Il dit à son frère Abel qu'il allait le tuer pour qu'il n'épouse pas sa sœur et il finit par exécuter sa menace. Ce meurtre est le premier crime ayant eu lieu sur la terre.

LE SAINT ESPRIT

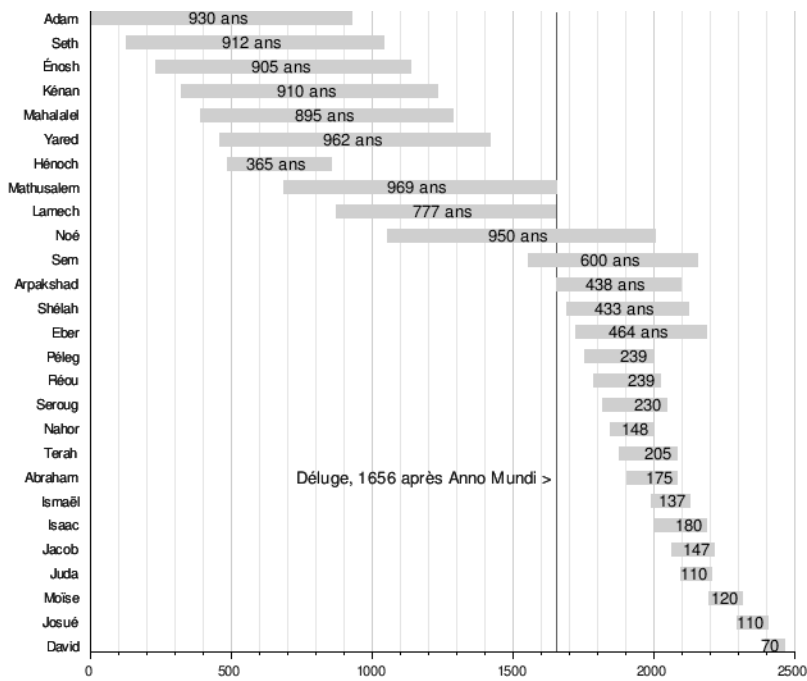
Dans le judaïsme, il existe une notion appelée *Rouah' Elokim*, qui correspond à un vent que Dieu fait souffler, selon l'écrasante majorité des exégètes juifs. Et même si ce concept est à prendre comme une allusion et à comprendre de manière figurée. *Rouah' HaKodesh*, *esprit saint*, correspond à un degré moindre de prophétie, d'expérience du Divin, d'inspiration divine.

Si on ne lit pas le texte à sa source, en hébreu, certains concepts sont difficilement compréhensibles, et il faut se rappeler que de la majorité des traductions de la Bible sont chrétiennes et donc il y aura une tendance vraisemblable à assimiler le concept de « *rouah' hakodesh* » avec le concept de « saint esprit », qui n'existe pas selon sa conception chrétienne dans le judaïsme.

Car le Saint Esprit dans le christianisme, c'est la troisième partie de la trinité. Le Saint-Esprit est, pour les chrétiens, l'Esprit de Dieu, qui pousse à l'action les prophètes, et d'une manière plus générale non seulement les croyants mais aussi tous les êtres humains.

Dans l'islam, on retrouve des versets coraniques mettant en avant le Saint Esprit. Il est dit que c'est Gabriel qui est l'Esprit saint comme indiqué ici « *Nous l' avons renforcé du Saint-Esprit* » (Coran 2,87) ou encore ici « *Nous lui envoyâmes Notre Esprit (Gabriel), qui se présenta à elle sous la forme d' un homme parfait.* » (Coran 19,17).

DATATION



CONCORDANCES DES PRENOMS [HEBREU – FRANCAIS – ARABE]

אָדָם ADAM - ADAM - ADAM آدم

Torah Genèse 3,20 *Adam donna à sa femme le nom d'Eve : car elle a été la mère de tous les vivants.*

Coran 2,35 *Et nous dîmes à Adam « Habite au Paradis, toi et ton épouse »*

חַוְּוָה HAWWAH - EVE - HAWA حواء

Torah Genèse 3,20 *Adam donna à sa femme le nom d'Eve: car elle a été la mère de tous les vivants.*

Tafsir Ibn Kathir, sourate 2 verset 35 *A savoir qu'en arabe Eve signifie Hawa qui dérive du mot: Hay: vivant*

אֶנֶשׁ ENOS - ENOSH - IDRIS إدريس

Torah Genèse 5,24 *Hénoch marcha avec Dieu et il disparut, Dieu l'ayant pris.*

Coran 21.85 *Et Isma'il, Idris, et Dhul-Kifl ! Qui étaient tous endurants;*

נֹחַ NOAH - NOE : NUH نوح

Torah Genèse 6,8 *Voici l'histoire de Noé.*

Coran 3,33 *Certes, Allah a élu Adam, Nuh (Noé), la famille d'Ibrahim (Abraham) et la famille de 'Imran au-dessus de tout le monde.*

אַבְרָהָם AVRAHAM - ABRAHAM : IBRAHIM إبراهيم

Torah Genèse 17,5 *ton nom sera Abraham car je te donnerai de devenir le père d'une multitude de nations*

Coran 2,125 *Et Nous confiâmes à Ibrahim et à Ismaïl*

לוט LOT – LOT - LUT لوط

Torah Genèse 19,1 *Les deux anges arrivèrent à Sodome sur le soir; et Lot était assis à la porte de Sodome.*

Coran 7, 80 *Et Lut, quand il dit à son peuple*

שָׂרָה SARAH -SARAH - SARA سارة

Torah Genèse 21,9 *Sara vit rire le fils que l’Egyptienne Hagar avait donné à Abraham.*

Tafsir Ibn Kathir, sourate 37 verset 100 *Quant au troisième mensonge, en demandant à Sarah sa femme de dire au roi qu’elle est sa sœur (voulant dire; sa sœur en religion)*

יִצְחָק YISHAK - ISAAC - ISHAQ إسحاق

Torah Genèse 21,3 *Et Abraham donna un nom au fils que Sara lui avait enfanté : il l’appela Isaac*

Coran 2, 133 *Nous adorerons ta divinité et la divinité de tes pères, Ibrahim, Isma'il et Ishaq*

יִשְׁמָעֵאל YISHMAEL - ISMAEL - ISMAÏL إسماعيل

Torah Genèse 16,15 *Agar enfanta un fils à Abram, qui lui donna le nom d’Ismaël*

Coran 2, 125 *Et Nous confiâmes à Ibrahim et à Ismaïl*

יַעֲקֹב YA'AQOV - JACOB - YA'QUB يعقوب

Torah Genèse 25,26 *On lui donna le nom de Jacob (c’est-à-dire : Il talonne). À leur naissance, Isaac avait soixante ans.*

Coran 2, 132 *Et c'est ce qu'Ibrahim recommanda à ses fils, de même que Ya'qub*

דָּוִד DAVID – DAVID - DAWUD داؤد

1S17,14 *David était le plus jeune. Les trois aînés
avaient donc suivi Saül*

Coran 2, 251 *Et Dawud tua Jalout*

שְׁלֹמֹה SHELOMOH - SALOMON - SULAYMAN سليمان

2S12,24 *Elle lui donna un fils qu'il nomma Salomon.*

Le Seigneur l'aima,

Coran 2,102 *Sulayman n'a jamais été mécréant*

שָׁאוּל SHA'UL - SAÛL - TALUT طالوت

1S17,14 *David était le plus jeune. Les trois aînés avaient
donc suivi Saül*

Coran 2,247 *Allah vous a envoyé Talut*

יוֹנָה YONAH - JONAS - YUNUS يونس

Jonas 3,1 *La parole du Seigneur fut adressée de
nouveau à Jonas*

Coran 10,98 *Le peuple de Yunus*

מֹשֶׁה MOSHE - MOÏSE - MOUSSA موسى

Torah Exode 2,10 *Elle lui donna le nom de Moïse,
en disant : « Je l'ai tiré des eaux. »*

Coran 2, 51 *Nous donnâmes rendez-vous à Moussa
pendant 40 nuits.*

יִתְרוֹ YITRO - JETHRO - CHUAYB شعيب

Torah Exode 3,1 *Moïse était berger du troupeau de son
beau-père Jéthro, prêtre de Madiane*

Coran 7, 85 *Et aux Madyan, leur frère Chuayb*

אַהֲרֹן AHARON - AARON - HAROUN هاروني

Torah Exode 4,29 *Moïse et Aaron se mirent en route et réunirent tous les anciens des fils d'Israël*

Coran 20,30 *Haroun, mon frère*

יוֹסֵף YOSSEF - JOSEPH - YOUSSEF يوسف

GENESE 37,2 *Voici l'histoire des fils de Jacob.*

Joseph était un adolescent de dix-sept ans.

Coran 12, 4 *Quand Yussuf dit à son père*

Sans concordance avec le judaïsme :

זַכְרְיָא ZACHARIE - ZAKARIA زكرياء

2R14,29 *Son fils Zacharie régna à sa place*

Coran 3, 38 *Zakaria pria son Seigneur*

يَحْيَى JEAN BAPTISTE : YAHYA يحيى

Matthieu 3,1 *En ces jours-là, paraît Jean le Baptiste, qui proclame dans le désert de Judée*

Coran 3, 39 *Voilà qu'Allah t'annonce la naissance de Yahya, confirmateur d'une parole d'Allah*

ELISABETH : ASHA

Luc 1,5 *Sa femme aussi était descendante d'Aaron ; elle s'appelait Élisabeth.*

Dictionnaire du Coran, Article « 'Imrân et sa famille »

مَرْيَم MARIE : MERIEM مريم

Matthieu 1,16 *Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle fut engendré Jésus, que l'on appelle Christ.*

Coran 3, 36 *je l'ai nommée Meriem*

JESUS : 'ISA عيسى

Matthieu 1,16 *Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle fut engendré Jésus, que l'on appelle Christ.*

Coran 2, 87 *Et nous avons donné des preuves à Isa*

GLOSSAIRE

ABLUTION : Dans le judaïsme, il y a par exemple Nétilat Yadayim : il s'agit du lavage des mains. Dans le Temple de Jérusalem, les prêtres devaient laver leurs mains avant de commencer leur service quotidien. Ainsi, avant de se lever du lit, le juif doit effectuer le lavage des mains et doit, avant de se coucher, déposer près de son lit une bassine d'eau afin de le faire immédiatement au réveil. Elles s'effectuent après le passage aux toilettes, avant la prière etc.

En islam, les ablutions : al-udhu s'effectuent avec le lavage des mains jusqu'aux poignets et aux coudes, de la bouche, du nez, du visage, des pieds jusqu'aux chevilles.

L'eau est un symbole de purification présent dans de nombreuses grandes religions et dans le christianisme, c'est le baptême qui fait office de purification.

ALLELUIA : Acclamation déjà employée par la liturgie juive et reprise dans toutes les liturgies chrétiennes comme expression de joie et de louange.

ATHAR : Récit attribué à un des compagnons du prophète Muhammad

AVENT : Il s'agit du temps liturgique précédant la fête de Noël : on parle de quatre dimanches de l'Avent.

CALOTTE : Petite coiffure, violette pour les évêques, rouge pour les cardinaux et blanche pour le Pape qui couvre le sommet du crâne.

CANON : du grec kânôn : règle, norme Ensemble des lois ecclésiastiques concernant la foi ou la discipline religieuse. Ces textes juridiques font obligation aux chrétiens d'adhérer, dans la foi, aux vérités proposées par l'Eglise. Un Evangile canonique est un Evangile reconnu par l'Eglise (Matthieu, Marc, Luc, Jean). Au contraire, un Evangile non reconnu est qualifié d'apocryphe.

CENE : du latin, cena : repas du soir. Dernier repas de Jésus avec ses apôtres la veille de sa mort, au cours duquel il institua l'Eucharistie.

CONSTANTIN : 34e empereur romain en 306. Ses réformes favorisent largement l'essor du christianisme dans l'empire romain, vers lequel il se tourne progressivement, et dont il est même devenu l'un des saints, pour l'Eglise orthodoxe.

DÎME : du latin decima, « dixième », est une contribution financière dans le judaïsme et le christianisme pour soutenir les démunis (orphelins, veuves, étrangers) et les serviteurs de Dieu. Il y a une dîme financière, une dîme sur les récoltes. Les mormons par exemple, continuent de donner la dîme (10% de leur salaire). En 585, lors du Second concile de Mâcon, un décret a été adopté pour l'excommunication de ceux qui ne donnaient pas la dîme pour l'Eglise, mais aujourd'hui ce n'est plus une obligation.

Chez les protestants, c'est Martin Luther qui a mis fin à cette obligation dès 1527.

DOCTRINE : la doctrine est l'ensemble des affirmations ou explications qui constitue le contenu de cette foi.

ECCLESIASTIQUE : qui appartient à l'Église, au clergé.

FLAVIUS JOSEPHE : historiographe romain juif du ier siècle né à Jérusalem en 37/38 et mort à Rome vers 100. Son œuvre est l'une des sources principales sur l'histoire des Judéens du ier siècle.

GOY : terme hébreu signifiant « nation » qui désignent les membres des peuples non juifs.

HACHEM : Par respect pour Dieu, les juifs ne peuvent pas citer son nom en dehors des prières, invocations etc, c'est pour cela qu'ils disent à la place le mot Hachem qui signifie « Le Nom ».

HERETIQUE : se dit de ceux coupables d'hérésie : c'est la négation ou le refus délibéré d'une proposition de la foi catholique définie par l'Église comme vérité révélée. C'est à dire, s'opposer à un dogme défini comme vérité dans l'Eglise.

IBN KATHIR : est un juriste shâfi'ite, traditionniste arabe musulman et historien. Il est né en 1301 à Bosra au sud de la Syrie et mort en 1373 à Damas Elève du théologien Ibn Taymiyya, le Tafsir (l'exégèse) d'Ibn Kathir est un des commentaires le plus souvent repris pour interpréter le Coran.

IBN TAYMIYYA : Taqî ad-Dîn Ahmad ibn Taymiyya (né en 1263 à Harran en Turquie actuelle, mort en 1328 à Damas en Syrie), est un théologien et un juriconsulte musulman traditionaliste du xiii^e siècle.

INFIDELES : Généralement ce mot a désigné dans l'histoire des croisades les non baptisés et non évangélisés. Il s'entendait aussi pour désigner celui qui ayant eu la foi la renie. Dans l'islam, il s'agit de tout ceux qui ont conclu un pacte avec Muhammad au moment de l'hégire et qui se sont finalement retournés contre lui.

KAFIR/KOUFAR : qui vient de « Kufr », un terme arabe qui signifie « mécréance ; incroyance ; athéisme ; refus ».

KIPPA : C'est le terme hébreu désignant la calotte portée traditionnellement par les Juifs pratiquants. En général, les femmes mariées doivent se couvrir la tête avec une perruque, un foulard ou un chapeau donc, le port d'une Kippa n'est pas nécessaire pour elles.

LEVIRAT : Le lévirat est un type particulier de mariage où le frère d'un défunt épouse la veuve de son frère, afin de poursuivre la lignée de son frère.

MAIMOINIDE : mentionné dans la littérature juive sous son acronyme HaRambam « le Rambam » est un rabbin séfarade du xii^e siècle né à Cordoue le 30 mars 1138 et mort à Fostat, le 13 décembre 1204, considéré comme l'une des plus éminentes autorités rabbiniques du Moyen Âge.

MONOPHYSITES : adeptes du monophysisme, doctrine chrétienne du Vème siècle considérant que Jésus est pleinement Dieu, affirmant que « le Fils n'a qu'une seule nature et qu'elle est divine, cette dernière ayant absorbé sa nature humaine ».

ONCTION : Action de frotter une partie du corps avec des huiles saintes.

PATRIARCHE : à la base, le mot désigne le chef d'une lignée, c'est pour cela qu'on parle des trois patriarches Abraham, Isaac et Jacob. Mais dans les Eglises orientales, il désigne traditionnellement un chef religieux ayant juridiction sur un ensemble d'archevêques, d'évêques, de clercs et de fidèles, formant une communauté de même rite. Dans l'Eglise latine, le titre de patriarche est de caractère purement honorifique. Le pape porte le titre de patriarche d'occident.

PERES DE L'EGLISE : auteurs ecclésiastiques dont les écrits (appelés littérature patristique), les actes et l'exemple moral, ont contribué à établir et à défendre la doctrine chrétienne.

RACHI : est un rabbin, exégète, talmudiste, poète, légiste et décisionnaire français né et mort à Troyes (en 1105). Il est l'auteur de commentaires sur la totalité de la Bible hébraïque et la majeure partie du Talmud de Babylone.

RELIQUES : du latin reliquiae : restes signifie ce qui reste d'une personne honorée (éléments corporels, objets lui ayant appartenu.)

ULEMA : pluriel de l'arabe 'alim : il s'agit d'un docteur de la loi musulmane, juriste et théologien.

A propos de l'auteur

Barbara Moullan a créé ILETAIT1FOI en juin 2017, son entreprise de formation sur le fait religieux et la laïcité. Théologienne spécialisée en théologie comparée, elle est titulaire d'un Diplôme Universitaire *Droit, religions et vie sociale*, d'une maîtrise *Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation*, et d'un Master de recherche en théologie comparée où elle a travaillé sur « *Isâ Kalimat Allah wa al Quran kalam Allah – Jésus le Verbe de Dieu et le Coran la Parole divine* ». Elle intervient auprès des particuliers ou professionnels pour présenter les grandes religions monothéistes, traiter d'un sujet précis en formations ou en conférences, écrit des articles, réalise des émissions, dispense des cours sur sa plateforme iletait1foi.com et publie des livres. Investie dans le dialogue interreligieux, elle anime aussi devant des publics non-musulmans des conférences sur le thème de l'islam, dans la perspective de favoriser la connaissance de cette religion.

DU MÊME AUTEUR

A partir d'une côte, tout
sur le mariage

Guide Coran

Fanatiques,
témoignage pour
sensibiliser aux
dérives sectaires

